

La Revue Franco-Américaine

Publication mensuelle illustrée

SOMMAIRE :

LOUIS TIERCELIN. *Devant un Calvaire* (Poésie).

J. L. K.-LAFLAMME. *Questions actuelles—L'Assimilation dans la Nouvelle Angleterre.*

HENRI LAVEDAN. *Ce qui ne dure pas.*
de l'Académie française.

FRANCO-AMERICAIN. *Historique de la paroisse St. Jacques de Manville,—R. I. 1872-1909.*

LEON KEMNER. *Revue des faits et des œuvres.*

P. U. VAILLANT. *Vieux articles et vieux ouvrages — Lé Rev. M. Bédard, curé de Fall River (1886) Suite.*

Monologue,—Nouvelle,—Roman,—Bibliographie, etc.

POUR LE NUMERO DU MOIS DE MARS

La question des langues et l'épiscopat de la Nouvelle Angleterre

PAR J. L. K.-LAFLAMME

—
PRIX DU NUMERO

Canada : 15 cents | Etranger : 20 cents

—
DIRECTEUR

J. L. K.-LAFLAMME

—
QUEBEC

SOCIETE DE LA REVUE FRANCO-AMERICAINE

—
MCMIX

NATIONAL LIBRARY
CANADA
BIBLIOTHÈQUE NATIONALE



Restons chez nous!

Région de la Matapédia L'opinion publique est aujourd'hui parfaitement fixée sur la valeur de cette région au point de vue de la colonisation. C'est un des plus beaux et des plus riches coins de terre du pays. Le sentiment des explorateurs et des arpenteurs qui ont parcouru cette région est au reste unanime sur ce point.

Cette région à laquelle on peut prédire déjà un brillant avenir est formée par l'immense territoire arrosé par la rivière Matapédia et ses affluents, depuis sa source vers le nord jusqu'à la rivière Ristigouche dont elle est tributaire, vers le sud. L'étendue de cette belle région est d'environ 1,300 milles carrés, soit 832,000 acres.

Le sol est composé presque partout de sable argileux et est exceptionnellement productif. Les pâturages sont également bons et abondants. De plus, il y a, dans nombre de cantons, absence presque totale de roches et de cailloux.

Le terrain est naturellement drainé par une couche de pierres, en sous-sol, à la profondeur de deux pieds et demi à trois pieds. Aussi, est-il rare que l'on soit obligé de faire des fossés ou autres travaux d'égoûts.

Dans certaines parties même, le défrichement est rendu facile à cause de la grande étendue de bois brûlé.

VOIES DE COMMUNICATION

Tous les cantons de la vallée de la Matapédia ont l'avantage d'être d'un accès facile par suite du passage du chemin de fer. L'Intercolonial suit en effet sur un parcours de près de quarante milles, les bords mêmes de la rivière Matapédia, et met conséquemment les colons en communication directe avec les plus grands centres, tels que Québec, Montréal, Saint-Jean, N.-B., et Halifax, N.-E.

Région de l'Outaouais et du Témiscamingue

Cette vallée a pour bornes à l'est, les tributaires de la rive droite du Saint-Maurice, au sud le Saint-Laurent jusqu'à l'embouchure de l'Ottawa et l'Ottawa même au sud et à l'ouest, jusqu'au haut du lac Témiscamingue vers l'ouest par la ligne frontière entre Québec et Ontario, et vers le nord par la hauteur des terres divisant le bassin du Saint-Laurent de celui de la Baie d'Hudson.

Cette région comprend plus de 40,000 milles carrés et embrasse dans ses limites les forêts des comtés de Joliette, Montcalm, Terrebonne, Ottawa, l'Assomption, Pontiac, Argenteuil et Berthier.

La partie inférieure de la vallée de l'Ottawa est déjà, comme on le sait, défrichée, occupée et cultivée, mais il reste une autre partie importante à coloniser. C'est celle qui comprend le milieu des vallées de la Gatineau, de la Lièvre et de la Rouge, dont les eaux s'écoulent dans l'Ottawa.

Il en est de la vallée de l'Outaouais comme de tout pays; on y trouve des terrains rocheux, sablonneux, marécageux, mais on peut, sans exagération, estimer à un tiers l'étendue du pays offrant à la colonisation d'excellentes ressources.

La forêt renferme les arbres de la plus belle venue, d'admirables pinières qui sont depuis de longues années l'objet d'une exploitation commerciale et qui constituent pour ainsi dire la principale richesse de ce territoire, de la pruche, de l'épinette, etc.

Le sol de la vallée du Témiscamingue, comme celui de la région de l'Outaouais, est presque partout d'une grande richesse.

Les chemins de fer permettent d'atteindre les postes les plus importants du Nord.

Les demandes de renseignements doivent être adressées au Ministère de la Colonisation, à Québec; à M. L.-E. Carufel, agent de colonisation, à Montréal, ou à M. J.-B. Lucier, agent de rapatriement, à Worcester, Mass.

AVIS

Abonnez-vous et faites abonner vos amis à *La Revue Franco-Américaine*. Remplissez le bulletin d'abonnement ci-dessous et envoyez le avec le montant à M. J. A. Lefebvre, administrateur de *La Revue Franco-Américaine*, 4, casier postal Québec.

BULLETIN D'ABONNEMENT D'UN AN

AU JOURNAL " *La Revue Franco-Américaine* "

Québec, Canada.

Je prie l'administrateur de *La Revue Franco-Américaine* de m'abonner pour 12 mois, à dater du.....190....., pour la somme de.....que je vous envoie en.....payable au pair, à Québec.

La Revue devra être envoyée à l'adresse suivante :

Monsieur.....

Signature.

à.....
.....

PRIX D'ABONNEMENTS

	Six mois	Un an
Canada.....	\$0.80	\$1.50
Etats-Unis.....	1.10	2.00
France et Belgique.....	5.50 frs.	10. frs.

Nos abonnés de l'extérieur qui nous envoient le montant de leur abonnement, sont priés de le faire par mandat-poste, mandat-express ou chèque payable **au pair** à Québec. Nous perdons au moins 15 cents sur les chèques de succursales de banques et nos abonnés comprendront pourquoi nous préférons les chèques **au pair**.

La Banque Nationale

FONDEE EN 1860

Capital..... \$2,000,000
Réserve..... 900,000

¶ Notre service de billets circulaires pour les voyageurs "Travellers Cheques" est en opération depuis un an et a donné satisfaction à tous nos clients; nous invitons le public à se prévaloir des avantages que nous offrons.

¶ Notre bureau de Paris (rue Boudreau, 7, Square de l'Opéra) est très propice aux voyageurs canadiens qui visitent l'Europe. — — — — —

¶ Nous effectuons les virements de fonds, les collections, les paiements, les crédits commerciaux en Europe, aux Etats-Unis et au Canada, aux plus bas taux.

TELEPHONE
1422
✻

J. R. CHALOULT
Gérant
✻



THE UNDERWOOD

MACHINES A ECRIRE Underwood et Empire

Fournitures, Papier et Papier
Carbon.
Machines d'occasion à très
bas prix.
Réparations de toutes Ma-
chines, etc.



CLEMENT & CLEMENT
69, RUE SAINT-PIERRE
QUEBEC

Renouvez votre Jeunesse

Jamais la lutte pour le succès social et commercial n'a été aussi ardente que de notre temps, et pour les vainqueurs comme pour aux vaincus arrive une époque où les nerfs et le corps demandent du repos. La nature et la science se sont entendues pour préparer une retraite où hommes et femmes fatigués peuvent renouveler leur jeunesse. Sur la ligne principale du système de chemin de fer du Grand Tronc, à Ste-Catherines, Ont., est situé "The Welland", un endroit où les maux de la vie sont soulagés par des bains dans les sources salines du "Puits de Ste-Catherines", et pris sur la surveillance médicale appropriée et accompagnés des soins convenables. S'adresser à 130 rue St-Jacques, Montréal, pour une brochure explicative et des plus amples informations.

Numéro d'essai

Q Nous adressons ce numéro de LA REVUE FRANCO-AMERICAINE, à titre d'essai, à plusieurs personnes dont les noms nous ont été donnés par nos amis.

☞ Ceux qui, après l'avoir lu, ne désirent pas s'abonner nous obligeront beaucoup en nous retournant l'envoi, ce qui nous permettra de compléter les séries des futurs abonnés.

Adressez: LA REVUE FRANCO-AMERICAINE
Casier postal 4, Québec, P. Q.

A NOS LECTEURS

Il y a six mois que la **Revue Franco-Américaine** publiait son premier numéro.

Le succès de cette publication prouva dès l'abord qu'**elle** avait su prévoir les désirs, prendre les intérêts d'un public considérable et l'accueil fait dès le début a été sans cesse croissant. Nos lecteurs attendent avec impatience, chaque mois, l'apparition du numéro qui leur apportera d'agréables heures, d'attachantes et instructives lectures.

La Revue Franco-Américaine pénètre dans tous les milieux, donnant satisfaction au goût du lettré, de l'homme d'affaires, de l'étudiant, de la jeune fille et de la femme.

Elle offre, avec des articles instructifs et soigneusement documentés, une abondance de lectures tour à tour impressionnantes ou divertissantes, romans, nouvelles, poésies, monologues, fantaisies gaies, etc.

Elle vaut également par le texte, dû à des écrivains autorisés, et par l'illustration variée.

Elle présente à la fois l'intérêt d'actualité le plus vif et la valeur durable d'un ouvrage de fond.

Elle a ainsi sa place marquée dans tous les foyers et nous faisons appel à tous nos lecteurs pour qu'ils nous aident à la propager, soit en la recommandant autour d'eux, soit en nous fournissant de bonnes adresses ou en nous **demandant des numéros spécimens à distribuer.**

Dites bien à ceux qui désireraient avoir une série complète des numéros parus jusqu'aujourd'hui de se hâter d'en faire la demande, car dans un avenir très rapproché, il sera tout à fait impossible de se les procurer. Plus la série est complète, plus elle a de la valeur.

Adresse : LA REVUE FRANCO-AMÉRICAINÉ
4, Casier postal, QUEBEC.

L'ILLUSTRATION

Supplément de "La Revue Franco-Américaine"

Vol. 2. No. 4.

1er Fevrier, 1909.



Jesus au milieu des docteurs





Vieux moulin du temps de Mgr de Laval



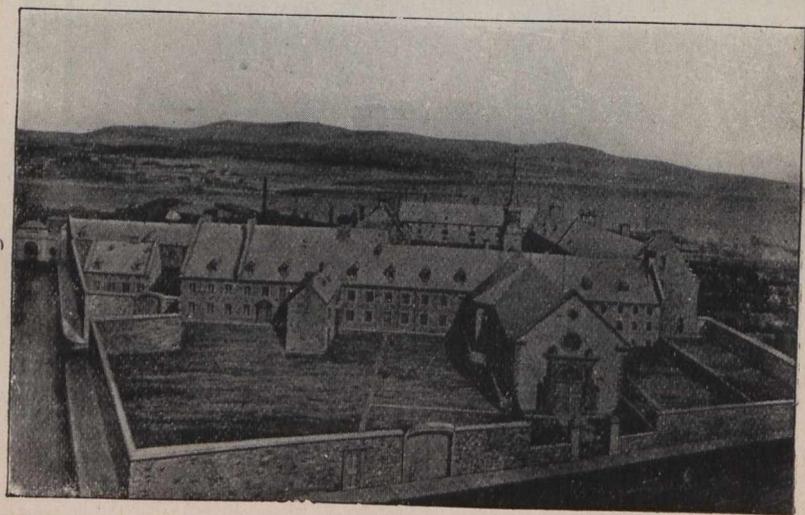
Calvaire dans une campagne canadienne



QUEBEC.—Scène de marché



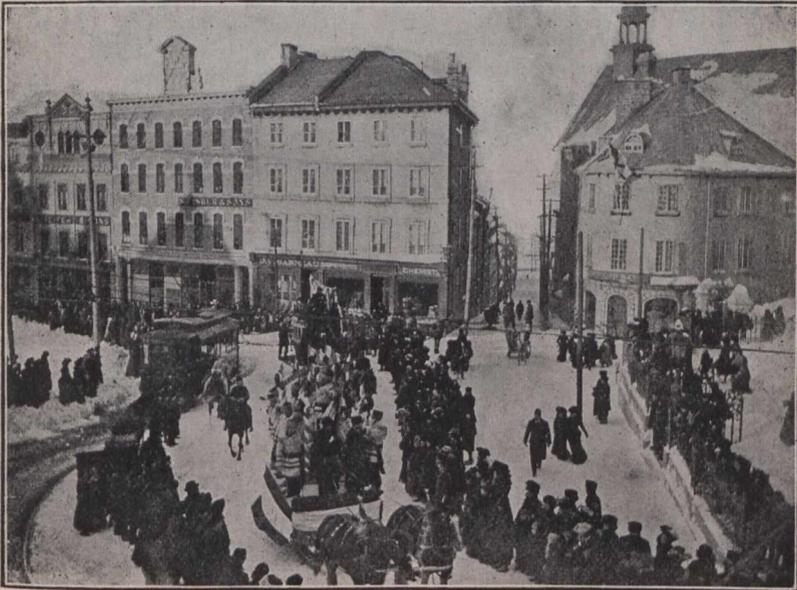
QUEBEC.—Scène de marché



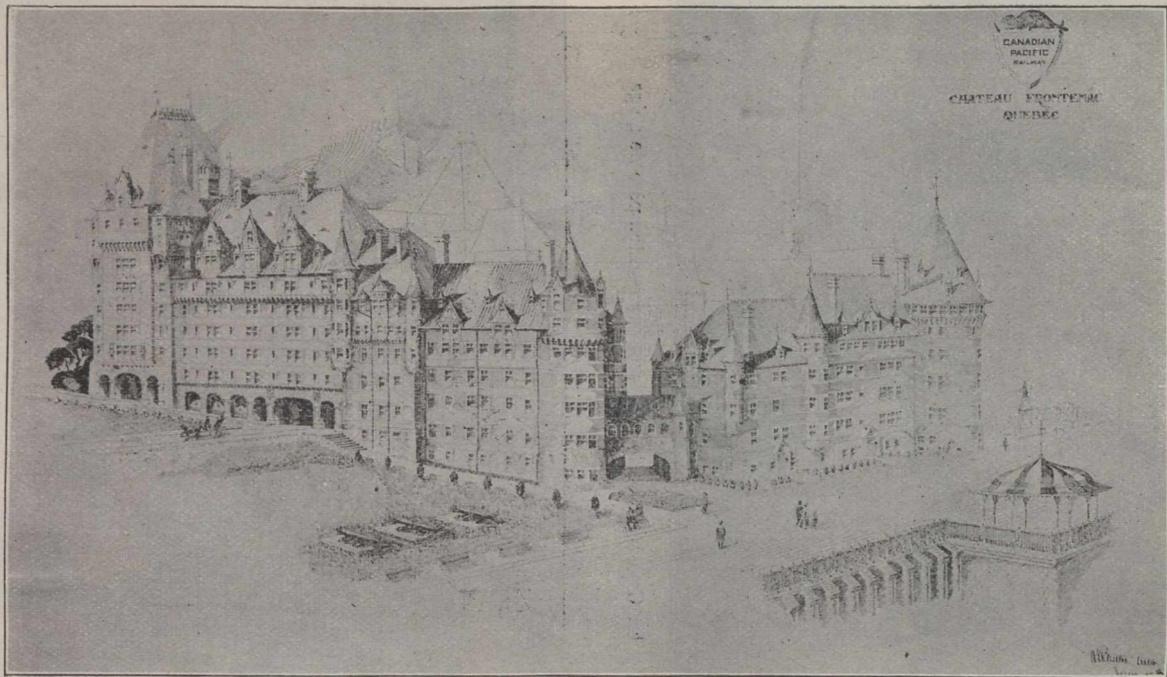
L'ancien collège des Jésuites



La Grande Allée à Québec après une tempête de neige



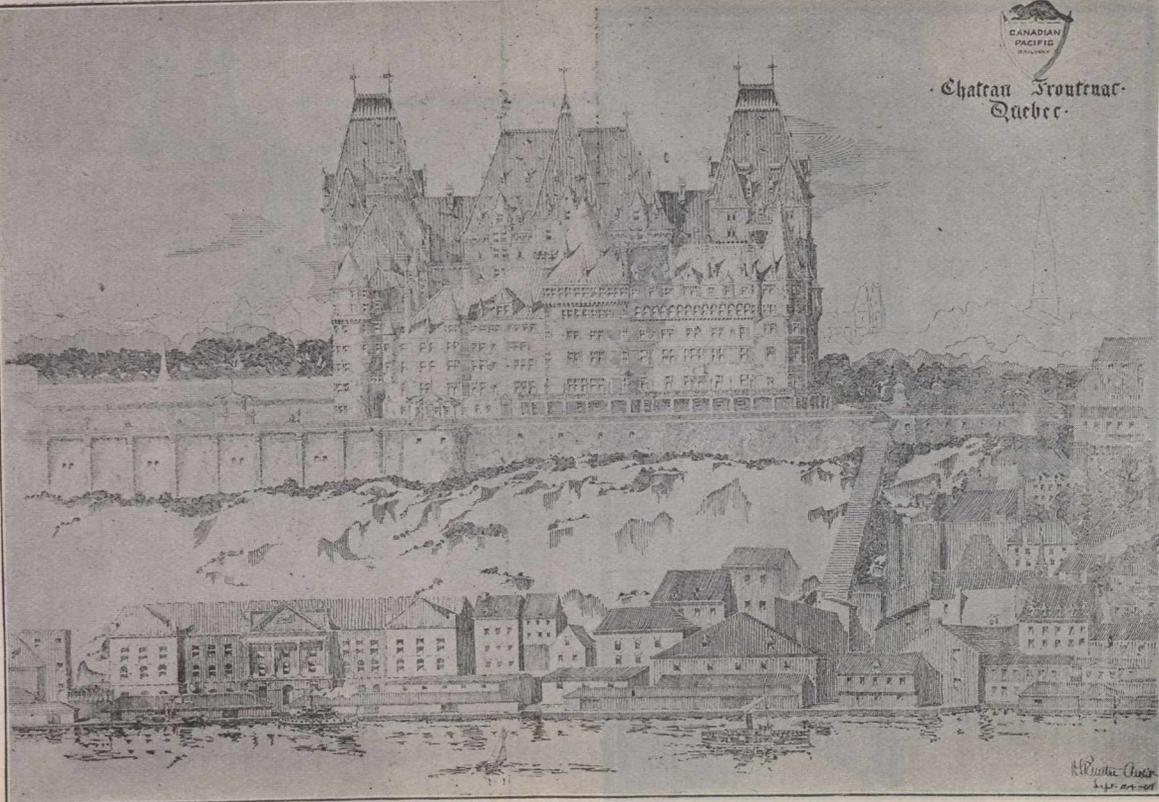
RUE DE LA FABRIQUE, QUÉBEC.—Pendant le Carnaval



QUEBEC.—Le Chateau Frontenac vu de la Terrasse

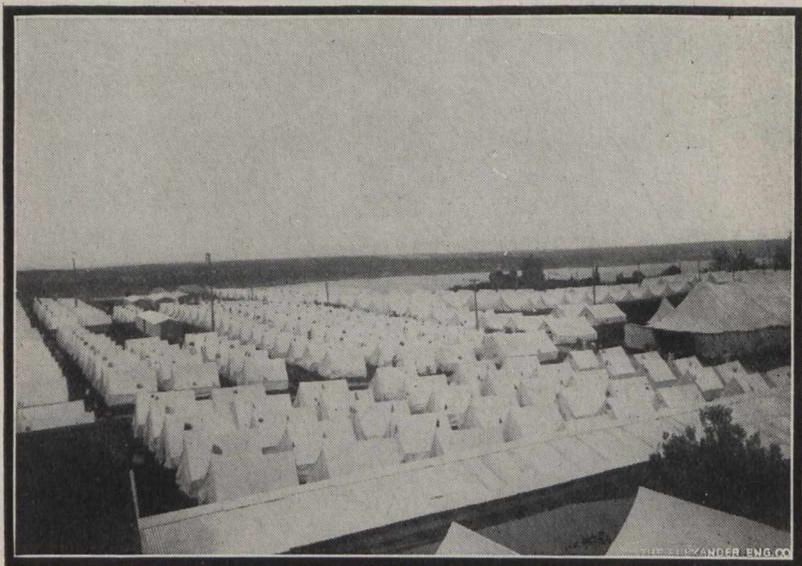


Chateau Frontenac.
Quebec.



QUEBEC.—Le Chateau vu de la Basse-Ville

Souvenirs du Troisième Centenaire



LA VILLE DES TENTES



VILLE DES TENTES.—La promenade



SPECTACLES HISTORIQUES.—L'arrivée des Ursulines.



SPECTACLES HISTORIQUES.—Entre les scènes.



SPECTACLES HISTORIQUES.—A la Cour d'Henri IV.



SPECTACLES HISTORIQUES.—Entre les scènes.



L'arrivée du "Don de Dieu"



L'équipage du " Don de Dieu "

Devant un Calvaire

A ma petite fille Simone

*Elle a joint les deux mains, croisé ses petits doigts
Et prononcé ton nom pour la première fois,
Jésus !*

*Je la voyais grave, préoccupée,
S'arrêter court et puis me donner sa poupée,
Afin d'avoir les mains libres, et j'entendis
Monter vers moi sa douce voix de Paradis.
Elle ne disait pas : JÉSUS ! la chère belle !
Sa langue de vingt mois, faible encore et rebelle,
Ne peut pas prononcer tous les mots ; il en est
Qu'elle estropie un peu, mais on s'y reconnaît.
Cette fois, absorbée et tout à sa prière,
Levant les mains et sans regarder en arrière,
Ses deux yeux grands ouverts attachés sur la croix,
Elle disait JÉJÛ ! Mais le Maître, je crois,
Le bon Maître toujours clément à qui l'invoque
Malgré la voix gracile et la forme équivoque,
Dut incliner la tête et sourire aujourd'hui,
A ce nom de JÉJÛ qui s'élevait vers lui.*

*Jésus ! O chère enfant, tu ne sais pas encore
Que le nom de Jésus brilla comme une aurore
Sur Bethléem, et que, depuis que la Croix luit,
Rouge du sang divin qui tombait dans la nuit,
Toute lumière et tout espoir nous viennent d'elle.
Dix-neuf siècles le monde est demeuré fidèle
A Jésus, et toujours le peuple et les rois
Ont accepté de vivre à l'ombre de sa Croix.
L'arbre, dont la racine était aux Catacombes,
Couvrait de ses rameaux les berceaux et les tombes ;
D'un bout à l'autre de l'Europe, il fut pour nous
Le symbole sacré qu'on adore à genoux.
Sur les maisons et les hospices, les écoles
Et les palais, il rayonnait. Les protocoles
Invoquaient le saint nom, et tout eût semblé vain,
Qui ne fût confirmé par le Signe divin.*

*Le voyageur le saluait au bord des routes,
 Consolant tous les deuils, rassurant tous les doutes,
 Maître de tous les temps, roi de tout l'univers,
 Le Christ tendait vers nous ses bras toujours ouverts.*

*Aujourd'hui, la révolte a secoué les branches
 Du grand Arbre divin, et les colombes blanches
 S'envolent dans la nuit qui nous gagne. On défend
 Au vieillard d'espérer, et de croire à l'enfant...
 Et voici tout à coup, pourtant, dans le silence,
 Que vers le ciel ta voix enfantine s'élance,
 Proclamant devant un calvaire du chemin
 La croyance d'hier et l'espoir de demain.
 Maintenant qu'on poursuit Jésus et qu'on l'exile,
 Ton humble petit cœur va donc être un asile
 Pour le Maître. Et voici que rayonne au ciel bleu
 De ton âme une aurore où réapparaît Dieu.
 Tes douces mains, par je ne sais quels sortilèges,
 Vont relever ces Croix que des mains sacrilèges,
 Renversèrent. Tu viens, malgré de vains défis,
 D'offrir comme un premier hommage au Crucifix,
 Et cet appel nouveau qui montait de la terre
 Me semblait ajouter quelque chose au mystère,
 Et j'écoutais ainsi se prolonger par toi
 Comme un tremblant écho d'espérance et de foi!*

*Blasphémateurs, voyez cet adorable chose:
 Lorsque vos lois partout ont traqué Jésus-Christ,
 Un enfant de vingt mois, un ange blond et rose,
 Aperçoit un dernier Calvaire et lui sourit*

Louis Tiercelin.

Questions actuelles

L'Assimilation dans la Nouvelle Angleterre.

M. l'abbé Magnan, de New Bedford, Mass., est convaincu que "les injustices et la persécution dont les nôtres furent les victimes tendent à disparaître." C'est du moins ce qu'il affirme dans un article publié par l'"Union" de Woonsocket et où il s'efforce d'éclaircir certaines phrases concernant le "nationalisme" qu'il publiait dans le même journal quelques semaines auparavant.

Les explications qu'il donne et que nous allons reproduire en entier lui avaient été demandées par un article que nous avons publié le 3 décembre dans l'"Action Sociale" sur le "journalisme franco-américain." Certaines circonstances qu'il n'est pas nécessaire de rappeler ici, mais que notre révérend ami de New-Bedford connaît peut-être, ont fait juger sage de ne pas pousser jusqu'à une polémique dans l'"Action Sociale," les explications que les articles de M. l'abbé Magnan pouvaient provoquer de part et d'autre. On comprendra, du reste, que pour discuter avec avantage une question de pareille délicatesse chacun doit être parfaitement libre de ses mouvements.

Donc, nous avons demandé à M. l'abbé Magnan ce qu'il entendait par ce qu'il désignait dans son article comme les "vues étroites du nationalisme." Cette fois, afin de bien poser la question à débattre nous allons reproduire en entier le paragraphe contenant l'allusion qui a piqué notre curiosité : voici :

"Si comme nous le pensons, disait-il, la sève chrétienne continue à circuler librement dans ce pays que nous aimons tous ; si l'union ne cesse de régner dans le troupeau commis à la garde de l'épiscopat et son clergé, si surtout les vues étroites du nationalisme ne viennent pas entraver l'œuvre éminemment surnaturelle du salut des âmes, quelles qu'elles puissent être, nous croyons fermement que, sous la puissante direction des O'Connell, des Harkins, des Stang, des Feehan, des Guertin, etc., nous pourrons continuer les pacifiques conquêtes de nos devanciers et faire de ce peuple américain, si judicieux et si droit, le premier peuple du monde."

Tout cela se lisait fort bien, malgré le plaisir que semble prendre l'auteur à mélanger les vivants et les morts, ou même à flatter de hauts personnages qui ne pensent pas tout-à-fait comme lui sur le chapitre de l'assimilation ; tout cela se lisait fort bien, mais il fallait savoir à quel genre de nationalisme le beau rêve de M. l'abbé Magnan courait le risque de se buter. Et pour le savoir, nous le lui avons demandé ! Voici comment il a répondu :

“Comme nous tenons énormément à rester dans les bonnes grâces de l’“Action Sociale”, (1) nous allons nous expliquer bien simplement, sur cette délicate question, non en sectaire, mais un peu à la manière des philosophes et des théologiens qui cherchent avant tout la vérité, la justice et le bien.

“Il y a, à notre humble avis, un double nationalisme à vues étroites qui peut entraver l'œuvre du salut des âmes aux Etats-Unis. Le premier, et le plus dangereux jusqu'ici, est le nationalisme assimilateur.

“On peut le définir : Un système d'absorption ou d'empiètement, au détriment des autres races, préconisé par un certain groupe de catholiques de langue anglaise qui s'imaginent à tort ou à raison constituer à eux seuls l'Eglise américaine. Ce nationalisme, froidement analysé, renferme de l'égoïsme, de l'ambition, un peu d'avarice, beaucoup de tyrannie et surtout un désir immodéré d'afficher vis-à-vis des détenteurs du pouvoir gouvernemental un civisme que ces derniers n'ont jamais exigé.

“Ce nationalisme injuste et anti-chrétien repose sur un principe évidemment erroné, à savoir, que le peuple est fait pour l'Eglise et non l'Eglise pour le peuple.

“En pratique, il consiste à angliciser systématiquement des populations soi-disant étrangères en leur refusant, de parti pris, des prêtres de leur nationalité, des paroisses et surtout des écoles.

“Ce nationalisme odieux a sévi parfois ici, aux Etats-Unis, et l'on signale ses places fortes et ses champs d'action. On pourrait faire son histoire et relever son passage en faisant l'énumération des apostasies qu'il a provoquées et des milliers d'âmes qu'il a jetées dans l'indifférence. Toutefois, il est certains autres produits du nationalisme que nous tenons

(1) Il n'est pas question de ça.

encore à signaler parce qu'ils peuvent devenir une obstacle sérieux à l'expansion de la foi chrétienne aux États-Unis.

“Il est urgent, dans les circonstances actuelles, que les différents groupes dont se composent l'Eglise américaine se protègent contre l'influence délétère de la population ambiante en conservant leurs traditions ancestrales. Ceci est un fait reconnu. Mais, il ne faut pas, d'un autre côté, qu'un mur les sépare les uns des autres, et que, surtout, ils vivent sur un pied d'hostilité. Ce serait méconnaître étrangement l'esprit du christianisme qui est avant tout un esprit de concorde et de charité. La paix et l'harmonie doivent régner dans l'Eglise du Christ. Nous formons une société, une famille, sous la direction de nos seigneurs les évêques, et nous ne pouvons nous désintéresser des œuvres qui sont destinées à favoriser les progrès de la religion dans notre pays d'adoption, pas plus que nous pouvons rester étrangers à l'extension de la foi dans le monde.

“Il y aurait donc erreur, sous prétexte de combattre l'assimilation, de refuser systématiquement notre co-opération aux œuvres apostoliques, sociales, etc., qui demandent l'unité d'action des catholiques américains.

“Faire bande à part, quand le pays est en danger, quand il faut marcher à l'ennemi, est non seulement de mauvaise politique, mais une trahison.

“Ce serait également une œuvre néfaste de semer la défiance vis-à-vis de l'autorité religieuse, de miner cette même autorité par des attaques de parole et de plume aussi inqualifiables le plus souvent qu'imméritées par ceux-là qui en sont l'objet.

“Nous connaissons un certain nombre de prétendus patriotes qui s'imaginent facilement avoir tout réglé, redressé tous les griefs quand, dans un congrès ou ailleurs, ils ont satisfait leurs instincts belliqueux par un discours virulent où les supérieurs ecclésiastiques sont plus ou moins malmenés.

“La tribune ou la presse ne sont pas les tribunaux compétents où l'on doit traîner les successeurs des apôtres. Une humble requête adressée à qui de droit, serait, ce me semble, plus pratique et surtout plus chrétien.

“Enfin, qu'il me soit permis de le dire, il me paraît absurde de voir partout et toujours le fantôme abhorré de l'assimilation, et de s'imaginer que, à propos de tout et de rien, on veuille croquer du Canadien.

“Les hommes sont des créatures plus ou moins avariées, sujettes aux faiblesses et à l’erreur. L’Eglise, dans sa milice et même son état-major, n’échappe pas toujours aux terribles conséquences du péché. Toutefois, hâtons-nous de le dire, le mal ne subsiste chez elle qu’à l’état d’exception, et la sève puissante de la vie surnaturelle qui circule dans ses membres ne tarde pas d’ordinaire à éliminer les germes morbides qu’il y dépose.

“Les injustices et la persécution, dont les nôtres furent les victimes, tendent à disparaître, du moins à diminuer, et je crois qu’avec un peu de modération, de méthode et de persévérance, nous finirons par obtenir gain de cause.

“Pour cela, il faut grouper nos forces, discipliner nos énergies, ne pas nous mettre à la remorque des casseurs de vitres trop portés à assimiler la religion à la politique, et surtout nous méfier de ces grands patriotes qui sonnent aisément de la trompette, mais ne mettent plus les pieds à l’église.

“Il nous faut surtout montrer partout et toujours que ce que nous tenons à léguer à nos enfants ce n’est pas seulement un idiome, une simple dénomination nationale, mais bien les saines traditions d’une vie franchement chrétienne et catholique.”

Il nous semble que si M. l’abbé Magnan a réussi, comme il le voulait, à répondre “non en sectaire”, il a également réussi à ne répondre qu’un peu à la manière des philosophes et des théologiens, qui, disons-le, dans les circonstances, ne perdraient rien à être franchement patriotes.

Dans tous les cas, nous lui savons gré de la franchise avec laquelle il a peint le “nationalisme assimilateur.” A-t-il été aussi sincère lorsqu’il a affirmé que le nationalisme tendait à disparaître? C’est possible, mais alors il a évidemment oublié certains programmes fameux, certains discours à allures prophétiques sur le rôle de la langue anglaise dans l’Eglise, certains événements déroulés sous ses yeux, et nous nous demandons si son article n’a pas puisé dans de vieux souvenirs le ton plus ou moins agressif qu’il prend à l’égard des patriotes franco-américains. Du reste, nous n’entendons pas le chicaner pour si peu.

Il sait déjà qu’il n’a pas prouvé beaucoup contre le “nationalisme” franco-américain, puisqu’il emploie ce terme, en mettant les nôtres en garde contre les “grands patriotes qui sonnent aisément de la trompette, mais ne mettent plus le pied à l’église.” Il ne prouve rien contre le sentiment

national en dénonçant les parasites qui l'exploitent de quelque manière. Ces parasites, du reste, ne sont que fort heureusement une exception comme ils ne sont pas les seuls de leur espèce. Ils se rencontrent un peu partout, dans toutes les sphères de la société, et à côté de ceux qu'il cite, je pourrais placer plusieurs gens réputés patriotes qui n'ont élevé la voix, pendant les grandes luttes, que pour intervenir contre ceux qui étaient en pleine bataille, et que, la paix rétablie et le danger passé, j'ai entendus de mes oreilles se proclamer les "membres militants" de l'organisation nationale. Le mouvement national aux Etats-Unis n'a jamais rien reçu de ces gens-là, si ce n'est qu'il a été souvent gravement compromis par eux après leur avoir fourni l'occasion et le moyen de parvenir. On sait que le titre de Franco-Américain est une belle enseigne et les habiles et les ambitieux de toutes nuances ne manquent pas de l'afficher. Et il serait intéressant d'établir combien des nôtres sont restés franchement fidèles à leur race malgré le succès !

Mais passons plutôt à d'autre chose. M. l'abbé Magnan s'était engagé à nous parler d'un double nationalisme et il devait le faire "à la façon des théologiens et des philosophes, qui cherchent avant tout la vérité, la justice et le bien."

Mais qu'est-ce qu'ils cherchent donc ces théologiens et ces philosophes qui prêchent la fusion des races dans l'église américaine, et commettent, depuis 30 ans, les plus criantes injustices contre les éléments catholiques qui sont venus s'ajouter à la nation américaine ? Où sont donc les théologiens et les philosophes qui placeront un nom franco-américain parmi les candidats au siège épiscopal de Burlington ? Est-ce qu'ils ne s'appellent pas théologiens et philosophes aussi ceux qui ont entrepris la tâche barbare d'angliciser de force les petits canadiens du Connecticut, qui maintiennent à Hartford un collège "français" où l'anglais domine, qui négligent l'école paroissiale ou la suppriment, qui snobent les organisations franco-américaines et banquettent avec les Knights of Columbus ou s'enrôlent dans la United Irish League ?

Beaucoup de ceux-là, il y a vingt-cinq ans, prédisaient que de nos jours, plus un mot de français ne serait parlé dans la Nouvelle-Angleterre. Ils ont fait mieux que cela. Aux prêtres franco-américains qui arrivaient, ils disaient avec colère : "Vous prenez nos places !"

Pendant que nous étions à Woonsocket, un brave curé

irlandais—théologien et philosophe, lui aussi, je suppose—disait en croyant avoir beaucoup d'esprit : My Church is the Catholic Church, Father Dauray's is the French Church ! (1) Nous pourrions rapporter des incidents tout aussi pénibles démontrant à quelle tradition le nationalisme assimilateur va s'inspirer. Et il est certain que cette tradition est soigneusement gardée. Et nous savons bien que M. l'abbé Magnan lui-même n'en doute pas. Autrement nous n'aurions qu'à lui rappeler certaine colère qui a suivi la convention des journalistes franco-américains, certain endroit où un évêque force deux cents enfants, dont deux petits irlandais, qu'il venait de confirmer à réciter les prières en anglais, certaines affirmations écrites fort compromettantes, au sujet de la "presse sans Dieu" de la Nouvelle-Angleterre, l'indifférence avec laquelle on accueille depuis de nombreuses années les suppliques respectueuses des centres franco-américains où l'envoi d'un prêtre de langue française s'impose, le fait qu'il est impossible, dans plusieurs diocèses, et très difficile dans la plupart, de faire accepter des prêtres venant du Canada, les efforts prudents mais tenaces que l'on fait un peu partout pour angliciser les écoles en les faisant passer graduellement sous ce qu'on appelle déjà en certains milieux le "régime épiscopal." (2)

Non, on ne peut pas dire que les misères causées aux nôtres tendent à disparaître et qu'avec un peu de patience on finira par triompher de tous les obstacles. Un mal aussi grave que celui que nous décrit M. l'abbé Magnan dans sa définition du nationalisme assimilateur ne peut pas disparaître aussi facilement qu'il veut le croire. Du reste, les diocèses où l'assimilation est favorisée ou même forcée sous une forme ou l'autre sont connus. Lequel de ces diocèses manifeste quel changement dans sa façon de traiter les Franco-Américains ? Voilà ce qu'il faut d'abord indiquer avant de prétendre que la situation n'est plus aussi mauvaise.

Et on pourrait peut-être citer quelques cas isolés de tolérance que, tout à côté, on découvrirait un acte regrettable à l'égard d'un petit groupe peu connu et moins organisé que les autres. Les journaux ne viennent-ils pas de nous ap-

(1) Mon église est l'église catholique. Celle du Père Dauray, est l'église française (canadienne).

(2) Sur cette question des écoles paroissiales il y a des exceptions ; elles ne sont pas nombreuses, mais il y en a, et il n'est pas nécessaire de les indiquer.

prendre que M. l'abbé Cassidy, celui-là même qui attribuait un rôle assimilateur aux Knights of Columbus et les en félicitait, vient d'être nommé grand vicaire du diocèse de Fall River? A-t-on bien oublié à Boston les rudes enseignements et les très raides exigences de Portland? Voilà pour les faits, et on n'est pas plus rassuré si on s'arrête aux paroles, si on écoute les discours, même ceux qui ont été le plus soigneusement préparés et qui ont reçu le cadre d'un glorieux centenaire.

Dans le discours même prononcé par l'archevêque de Boston à l'occasion du centenaire de son diocèse, discours que M. l'abbé Magnan proclame un chef-d'œuvre d'éloquence chrétienne et qui n'est qu'un monument d'opportunisme ultra-américain, dans ce discours qui a pourtant reçu beaucoup d'éloges des protestants, pourquoi les paroles chaleureuses qui étaient dues à la mémoire des fondateurs du diocèse se sont-elles changées en une sorte d'apothéose des puritains? Dans ce même centenaire, quelle part a été donnée au rôle joué par les nôtres dans l'édification de l'œuvre magnifique, par les missionnaires envoyés par les évêques de Québec? Qui a rappelé que 300,000 catholiques de langue française, et peut-être davantage, font partie de ce troupeau magnifique que l'on a mis cent ans à réunir? On ne pouvait pas oublier que le premier évêque de Boston était un français; un marquis de Bouthillier-Chavigny quelconque, qui n'est peut-être pas inconnu à un monsieur de même nom qui est passé au Canada, a été chargé de faire son éloge en français. Nous ne croyons pas que le nom du Père Rasle ait été mentionné par un seul des orateurs.

Sans doute, on ne peut pas prétendre que ce soit-là de l'assimilation directe. C'est quelque chose de pire. C'est le manteau dont les assimilateurs voilent leur œuvre dans la Nouvelle-Angleterre. C'est un des nombreux moyens dont ils se servent pour empêcher les autorités romaines d'apprendre qu'il y a aux Etats-Unis 1,500,000 catholiques franco-américains qui sont encore les plus inébranlables soutiens de l'Eglise.

M. l'abbé Magnan dira peut-être que montrer la situation sous un tel angle c'est voir de l'assimilateur partout. Il se trompe. C'est voir la situation telle qu'elle est. Et puis, il aurait raison qu'il faudrait encore déterminer lesquels sont moins à redouter, de ceux qui voient le danger partout et de ceux qui ne le voient nulle part. Et puis il est si bien établi

que, pour nos compatriotes de la Nouvelle-Angleterre, le danger n'a pu que changer de forme depuis cinquante ans, qu'il n'est jamais disparu !

A ce danger d'assimilation est venu s'en joindre un autre contre lequel il est plus difficile de se prémunir parce qu'il est moins apparent et qu'il se présente d'ordinaire sous des dehors plutôt séducteurs. Et M. l'abbé Magnan lui-même, qui connaît si bien le premier puisqu'il nous en donne une définition splendide, semble ne pas avoir échappé au deuxième.

Nous avons parlé de l'invitation, renouvelée sous diverses formes, que l'on fait aux Franco-Américains de "ne pas faire bande à part" et de ne pas méconnaître l'esprit du christianisme qui est avant tout un esprit de concorde et de charité." L'écrivain de l'"Union", après avoir exposé cette doctrine, ajoute que les Franco-Américains commettraient une erreur en refusant, sous prétexte de combattre l'assimilation, leur coopération "aux œuvres apostoliques, sociales, etc., qui demandent l'unité d'action des catholiques américains."

Quelles sont ces œuvres apostoliques et sociales? C'est le temps de donner de nouvelles explications. Nous savons que sous ce rapport les catholiques franco-américains n'attendent pas toujours les exemples de leurs chefs hiérarchiques pour faire des œuvres. La société du Denier de Saint-Pierre était déjà fondée et combattue dans le diocèse de Portland quand l'épiscopat songea à répondre aux appels pressants du Délégué Apostolique.

Veut-on parler de la Fédération Américaine des sociétés catholiques? Quel Franco-Américain va conseiller à ses compatriotes d'entrer dans cette association dont le programme avoué est encore la fusion des races?

Et, puisqu'il est question d'œuvres sociales, pourrait-on nous dire combien d'évêques de la Nouvelle-Angleterre ont accordé leur approbation à l'Association Catholique de la jeunesse Franco-Américaine. Nous pouvons en nommer, et des mieux connus, qui ont très sèchement refusé cette approbation. Et ce sont ceux-là qui, étant les plus vieux ou les plus autorisés, devraient parler les premiers.

Va-t-on blâmer les Franco-Américains s'ils préfèrent s'en rapporter à leur propre initiative en fait d'œuvres à accomplir, et s'ils prennent les moyens de faire reconnaître, au moyen de quelques entreprises louables, qu'ils sont toujours les fils dévoués de l'Eglise et les gardiens irréductibles des traditions de leur race?

M. l'abbé Magnan dit : "Faire bande à part, quand le pays est en danger, quand il faut marcher à l'ennemi, est non seulement de mauvaise politique, mais une trahison." Voilà des paroles très graves qui, répétées par les assimilateurs eux-mêmes, depuis nombres d'années, ont fait plus de tort à l'Eglise qu'on ne le croit. Et quel danger menace donc le pays, et quel ennemi redoutable se lève-t-il donc pour que les éléments catholiques se fondent sans retard, pour le combattre, dans une grande tout irlandais-saxon ?

Nous avons déjà entendu ce langage, mais dans les réunions politiques, et c'est peut-être là que nous l'entendrions bientôt avec plus de force, si les sauveurs improvisés de la république finissaient par être crus. Pour leur part, les Franco-Américains n'ont qu'à se féliciter de la nouvelle patrie qu'ils ont choisie ; de la liberté américaine ils jouissent largement ; leurs relations avec les concitoyens américains sont empreints de loyauté et de courtoisie ; dans le domaine politique, leur nationalité, leur langue, sont l'objet d'égards très délicats ; leur prestige toujours grandissant est dû à leur amour du travail, à leur industrie, et à leur tempérament conservateur. S'ils ont à se plaindre de quelqu'un, c'est de ceux-là même qui auraient dû leur montrer quelque sympathie à cause de leur communauté de croyance.

Ceux qu'on leur propose comme alliés dans les œuvres sociales ce sont les chefs mêmes d'un élément qui a fourni au pays tous les éléments radicaux qui agitent sa politique, et qui ne cessent de crier leur mécontentement contre les institutions de leur pays.

Qu'il soit possible, dans des conditions de paix et de concorde, d'obtenir une certaine coopération entre les divers éléments qui composent la population catholique de la Nouvelle-Angleterre, cela n'est pas douteux. Mais il ne faut pas oublier que le règne de la paix et de la concorde doit être précédé du règne du droit. Et voilà bien ce que nos compatriotes ont mille fois raison de ne pas oublier. Ils sont les persécutés, il ne leur appartient pas de proposer la paix ou de désarmer. Et si on les invite à fraterniser plus étroitement ils ne peuvent avoir qu'une réponse : "Rendez justice d'abord !"

Et s'il est quelque chose de regrettable c'est que des conseils de faiblesse et d'abdication puissent leur être donnés par des compatriotes dont le talent, s'ils le voulaient, pourraient peut-être assurer le triomphe de la cause. C'est comme si l'on croyait en certains quartiers que la condition de

vie ou quelques avantages spéciaux pouvaient dispenser des devoirs patriotiques. Nous avons entendu dire ou nous avons lu quelque part "qu'il n'y a pas de droit contre le droit." Cela résume bien l'attitude des Franco-Américains vis-à-vis de leurs supérieurs hiérarchiques. La situation qu'on leur a faite est telle qu'il doivent constamment combattre l'assimilateur qui se cache derrière leur évêque. Et quelle loi les protège? Aucune. Dans les conseils diocésains ils sont invariablement en minorité même s'ils forment la majorité du diocèse. Ils sont hors la loi et on leur prêché d'observer la loi.

M. l'Abbé Magnan parle "d'humbles requêtes." Certes, ce moyen n'est pas plus neuf qu'il est efficace. Et ce moyen on sait ce qu'il vaut, et si on l'emploie avec succès c'est devant les plus hauts tribunaux de l'Eglise. Et avant d'en arriver là les patriotes vous diront quel long et douloureux calvaire il faut monter. Nous n'oublierons jamais la douleur profonde de trois braves Franco-Américaines qui vinrent un jour me raconter en pleurant la façon dont elles venaient d'être éconduite par leur évêque. Leur crime? Elles venaient de présenter à leur évêque une "humble requête" lui demandant du français à l'église pour les 180 familles franco-américaines faisant partie de leur paroisse et ne comprenant pas l'anglais. On les avait proprement mises à la porte. Et on n'invoquera pas dans ce cas, le prétexte que l'évêque pouvait ne pas avoir de prêtre de langue française. Il y avait depuis longtemps, dans la paroisse en question, un vicaire franco-américain auquel on défendait de parler français à l'église. Combien de centaines de requêtes dorment encore dans le secret des évêchés irlando-américains?

Mais qu'est-ce qu'il faut faire, alors? Il faut que les revendications nationales soient appuyées par toutes les forces organisées de l'élément et surtout par les deux principales, les sociétés et les journaux.

S'il y a d'autres moyens, que ceux qui ont le conseil ou la critique faciles les indiquent. Il n'est pas ici question de procédure à suivre dans des cas particuliers. Il s'agit de trouver un moyen de défense à adopter par les nôtres, il s'agit de trouver une ligne de conduite qui leur permette de réussir mieux que dans le passé à maintenir leur intégrité nationale. Et, si en trouvant ces moyens, on découvre aussi des patriotes plus habiles, plus actifs, plus généreux, tant mieux!

J. L. K.-Laflamme

Ce qui ne dure pas

A Locarno, sur les bords du lac Majeur, entre onze heures et minuit, à une vaste fenêtre en marbre d'un premier étage de grand hôtel silencieux et désert. On est aux premiers jours de mai, et ils sont accoudés l'un près l'autre.

RENE, vingt-neuf ans.

MATHILDE, vingt ans.

RENÉ.—Cette promenade que nous venons de faire sur la route était bien agréable. As-tu vu là-haut, près de l'église, comme les yeux des femmes du peuple assises sur les marches brillaient dans l'ombre quand nous sommes passés près d'elles ?

MATHILDE.—Oui. Elles ont des yeux magnifiques, elles nous enviaient peut-être.

RENÉ.—Elles avaient raison. Te sens-tu mieux ? Es-tu moins lasse que ce matin ?

MATHILDE.—Je te remercie, je suis très bien, c'est le voyage qui m'avait fatiguée un peu. Ah ! hier quand nous sommes arrivés dans l'après-midi, j'étais rompue. Mais bien heureuse tout de même. Et d'une nervosité ! Tu sais, au moment où le train s'est arrêté, tout doucement, comme s'il perdait connaissance, un peu avant la gare de Bellinzona ?

RENÉ.—Oui, tu avais les larmes aux yeux. Je t'ai demandé pourquoi.

MATHILDE.—Je t'ai répondu : Rien. La vérité, c'est que j'étais émue à un point dont tu ne peux pas te faire une idée. Cela m'a saisie tout d'un coup, quand le train a ralenti sa marche, et qu'il s'est trouvé soudain immobile, au milieu de la campagne, dans un silence qui m'a pris le cœur. Le ciel était si bleu que je n'en avais jamais vu de pareil ; les montagnes, comme en velours lilas, se dressaient devant moi avec leurs cascades d'argent ; il y avait un petit vent parfumé qui entrait par la fenêtre du wagon, qui me glissait comme un baiser sur la figure ; j'ai pensé : "Voilà, c'est l'Italie, je suis avec René." Et puis, les rayons de ce soleil si tiède... j'ai songé aussi malgré moi aux poitrinaires, aux malades qu'on rencontre dans le Midi avec de grandes mains, à tous ceux qui meurent, en pleine jeunesse, qui ne verront plus jamais tant de belles choses, et alors j'ai eu au coin de l'œil... comme une petite fille. Tu sais qu'il ne m'en faut pas beaucoup ?

RENÉ.—Es-tu enfant ! Pourtant je ne te gronde pas, car j'ai éprouvé à peu près la même impression que toi. Tu n'en as rien vu. Mais, précisément, à cet instant dont tu parles, moi je regardais du côté opposé, où il y avait tout au loin un bataillon de soldats suisses qui bivouaquaient dans les herbes. Quelques-uns agitaient des foulards de couleur. Les fumées de leurs feux montaient toutes droites parmi les fusils en faisceaux dont les baionnettes étincelaient. C'était vraiment joli. J'ai détourné la tête, j'ai vu d'un regard les prairies, les montagnes, l'horizon, et je n'ai pas eu d'autre idée que celle-ci : qu'il serait dommage de venir ici tout seul.

MATHILDE.—C'est vrai.

RENÉ.—A quoi penses-tu ?

MATHILDE.—A tout ce qu'il s'est passé depuis avant-hier ; les pleurs de maman, notre départ, ces grandes montagnes du Gothard sous la neige. . . oh ! je le retiens, l'Anglais du sleeping ! notre arrivée dans cet hôtel vide où nous ne sommes que cinq voyageurs—j'ai compté tantôt—Il me semble que j'ai vécu un an depuis ces deux jours.

RENÉ.—Et moi cinq minutes. Comment te trouves-tu ici ? N'est-on pas bien ?

MATHILDE.—Oh si ! Nous y resterons toute la semaine.

RENÉ.—Tant que tu voudras.

MATHILDE.—Comme on est loin de Paris, loin de tout ! Ecoute ? On n'entend rien, mais pas le plus petit bruit. C'est comme à l'infirmerie, au couvent.

RENÉ.—Rien. La nuit est magnifique.

MATHILDE.—Les étoiles ont l'air d'être plus nombreuses, et plus belles ! Brillent-elles, mon Dieu ! Y en a-t-il ! Oh ! comme il y en a ! Beaucoup plus qu'en France. A force de regarder on dirait qu'elles remuent, mais si peu que cela semble plutôt une respiration. Et puis. . . oh ! mais on découvre un tas de choses ! Sais-tu bien qu'elles ne sont pas pareilles. Il y en a des vivantes, et d'autres froides, pointues qui ne bougent pas, comme si elles étaient mortes, et puis il y en a des roses, des bleu pâle, des vertes, j'en vois des vertes, couleur de flammes de Bengale. Est-ce beau ! Est-ce haut ! Une fois qu'on a levé la tête, on est prise, on ne peut plus s'arracher de les aimer. Quand j'étais petite je trouvais qu'elles ressemblaient à des boutons de manchettes. Et dire qu'on ne saura jamais. . .

RENÉ.—Jamais.

MATHILDE.—Et ce silence. Crois-tu que c'est du silence !

Un silence qui vous remplit, qui vous fait songer, qui vous rappelle des choses passées. As-tu remarqué, dans des moments comme ceux-ci, le soir, quand tout est calme, doux, ténébreux, qu'on est sur une terrasse, quelque part, au bord de l'eau, ou bien sous les arbres noirs, que le ciel a toutes ses étoiles et qu'on laisse aller la nuit minute par minute. .

RENÉ.—Eh bien, ma petite ?

MATHILDE.—Eh bien, c'est peut-être très bête ce que je vais te dire, mais as-tu remarqué ? On se sent plus intelligent qu'en plein jour, on a de grandes pensées vagues qui flottent, qui vont très loin, on ne mentirait pas, ah non ! on ne commettrait pas de vilaines actions. J'aime beaucoup, moi, ces instants-là, mais ils n'arrivent guère qu'en province. A Paris, les occasions manquent, et puis on n'y a pas l'esprit. Tiens, encore autre chose sur les étoiles que j'ai observé. . je ne t'ennuie pas ?

RENÉ.—Jamais, ma chérie, Voyons, qu'as-tu observé ?

MATHILDE.—La façon dont elles arrivent au ciel.

RENÉ.—Quelle façon ? Elles arrivent dès qu'il fait nuit.

MATHILDE.—Sans doute, la grosse malice Mais, c'est très singulier. Elles arrivent tout d'un coup, l'une après l'autre, et jamais, tu m'entends bien, on ne peut saisir la seconde précise où elles s'éclairent et brillent. Elles ont l'air de le faire exprès, paf, de s'allumer pendant que vous avez le dos tourné. Il n'y en avait pas ; patatras, il y en a ! Jamais je n'ai pu en voir une seule poindre et s'épanouir en m'écriant : " La voilà qui vient ! " Avoue que c'est agaçant.

RENÉ.—Console-toi. Peut-être qu'un jour il y en aura une un peu plus bonne enfant. .

MATHILDE.—Ah ! ne deviens pas moqueur. Je crois que tu me trouves ridicule et je n'ose plus rien dire.

RENÉ.—Tu sais bien que non. La main à votre ami. Là.

MATHILDE.—Tu me serres fort.

RENÉ.—Comme ça. . je ne te fais pas de mal ?

MATHILDE.—Non. Est-il merveilleux, ce lac Majeur, sous la lune ! Passer la nuit dessus, dans une barque, mais rien que nous deux, sans rameur !

RENÉ.—Veux-tu ?

MATHILDE.—Demain. Un autre soir. Il bouge à peine. Au milieu, l'eau est bleu d'argent comme le saphir que tu m'as donné, et là-bas, au pied des montagnes, elle est noire comme de l'encre. Et ces petites lumières, à droite, à gauche, en haut, en bas, dans les villages. Ah ! que j'aime tout cela ! Et toi ?

RENÉ.—Moi, je n'aime que toi. Tu n'as pas frais ? Tu ne veux pas que j'aïlle te chercher ta petite capeline ? La blanche ?

MATHILDE.—Non. Merci. Je suis parfaitement bien. Je suis contente que tu aies choisi cet hôtel. Le directeur est très comme il faut. Notre femme de service a l'air d'une brave femme. Elle m'a dit qu'elle avait deux enfants. Et quelles belles chambres, avec de l'espace, des placards ! Sais-tu aussi que c'est tout à fait commode, ce système de persiennes qu'ils ont ici ? Malgré le soleil, on est au frais. Qu'est-ce que tu penses de ce vin du pays ? Moi, je le trouve délicieux. Nous pourrions peut-être en faire venir au petit fût. Oh ! oh ! encore une qui vient de filer ! Tu n'as pas vu ? Tu n'as pas vu ? Elle a traversé le ciel comme un oiseau

RENÉ.—Tu n'as pas formé de souhait.

MATHILDE.—Si, curieux.

RENÉ.—Lequel ?

MATHILDE.—Ah ! voilà ! cela ne te regarde pas. Dis-moi donc : Penses-tu que cela se voit énormément que nous sommes des mariés de trois jours ?

RENÉ.—Cela ne se voit peut-être pas, mais certainement cela se devine.

MATHILDE.—A notre air ?

RENÉ.—A notre air. Pourquoi me poses-tu cette question ?

MATHILDE.—Parce que j'ai remarqué ce soir, à un certain instant, que les garçons souriaient d'un air d'esprits forts, pendant que tu me versais à boire. Et puis à propos, as-tu entendu, un peu après la crème renversée, la conversation de la dame anglaise avec sa fille, cette petite de seize ans ?

RENÉ.—Non. Tu oublies que j'ai eu trois ans de suite le premier prix à Stanislas. Je ne sais donc pas un mot d'anglais.

MATHILDE.—Eh bien, l'enfant dit à une minute : " Cela me démange trop, il faut que je me gratte ! " Là-dessus sa mère rougit et d'un ton révolté : " Qu'est-ce que ce mot, Annie ? C'est affreux !—Mais, maman, que dois-je dire ? que peut-on dire ?—Rien, Annie ; vous pouvez à l'extrême rigueur dire : " Je suis mordue ", mais pas plus " Qu'en penses-tu ?

RENÉ.—Oui, en Angleterre, ils poussent très loin la décence.

MATHILDE.—Tu m'y mèneras, un jour. Plus tard.

RENÉ.—Je ne dis pas non. C'est toi qui parleras.

MATHILDE.—Ca ne me fait pas l'effet d'être un pays pour rêver et s'aimer.

RENÉ.—Pas beaucoup.

MATHILDE.—Cependant, ah ! qu'il y a dans *Copperfield*, qu'il y a de ravissantes, d'exquises.

RENÉ.—Sans doute, sans doute, mais l'Angleterre c'est avant tout, un pays pour dépenser. Il faut de la poche et de l'estomac. Peu de cœur.

MATHILDE.—Oh ! alors non, ça ne doit pas valoir l'Italie ! Voilà un beau pays ! l'Italie ! Et de braves, d'excellentes gens ! Comme on sent bien, rien qu'à les entendre, qu'ils nous aiment nous, la France ! les Français ! les Parisiens !

RENÉ.—Il ne faudrait pas creuser. Ils nous détestent. Je t'expliquerai cela plus tard. C'est de la politique.

MATHILDE.—Oui, j'ai entendu bien souvent ce pauvre père, parler politique à la maison. Il tâchait de faire comprendre à maman. Je me rappelle même une phrase qu'il avait pris l'habitude de répéter : Le terrain est brûlant !

RENÉ.—Eh bien, pour ici, je te dirai comme ton père : Le terrain est brûlant !

MATHILDE.—Tant pis ! Ils ont tout de même une jolie langue, si musicale, si caressante ; on croirait qu'ils se baignent dedans quand ils la parlent. Rien qu'à l'œil les mots écrits sont sonores, et doux : Addio ! Bacci perditi ! J'adore.

RENÉ.—Mais tu prononces très bien : Tu as l'accent !

MATHILDE.—Sans rire, tu trouves ? Dès que nous serons de retour à Paris, j'achète une petite grammaire et je l'apprends. C'est très facile. Jeanne Périssac a appris ainsi l'espagnol, toute seule. Elle avait acheté une petite grammaire, elle me l'a montrée : Le nouveau Sobrino. Tiens, sais-tu comment se dit cache-nez en espagnol ? Tapa-boca. J'ai retenu. Je parle trop. Tu me trouves trop bavarde ?

RENE.—Va donc. Va donc, mon chéri. Dis tout ce qui te passe par la tête. Si tu savais, au contraire, comme j'aime t'entendre jaser ! Mais vraiment tu ne sens pas la fraîcheur ? Tu ne veux pas rentrer ?

MATHILDE.—Oh non ! Nous avons bien le temps. Et puis, on est si bien ici ! Moi je ne me laisserais pas d'y rester des heures, avec toi.

RENE.—Chère petite !

MATHILDE.—Je vais te poser une question.

RENE.—Pose.

MATHILDE.—Toi qui les a tous lus, est-ce qu'il y a des romans où on ait absolument rendu cela ?

RENE.—Quoi cela, mon petit ?

MATHILDE.—Cela. Ce qui nous arrive. Un mari et une femme, jeunes, qui s'aiment et qui sont libres, seuls, une nuit de printemps, au-dessus d'un lac, sous les étoiles, et qui sont très heureux d'être heureux.

RENE.—Sans doute, oui, cela a été fait. Je crois bien que cela a dû être fait.

MATHILDE.—Dans un livre. Dans quel livre ? Comment s'appelle-t-il ?

RENE.—Mais...

MATHILDE.—Tu me le donneras à lire. Depuis que je suis ta femme, je sens tellement que j'aimerai lire des romans qui me feront encore penser à toi, même s'il ne s'agit pas de toi. Tu veux bien ? Cela ne te contrarie pas ? Je te parais peut-être un petit cheval échappé. Mais je n'ai pas été élevée gaiement. Tu ne sauras pas à quel point j'ai été bien élevée. Jamais les journaux. Quelquefois le *Soleil*, cependant. Jamais un mot devant moi. Les crimes même, quand on les racontait, je sentais très bien qu'on les dérangeait. Enfin, je suis une pauvre fillette ignorante. Je n'ai rien vu, rien lu. A présent, il me trotte je ne sais quoi de romanesque par l'esprit. Ah ! que cela doit être amusant, les beaux romans !

RENÉ.—Mais oui, ma mignonne, tu en liras, je te le promets. Pourtant, ce n'est pas ce que tu crois, va. Si tu t'imagines que tu y trouveras ce que tu cherches, tu te trompes. Aujourd'hui, il n'y a rien de moins romanesque qu'un roman. J'ai l'air de te parler, comme si j'avais cinquante ans ; mais la plupart des écrivains actuels ignorent complètement qu'il y a des êtres qui en ont vingt-cinq. Ils ne croient à rien et ils ne vous font croire à rien, même pas à eux. S'ils nous entendaient parler, ce soir, ils se moqueraient bien de nous, va !

MATHILDE.—Pourquoi ? Nous ne sommes pourtant pas ridicules ? Cela ne peut pas être risible de se parler à cœur ouvert, comme nous le faisons, en nous tenant la main. Continue, j'aime t'entendre. Dès que tu t'apprêtes à m'expliquer quelque chose, je suis sûre à l'avance que tu vas avoir raison. Et puis, je veux t'obéir toujours. Tu sais bien que tu feras de ta petite tout ce que tu voudras. Mon vrai, mon seul roman, c'est toi. Je te l'ai dit quand tu as commencé à venir à la maison régulièrement, pour me faire ta cour, et qu'on nous

laissait seuls après le dîner, sur le petit canapé à lyre, dans le coin. Te souviens-tu ?

RENÉ.—Parle. Va.

MATHILDE.—Et le soir où tu m'as apporté ma bague... tout le monde voulait l'admirer à la fois. C'était un jeudi. Il avait plu à torrents.

RENÉ.—Ta sœur Suzanne poussait des cris de joie : pas moyen de la coucher !

MATHILDE.—J'entends le mot de papa qui avait mis son pince-nez : " Des folies ! " Quand tu as été parti, je l'ai mise, ôtée et remise plus de cent fois, et comme je me suis endormie heureuse ! en la serrant, ma main fermée sous le drap, contre mon cœur. Dans mon sommeil, je la touchais, je la sentais : " Elle est là, c'est lui qui l'a choisie ! Elle vient de chez Boucheron. " Voilà des événements qui restent dans la vie. (*Elle regarde sa bague*). Tiens, embrasse-la, tu sais, comme à Monseigneur, au dîner du contrat ? Tu ne dis rien ?

RENÉ.—Je ne dis rien, je t'écoute, je t'écoute, et je t'aime. Tu es la plus gentille, la plus... Depuis que je te connais, je ne te vois pas un défaut, si léger soit-il. Tu n'en as qu'un : celui de trop m'aimer, car je doute que je te vaille. Enfin je tâcherai. Laisse-moi tenir ta main, cette main qui a écrit tant de fois mon nom sur tes carnets de dance. Ah ! que je t'ai aimée, mon amour, tout le temps que je n'osais pas te le dire ! Que de fois, en valsant, j'ai cru que j'allais te saisir dans mes bras, les refermer sur toi, et t'emporter à travers les salons dans tes rubans de bal !

MATHILDE.—Tu as bien fait de réagir, il n'en aurait pas fallu davantage pour qu'ensuite papa ne voulût pas de toi.

RENÉ.—Et que tu étais belle quand tu dansais ! Et tu l'es toujours, même quand tu ne danses pas.

MATHILDE.—S'il y avait seulement ici deux violons, ah ! quel trois-temps au clair de lune sur cette terrasse ! Tu vales bien avec moi. Nous allons à ravir ensemble.

RENÉ.—Un soir où je t'ai encore plus aimée que les autres soirs, s'il est possible, c'est dans une petite toilette de tulle mauve très clair, avec une ceinture bouton d'or, et un ruban mauve à ton cou. Ma jolie petite, que tu avais donc l'air tourterelle ! Je me serais mis à genoux devant toi. Ah ! la ravissante, la délicieuse robe ! Qu'elle t'allait bien ! Comme les plis légers tombaient gentiment, noblement, ainsi que des plis Louis XVI, jusqu'à tes mulles de satin mauve au bord desquelles luisait ton bras ! Qu'en as-tu fait de la toilette

mauve ? Qu'est-elle devenue ? J'aurais voulu, j'aurais bien voulu te revoir avec elle !

MATHILDE — Je... je l'ai apportée

RENÉ — Tu l'as apportée ? Ici ! Pourquoi ?

MATHILDE — J'avais bien remarqué qu'elle te plaisait

RENÉ — Oh ! la fameuse et gentille idée que tu as eue là !
Que je t'embrasse !

MATHILDE — Prends garde ! Si on nous voit...

RENÉ — Qui ça ? Les bonnes étoiles ? Elles ne diront rien, elles en voient bien d'autres Je t'embrasse pour moi Je t'embrasse pour la robe mauve. Je t'embrasse pour l'Italie ! Laisse-moi t'embrasser, ma douce Et puis, tu as la peau toute glacée Rentrons. Il est très tard Je ne veux pas que tu prennes froid.

MATHILDE — C'est si beau. Encore une minute (*Elle envoie un baiser aux étoiles*) A demain, mes belles chéries !

RENÉ — A demain Regardes-moi bien. Crois-tu que je t'aime ? Le crois-tu ?

MATHILDE — J'en suis sûre. Et ce sera toujours ainsi ?

RENÉ — Toujours. Longtemps

MATHILDE — N'ajoute pas longtemps. Toujours.

RENÉ — Toujours. Tu ne bouges pas ? Mathilde, qu'as-tu ?

MATHILDE — Rien. C'est en dedans Je faisais ma prière.

RENÉ — Tu m'as effrayé. Moi je rentre. Quand tu...

MATHILDE — Maintenant c'est fini. Me voilà !

Henri Lavedan

de l'Académie française.

Histoire Franco-Américaine

Historique de la paroisse St-Jacques de Manville 1872-1908

Cure fondateur.....	Rev. James Fitzsimmons.....	1872-1875
2me Cure.....	Rev. Antoine Bernard.....	1875-1888
3me Cure.....	Rev. Eugene Bachaud.....	1882-1892
4me Cure.....	Rev. Hormisdas Beland.....	1892-1894
5me Cure.....	Rev. Joseph Jourdain.....	1894-1896
6me Cure actuel.....	Rev. Eugene Lessard.....	1896

La belle et florissante paroisse St. Jacques de Manville, qui fait aujourd'hui la joie et l'orgueil de ses habitants et de son dévoué pasteur, n'était, il y a quelque quarante ans, qu'une petite mission composée de quelques familles canadiennes et irlandaises.—Située sur les bords de la rivière Blackstone à quatre milles au sud de Woonsocket, elle constitue un des plus beaux villages du Rhode Island.

Avant la construction d'une église à Valley Falls, par feu l'abbé Delaney de Pawtucket, les catholiques avaient peu d'avantage d'assister à la messe, mais une fois cette paroisse érigée, des missions furent établies à Manville, Albion, Ashton et Berkely, qui recevaient à tour de rôle la visite du prêtre.

Une salle peu spacieuse, mais confortable, servait de chapelle. Bon nombre de prêtres passèrent à cette époque, au milieu des catholiques de Manville, entre autres, les abbés Duffy, Tully, Sheridan, O'Cane, et O'Gorman. Ce dernier était alors curé de St. Patrice de Valley Falls. Mais par suite de l'augmentation de la population de Manville, un changement devint nécessaire et le premier novembre 1872, M. l'abbé James Fitzsimmons, alors vicaire chez monsieur le curé Delany, de Pawtucket, fut nommé curé d'une nouvelle paroisse comprenant Manville, Albion, Ashton et Berkeley. Ce dernier village fut, peu de temps après érigé en paroisse. Le premier soin du nouveau curé fut de s'occuper de la construction d'un temple. Il se mit immédiatement à l'œuvre. L'argent étant très rare dans les hivers de 1872 et 1873, la tâche n'était pas facile. Il déploya beaucoup d'ardeur et de zèle, il acheta un acre de terre de Rensleair

Mowry, forma un syndicat et obtint, à crédit, pour \$4,500 de bois de construction avec lequel il construisit une église de 78 x 128 avec un clocher de 129 pieds de hauteur.

Aussitôt que le sous-sol fut terminé, il servit de chapelle. Trois mois après la pose des fondations, la charpente était levée et l'église couverte. Monsieur le curé fournit alors une hypothèque de \$7,500 sur la propriété pour pouvoir continuer les travaux. Sa grandeur Mgr Hendriken bénit le nouveau temple en 1873, et quatorze mois plus tard, M. l'abbé Fitzsimmons était appelé à la cure d'Ashton. Il eut pour successeur M. l'abbé Antoine Bernard, curé au Précieux Sang de Woosocket, qui resta à Manville durant douze ans. Sous sa direction, la paroisse fit de grands progrès et la dette paroissiale fut considérablement réduite. Trois cloches furent installées dans le clocher, et de nombreuses congrégations religieuses s'organisèrent. Cependant la paroisse ne possédait pas encore de presbytère; et le bon monsieur Bernard, simple dans ses goûts, indifférent, comme un vieux philosophe, aux commodités de la vie, ne crut pas devoir prendre la peine de bâtir une maison. Il campait ça et là, louant chez les particuliers quelques chambres à son usage personnel. Il vécut de la sorte pendant tout le temps qu'il passa dans cette paroisse. Ni les jeux des enfants, ni les cris des bébés, toujours nombreux dans les familles canadiennes, ne purent, en aucun temps, troubler son égalité d'âme et lui faire perdre sa quiétude ordinaire. En décembre 1887, M. le curé Bernard fut envoyé à Warren. Les paroissiens adressèrent une requête à Mgr Harkins, le suppliant de vouloir bien laisser le dévoué curé au milieu de ses paroissiens admirateurs de son zèle. Cette requête fut inutile.

Le jour de l'An 1888, Mgr Harkins nomma M. l'abbé Bachand, alors vicaire à Providence, curé de Manville. Cette nomination fut reçue avec joie, vu que ce dernier avait été élevé à Manville et y comptait plusieurs parents.

M. Bachand, différant d'opinion avec son prédécesseur, à peine installé dans la paroisse, voulut avoir un chez soi, et aussitôt il fit construire un presbytère. C'est tout près de l'église, sur un plateau dominant un paysage très étendu, quoique un peu sauvage alors, qu'il éleva cette belle maison qui fut remplacée en 1903 par le presbytère actuel. C'était là un progrès notable. L'église fut ensuite restaurée, décorée à l'intérieur, peinte à l'extérieur, et les alentours

furent nivelés et arrangés avec soin. Il ouvrit de bonnes écoles paroissiales, en attendant un grand couvent qui ferait de Manville une des paroisses les plus florissantes du diocèse de Providence. (1)

Le 12 juin de la même année, M. l'abbé J. H. Béland, curé actuel de Notre-Dame du Sacré-Cœur de Central Falls, alors vicaire de Fall River, fut appelé à prendre l'importante direction des paroissiens de St. Jacques. Il demeura dans cette paroisse jusqu'en février 1894, alors qu'il fut choisi pour succéder à M. l'abbé Georges T. Mahoney, à Central Falls, ce dernier étant nommé curé inamovible de St. Charles de Woonsocket. Pendant son court séjour à Manville, M. Béland fit l'acquisition d'un orgue, meubla le presbytère, et fit terminer l'école paroissiale. Il partit trop tôt au gré de ses paroissiens. Lorsque ceux-ci apprirent qu'il allait les quitter, ils signèrent une requête pour prier Sa Grandeur de leur laisser leur curé. Mais ce fut inutile; Mgr Harkins l'avait destiné à exercer son zèle sur un champ plus vaste, et on sait toute l'excellence de son choix, en l'appelant à la direction de N.-D. de Central Falls où le bien qu'il a fait est incalculable.

Monsieur l'abbé L. J. Jourdain, alors vicaire en cette paroisse, fut nommé à la cure de Manville. Comme il était en Europe pour des raisons de santé au moment de sa nomination et ne devait arriver que deux mois plus tard, dans l'intervalle, le révérend J. R. Bourgeois, du vicariat de Central Falls, et curé actuel de St-Jean Baptiste de Centreville, occupa la cure. A l'arrivée de M. Jourdain, ses paroissiens lui firent une réception gaudiose.

Le nouveau pasteur fit exécuter les jolies décorations que l'on remarque actuellement dans l'église et sut se faire aimer à plus d'un titre. Malheureusement il ne recouvra jamais entièrement la santé, et le 23 juillet 1896, il rendit presque subitement son âme à Dieu. Pendant cette trop courte mais laborieuse administration, ce prêtre dévoué fut aidé par le révérend Georges Lizé comme vicaire. Ce dernier, aujourd'hui curé de Glens Fall, diocèse d'Albany, fut environ deux ans vicaire à Manville.

(1) Cet homme de Dieu n'eut pas le temps de terminer son œuvre. Il mourut en 1892, après une courte maladie, avant que le grand couvent qu'il avait commencé fut terminé, et fut inhumé au cimetière St-Jacques, au milieu de ses paroissiens défunts.

Le 28 juillet 1896, M. l'abbé Eugène Lessard, vicaire au Précieux Sang de Woonsocket, fut appelé à cette cure. Monsieur Eugène Lessard est né le 4 juillet 1859 à Ste-Elizabeth, comté de Joliette. Il n'avait que quatre ans lorsque ses parents allèrent s'établir à St-Jean de Matha. C'est là qu'il fit ses études élémentaires. En septembre 1871 il entra au Séminaire de Joliette où il fit ses études classiques, philosophiques et théologiques. Il fut ordonné prêtre à St-Henri de Montréal, le 28 février 1884, par Sa Grandeur Mgr Ed. Chs. Fabre et aussitôt nommé vicaire à Ste-Cunégonde où il exerça le ministère comme vicaire pendant quatre ans. En décembre 1888, il passa aux Etats-Unis pour cause de santé. Après avoir passé quelques mois dans la paroisse du Précieux Sang à Holyoke et à Spencer Mass., au mois d'avril 1889, Mgr M. Harkins le nomma vicaire au Précieux Sang de Woonsocket. Il demeura dans cette paroisse sept ans au cours desquels il se créa de nombreux et fidèles amis. Il occupait encore ce poste quand il fut appelé à la cure de Manville. Depuis qu'il est à Manville, il s'est fait remarquer par un zèle infatigable et un dévouement sans borne. Une de ses premières et de ses plus importantes œuvres, est, sans contredit, la construction du nouveau couvent qui révéla dès le début ses grands talents administratifs.

Ceux qui ont eu le bonheur d'assister en octobre 1897, aux fêtes de l'inauguration de cette admirable institution, en conservent encore le plus doux souvenir.

M. le curé Lessard n'en resta pas là, car depuis nous avons vu l'érection du nouveau cimetière St-Jacques sur la voie de Woonsocket, à proximité du village. La bénédiction solennelle en fut faite en 1900 par Mgr Harkins, et le sermon de circonstance fut donné en français et en anglais par le Rév. Père De La Chapelle, Mariste de Boston. Le terrain qui avait été payé \$1,500 fut considérablement amélioré. Le mur de soutènement qui entoure cette nécropole et qui mesure cinq pieds de base, cinq pieds de hauteur et trois de sommet faisait dire à feu Mgr Gravel de Nicolet, qu'il n'avait jamais vu un si beau cimetière. On y remarque aussi un splendide calvaire qui est par son site un des plus parfaits facsimilé du Golgotha lui-même. Aux deux entrées principales se trouvent d'immenses barrières en fer portant chacune l'inscription: "St. James Cemetary." Ce qui avait coûté \$1,500 il y a huit ans, vaut aujourd'hui \$15,000 à la paroisse.

Et que dire du presbytère ! Avec l'approbation unanime de ses paroissiens, M. le curé Lessard agrandissait et renouvelait complètement, en 1903, la résidence curiale et ornait le village de l'un des plus beaux édifices qui s'y puisse voir. Cette bâtisse qui restera à la paroisse, fait honneur aux paroissiens qui en sont fiers. Il ne s'est pas contenté de restaurer le presbytère, mais il a aussi amélioré et embelli les alentours du presbytère, de l'église et du couvent. Il a su par son amour du beau faire de la propriété curiale un vrai coin du paradis terrestre qui ne le cède certainement en rien aux plus beaux parcs publics des grandes villes. Pendant son administration il a augmenté le prix de la propriété de la paroisse au moins de \$75,000. Il reste une dette peu considérable et la paroisse est une des plus riches du diocèse, ayant plus des trois quarts de ses propriétés de payées.

Ouvrons maintenant une parenthèse pour faire l'histoire de l'école paroissiale. Dès 1892, M. l'abbé Eugène Bachand, ce prêtre infatigable au service de Dieu, voulut doter la paroisse d'une école paroissiale. Il fit à cet effet, jeter les fondations d'un joli bâtiment. Aidé de ses bons paroissiens, les travaux avancèrent rapidement. Mais la mort qui n'épargne personne, coucha ce brave pasteur dans la tombe avant la fin de son œuvre.

Son successeur, le révérend J. H. Béland, continua l'ouvrage commencé, et en 1893 la jolie bâtisse de l'école était terminée. Dès lors, le dévoué pasteur n'eut plus de repos qu'il n'eût obtenu de la révérende Mère Générale des Sœurs de Sainte-Anne, l'assurance qu'il aurait des religieuses pour la direction de son école.

Le mois d'août 1893 vit réaliser ce projet. Quatre religieuses venaient prendre possession des spacieux appartements aménagés pour leur résidence.

Près de 300 enfants répondirent à l'appel du bon curé et l'école alla de succès en succès.

Au mois de février 1894, M. le curé Béland fut transféré à la cure de Central Falls. Le révérend J. Jourdain fut nommé au poste vacant. L'état de santé de ce bon prêtre ne lui permirent pas de faire de grandes améliorations. Après trois ans de sacrifices et de souffrances, il mourut au mois de juillet 1896.

Pour remplir les fonctions de curé, Sa Grandeur Monseigneur Harkins nomma le révérend Eugène Lessard, jeune prêtre plein de courage et d'énergie. Ce bon prêtre se mit

aussitôt à l'œuvre. Trouvant les religieuses trop à l'étroit par le nombre sans cesse augmentant des élèves ; un joli plan fut tracé, et bientôt on vit s'élever un coquet couvent qui devait ne céder en rien aux bâtisses modernes.

Tout en gardant ce cachet de simplicité qui le caractérise et qui fait l'admiration des étrangers, cette maison est des plus confortables. A l'intérieur des flots de lumière entretiennent la santé et la gaieté, tandis qu'à l'extérieur, la propreté et l'élégance ajoutent à l'embellissement des propriétés paroissiales.

Le 24 octobre 1897, Sa Grandeur Monseigneur M. Har-kins venait bénir la nouvelle bâtisse, au milieu d'un grand concours de prêtres et de paroissiens.

Les années on succédé aux années. En juin 1907, l'école paroissiale, dirigée avec tant de succès par les Revde Sœurs de Ste-Anne, donnait pour la première fois, à trois finissants du IX Degré, un diplôme français et anglais, remporté avec distinction par Gustave Houtman, Euphémie Guay et Olivina Nainteau. Cette école compte actuellement un personnel enseignant de onze religieuses et de trois laïques : Melles Clara Bouffard, May Bently et Alma Gauvin. Elle est fréquentée par 652 enfants, dont sept au IX degré, ce sont Laura Pelletier, Dora Lussier, Anna Marie Bell, Eva Fournier, Armoza Desrosiers, Hélène Pothier et Lydia Chauvin. Tous viennent y puiser les connaissances qui leur permettront plus tard, comme elles ont permis à la plupart de leurs devanciers qui ont eu le même avantage, de gagner leur vie honnêtement et avec plus de facilité. Leur foi sera toujours vivace et quand l'assimilation prédite depuis tant d'années sera commencée, qu'on n'entendra plus parler qu'anglais dans la grande république américaine, il y aura encore un groupe, dans ce petit coin du Rhode Island qu'on nomme Manville, qui aura conservé sa langue avec ses traditions. Grâce au zèle et au dévouement du bon curé, le Rev. Eugène Lessard, l'école paroissiale de Manville occupe une place dont plusieurs de nos voisins sont jaloux. C'est avec la plus cordiale bienveillance que les Amis de l'Education et même les étrangers sont admis à visiter les classes.

Il faut dire à la louange du pasteur général de ses agneaux que, si cette école est florissante, c'est dû à son zèle et à son dévouement infatigables. Il ne craint pas d'aller, chaque semaine, passer plusieurs heures à visiter les classes, à faire subir des examens, à présider des concours, et à encourager

les enfants par des conseils bien appropriés et même par des récompenses variées. Nous devons joindre à cette belle œuvre de l'éducation de la jeunesse celle du salut des âmes pour laquelle il sait ménager la plus grande partie de son temps et de son énergie. Aussi malgré les nombreuses occupations curiales, ce prêtre qui semble infatigable au service de Dieu, a su fonder de nombreuses congrégations parmi les diverses classes de ses fidèles afin de les amener chaque mois au tribunal de la Pénitence et au banquet eucharistique, Ces congrégations, toutes très prospères, sont les suivantes : celle des Enfants de Marie, qui compte 250 membres et dont la réunion a lieu le 1er dimanche de chaque mois, jour de leur communion ; celle des Dames de Ste-Anne, 500 membres. réunion et communion le 2me dimanche du mois ; celle des Amies des Saints-Anges pour les petites filles, elle compte 160 membres ; réunion et communion le 3me dimanche du mois ; celle des petits Amis du Sacré-Cœur pour les petits garçons au nombre de 150, ayant leur communion et leur réunions le 4me dimanche du mois ; enfin celle des Chevaliers du S. Cœur pour les hommes qui sont 400 et ont leur communion et leur réunion tous les trois mois.

L'esprit de justice, le zèle vraiment apostolique qu'il apporte dans la desserte de ses paroissiens (dont quelques-uns sont de langue anglaise) lui valent l'admiration de tous ceux qui le voient à l'œuvre. Il donne même à ceux qui sont placés dans les mêmes circonstances un exemple salutaire. Combien de paroisses où 500 franco-américains ne reçoivent pas le traitement que le Rev. M. Lessard donne à ses 78 familles irlandaises.

Ce prêtre si dévoué au salut des âmes, est aussi très attaché aux grandes institutions nationales. Il est chapelain général de l'Association Canado-Américaine de Manchester, N.H., et assistant Chapelain général de l'Union S. J. B. d'A. Ce bel exemple de patriotisme chez le pasteur de Manville a contribué beaucoup à la fondation de nombreuses sociétés de secours mutuel dans ce coquet petit village qui se distingue sous le rapport de la mutualité. Les Manvillois sont non seulement de bons catholiques, mais aussi des patriotes et des prévoyants. Ils ont su de tout temps assurer l'avenir de leur famille et contribuer autant que possible à l'affermissement de l'œuvre nationale. On y remarque de nombreux conseils de l'U. S. J. B. d'A., cette société dont les rameaux s'étendent dans presque tous les centres franco-

américains. L'A. C. A. de Manchester y a aussi une cour et une villa tout-à-fait florissante : la cour St-Eugène no. 36 et la villa Gabriel no. 28 qui comptent au-delà de 300 membres. Les Artisans Canadiens-Français y sont largement représentés.

C'est à Manville que fut fondée la fédération des Chevaliers de Jacques-Cartier qui comprend aujourd'hui cinq nombreux conseils dans l'Etat.

Parmi les cercles d'amusements, il en est de très florissants. Le cercle Montcalm et le club Dramatique sont des premiers. Nous pouvons y joindre le cercle de la Garde d'honneur St-Jean Baptiste et celui des doyens de la paroisse appelé : "Club des vieux." Le rapide développement de cette belle paroisse St-Jacques de Manville obligea, en 1888, le dévoué curé d'alors, M. Eugène Bachand, à demander un assistant. Ce fut M. l'abbé G. Garcin qui fut choisi à cet effet au mois de novembre 1888. Il fut vicaire à Manville jusqu'au mois de septembre 1890. Depuis lors il y eut toujours un vicaire à Manville et aujourd'hui il y en a deux. Voici la liste des nombreux vicaires qui ont passé à Manville depuis 1888 :

Rév. G. Garcin, 1888-1890.

Rév. J. D. Lebel, 1890-1891.

Rév. J. L. Desaulniers, 1891-1892.

Rév. J. T. Proulx, 1892.

Rev. L. Jos. Jourdain, 1892-1894.

Rév. A. Belles Iles, 1894.

Rév. G. Lizé, 1894-1896.

Rév. J. C. Métivier, 1896-1898.

Rév. W. A. Doran, 1898.

Rév. M. H. Kennedy, 1898-1899.

Rév. H. Z. Sylvestre, 1899-1909.

Rév. G. Racette, 1902-1903.

Rév. A. E. Olivier, 1907, vicaire actuel.

Rév. M. Lafayette, 1909.

M. l'abbé J. E. Métivier, s'occupa beaucoup de la jeunesse pendant les deux années qu'il passa à Manville. Il fit pour ainsi dire sa principale occupation de cette œuvre. Il fonda le cercle St-Joseph qui devint bientôt prospère. Sa politesse exquise, son affabilité et ses bonnes manières lui acquirent bientôt l'estime des paroissiens et principalement des jeunes gens. Il eut pour successeurs les Révds W. A. Doran et M. H. Kennedy qui ne firent tous deux qu'un

court séjour à Manville. Après ceux-ci, M. H. Z. Sylvestre fut nommé par Mgr Harkins au vicariat de Manville le 28 décembre 1898, et il occupa ce poste jusqu'au commencement de l'année 1909. M. l'abbé Hormisdas Sylvestre est né à Woonsocket le 24 août 1871, de M. Dolphis Sylvestre et de Dame Herméline Vincent. Après avoir fait un bon cours élémentaire en français et en anglais aux écoles publiques et aux écoles paroissiales, il fit ses études classiques au petit séminaire de Ste-Marie de Monnoir. Sa philosophie et sa théologie au Grand Séminaire de Montréal. Il fut ordonné prêtre le 17 décembre 1898 par Mgr Bruchési dans la cathédrale St-Jacques de Montréal. Depuis qu'il est assistant dans cette paroisse, M. Sylvestre s'est toujours distingué par son grand dévouement et son zèle infatigable pour le bien des âmes et le progrès de la paroisse. C'est un ami de la jeunesse. Il est le chapelain du Cercle Montcalm. Il y a dix ans qu'il se dépense de concert avec son digne curé, pour la grande cause du salut des âmes. Ce long séjour au même endroit est en sa faveur une bonne note qui résume tout ce que nous pourrions dire à sa louange.

En septembre 1902, vu la rapide augmentation des fidèles de Manville dans ces dernières années, M. le curé Lessard jugea nécessaire, pour le plus grand avantage de son nombreux troupeau, d'avoir un second vicaire. Ce fut M. l'abbé Gustave Racette, du diocèse de Montréal qui fut choisi à cette fin. Ce dernier arriva à Manville au mois de septembre 1902, et y demeura jusqu'en décembre 1903. Ce jeune prêtre déploya beaucoup de zèle durant le peu de temps qu'il passa dans cette paroisse. Il sut par sa piété et son affabilité s'acquérir en si peu de temps l'estime de tous les paroissiens. Cependant, malgré son grand désir de demeurer à ce poste et celui des Manvillois de le garder au milieu d'eux, au mois de décembre 1903, il fut obligé de retourner au sein de sa famille, en Canada, pour cause de santé. Depuis cette époque jusqu'au mois de juillet 1907, M. le curé Lessard resta avec un seul vicaire, M. H. Z. Sylvestre. Alors, comme la paroisse avait toujours continué à progresser, sans compter que curé et vicaire étaient un peu fatigués par la grande somme de travail qu'ils avaient à faire, le pasteur résolut d'avoir encore une fois un second vicaire assistant. La bonne fortune favorisa pour ce poste M. l'abbé A. E. Olivier, alors vicaire à St-Gabriel de Brandon, Canada. Son

arrivée à Manville fut saluée avec joie tant par les fidèles que par les prêtres de cette paroisse.

M. l'abbé Olivier est né le 25 juillet 1877, à Ste-Elizabeth de Joliette. Il fit ses études élémentaires dans les écoles de sa paroisse. Au mois de septembre 1891, il entra au séminaire de Joliette où il fit ses études classiques et après avoir suivi avec succès les cours de théologie au Grand Séminaire de Montréal, il fut ordonné prêtre le 24 mai 1902 par Sa Grandeur Mgr Paul Bruchési, dans la cathédrale St-Jacques de Montréal. Il enseigna un an au séminaire de Joliette et ensuite il fut envoyé au vicariat de St-Cuthbert, où il passa deux ans. Il y avait aussi deux ans qu'il était vicaire à St-Gabriel de Brandon lorsqu'il vint aux Etats-Unis, avec la permission de son évêque Mgr Archambault, évêque de Joliette. Bien qu'il y ait encore peu de temps que ce jeune prêtre est ici, il a déjà fait preuve de beaucoup de zèle et de dévouement au service des âmes manvilloises. Sa grande piété, sa régularité et sa ponctualité à se rendre où le devoir l'appel, lui ont acquis en peu de temps l'estime des paroissiens. Il est chapelain du cercle Dramatique.

C'est donc avec la plus exacte vérité que nous pouvons dire que la paroisse St-Jacques de Manville est actuellement dirigée par trois prêtres zélés. En effet, il n'y a pas de mouvements dignes d'encouragement que MM. les abbés Lessard, Sylvestre et Olivier ne favorisent, et leurs paroissiens leur ont voué une reconnaissance impérissable.

Voici maintenant le rapport du recensement fait au mois de novembre 1907. Il prouve par lui-même que la paroisse S-Jacques de Manville a progressé rapidement et qu'elle est aujourd'hui très florissante et très prospère :

Familles.....	826
Population totale..	4412
Communians.....	3080
Non communians.....	1332
Propriétaires.....	123
Valeur des propriétés.....	\$931,300
Enfants fréquentant l'école paroissiale.	562
Voteurs.....	354

Franco-Américain.

Revue des faits et des œuvres

Des vers de François Coppée

Les admirateurs de François Coppée vont lui élever un monument, et à cette occasion, journaux et revues, citent à l'envie les meilleures pièces du poète disparu. Nos lecteurs nous sauront gré de les associer à cet éloge universel en leur rappelant cette exquise piécette qui a pour titre *l'Hiver* :

Songes-tu parfois, bien-aimée,
Assise près du foyer clair,
Lorsque sous la porte fermée
Gémit la bise de l'hiver,

Qu'après cette automne clémente,
Les oiseaux, cher peuple étourdi,
Trop tard pour un jour de tourmente,
Ont pris leur vol vers le Midi.

Que leurs ailes, blanches de givre,
Sont lasses d'avoir voyagé ;
Car sur le long chemin à suivre
Il a neigé, neigé, neigé,

Et que perdus dans la rafale,
Ils sont là transis et sans voix,
Eux dont la chanson triomphale
Charmait nos courses dans les bois?

Hélas ! comme il faut qu'il en meure
De ces émigrés grelottants !
Y songes-tu ? Moi je les pleure
Nos chanteurs du dernier printemps.

Tu parles, ce soir où tu m'aimes,
Des oiseaux, du prochain avril,
Mais ce ne seront plus les mêmes.
Et ton amour attendra-t-il ?

La politique Anglaise

F. de Bernhardt fait, dans le *Soleil*, de Paris, le bilan de la session parlementaire de 1908 en Angleterre. Après avoir rappelé d'une façon badine le conflit qui a surgi entre la Chambre des Communes et la Chambre des Lords le correspondant parisien continue :

“Le fait est que le parti radical voudrait faire d'une campagne contre la Chambre haute le trait saillant de la session de 1908. En cela, je ne crois pas qu'il ait le pays avec lui. En tout cas, je suis convaincu que la noble assemblée a exercé une action salutaire en écartant les deux mesures législatives qui ne sont pas passées à l'état de lois. Elle a repoussé le bill sur les débits de boissons, et le gouvernement a retiré celui sur l'enseignement primaire parce qu'il prévoyait qu'il serait rejeté par elle. Le premier de ces projets de loi était simplement exécration. Mais cette session a été loin d'être stérile : elle a inscrit au bulletin des lois plusieurs mesures de la plus haute importance, dont les vieillards, les enfants et les adultes ont également bénéficié. Chacun a eu sa part.

“1. Et d'abord la loi sur les pensions de retraite aux vieillards, en vertu de laquelle, à partir du 1er janvier prochain, toute personne indigente au dessus de l'âge de 70 ans recevra de l'État une allocation variant de 1 à 5 shillings par semaine, suivant sa position. On estime à 500,000 le nombre des nécessiteux qui toucheront une pension par l'intermédiaire des bureaux de poste du Royaume-Uni.

“2. A signaler encore l'admirable loi qu'on a si bien dénommée “la Charte des Enfants”. Tout d'abord, elle prend les bébés presque à leur naissance et s'efforce d'empêcher qu'ils ne reçoivent la mort de la part de ceux mêmes qui leur ont donné la vie. Sait-on combien de petits enfants sont écrasés par leur mère pendant leur sommeil? En moyenne seize cents par an. Quant au nombre de ceux qui périssent par le feu pour avoir été laissés seuls au logis, il est beaucoup plus considérable. A l'avenir, les parents des petites victimes seront punis quand il aura été prouvé que la mort de celles-ci a été le résultat de l'ivrognerie ou de la négligence. L'habitude de fumer est devenue chez les enfants un fléau qui a occupé à plusieurs reprises l'attention des législateurs. Sous ce rapport, l'Angleterre est en retard sur plusieurs nations. Désormais, la vente des cigarettes, du papier destiné à les

confectionner et du tabac à des personnes au dessous de seize ans sera formellement interdite.

“Les dispositions les plus excellentes de la nouvelle loi sont celles qui se rapportent à la répression des crimes et délits commis par les enfants. La peine de la prison est abolie pour eux. C'est-à-dire que tous les jeunes gens et les jeunes filles au-dessous de seize ans ne recevront désormais que des châtiménts qui les mettront à l'abri de la contagion des prisons. On établira pour les enfants des tribunaux distincts de ceux qui existent pour les adultes. Un magistrat spécial pour les jeunes délinquants sera nommé à Londres, et des locaux pour la détention des jeunes condamnés seront créés en dehors des prisons actuelles.

“Des articles spéciaux, qu'on ne saurait trop louer, s'occupent du sort des petits vagabonds, lequel est vraiment une honte nationale. Enfin, des dispositions particulières ordonnent l'inspection de certains établissements privés où sont recueillis les enfants indigents en bas âge, et dans lesquels les “faiseuses d'anges” n'exercent que trop souvent leur funeste industrie.

“3. Les vieillards, les enfants ayant eu leur part de législation, les adultes ont eu leur tour. La nouvelle loi, qui réduit à huit heures et demie la durée de la journée de travail des mineurs, apporte un soulagement demandé depuis longtemps à des ouvriers employés à une industrie intéressante et pénible.

“4. Le port de Londres, si longtemps sans rival au monde, avait vu dans ces derniers temps son importance diminuer par suite de la concurrence que lui faisaient d'autres ports, non seulement en Angleterre, mais à l'étranger. Jusqu'ici, le principal obstacle à toute réforme du port de Londres a été le nombre d'autorités constituées qui exerçaient une juridiction quelconque sur lui. Certains statisticiens en ont compté jusqu'à 80 ou 90. Le bill présenté d'abord par M. Lloyd George, et repris ensuite par son successeur au ministère du commerce, M. Winston Churchill, vient de passer à l'état de loi. Il fait disparaître ces autorités multiples et leur substitue une autorité unique, “l'Autorité du Port de Londres”,—laquelle consistera en un conseil de vingt-cinq membres, dont dix, nommés par le gouvernement, représenteront l'administration; les quinze autres, choisis à l'élection, seront les représentants des intérêts commerciaux. La nouvelle loi investit l'Autorité créée par elle des pouvoirs néces-

saïres pour faire exécuter tous les travaux requis afin de rendre au port de Londres son antique prospérité.

“5. Mais parmi ces lois nouvelles, toutes de la plus haute importance et de la plus grande utilité, la plus digne d’admiration est celle qui a doté les catholiques d’Irlande d’une Université qu’ils réclamaient à cor et à cris depuis tant d’années. Toujours la bonne volonté des hommes politiques s’était brisée contre l’intolérance religieuse, contre le fanatisme protestant. M. Gladstone lui-même avait échoué dans cette tâche réputée impossible. M. Birrell l’a accomplie, et s’est fait une réputation d’homme d’Etat aussi bien que d’homme d’esprit. Il a laissé le Collège de la Trinité aux protestants épiscopaliens, il a fondé une Université, à Belfast, pour les presbytériens, et dès lors il a pu créer, sans exciter de jalousie, à Dublin, l’Université dont les catholiques avaient un si grand besoin pour faire donner l’enseignement supérieur à leurs fils. C’est le triomphe de la justice.”

Les juifs et les socialistes en Autriche

La “lettre d’Autriche” suivante publiée par le “Peuple français”, de Paris, est à lire en entier :

Où donc que l’on regarde, quelque branche du travail humain que l’on observe, les socialistes, en théorie, combattent le “cumul des moyens de production”. Mais, en fait, ils font effort pour sauver la puissance du capital, le monopole économique dans les tripots de l’usure et de l’agiotage, non-seulement aveugles, parce qu’esclaves, ils ont, aux côtés de la *Neue Freie Presse*, combattu les réformes des chrétiens sociaux, cette œuvre unique, dont les partis les plus divers ont exalté l’éminence,—mais, promenant leurs bâtons sur le dos des libérateurs, ils ont répandu du pétrole, les syndicats du charbon, les royautés des banques et de la bourse;—en théorie encore, ils s’insurgent contre les “ravages des crises économiques”;—et, en fait, ils s’improvisent soldats des spéculateurs et des milliardaires;—en théorie ensuite, ils flétrissent le “joug”, “l’esclavage”, la “misère” “l’abaissement” du prolétaire et des artisans;—et, en fait, ils protègent les bazars, les gens d’affaires, les confections privilégiées, les formes diverses de l’usure contre l’affranchissement du travail honnête;—en théorie, ils condamnent, non sans éloquence, la production capitaliste;—et, en fait, les Crésus du capital et les Juifs gonflés de la fortune générale, alimen-

tent leurs caisses, rédigent leurs journaux, régissent leurs affaires ;—en théorie, la propriété, c'est le vol ;—et, en fait, le *super* homme, c'est leur "frère" ;—enfin, en théorie, la révolution sociale ne saurait être que l'œuvre des prolétaires ;—et, en fait, on ne voit d'ouvrier, ni aux journaux, ni aux comités de direction, ou aux corps constitués : lorsqu'un jour la multitude ressentira le contraste effarant entre ce qui est ce qui devrait être, le socialisme parlementaire roulera dans l'universel décri.

L'or juif paie ce long service. Parout on le rencontre.

Dans son livre classique sur le *Révolution* russe (1), M. Brbra, le premier initié, fournit la statistique que les jacqueries achèvent l'œuvre d'Israël. Le 8 décembre 1905, la *Deutsche Zeitung* de Vienne constate le phénomène général : "Toutes les révoltes, en tous les lieux, constituent le résultat de l'intrigue juive. Le socialisme sans Israël est un zéro, moins que rien ; c'est l'esprit, l'argent juif seuls qui en ont fait une puissance ; les socialistes ne sont que les instruments inertes dans les mains des juifs." Eux ont établi, eux dirigent en Autriche la démocratie révolutionnaire ; fournissent et répandent l'or et les ressources. Journaux et maisons ouvrières (*Arbeiterheime*) grâce à eux se fondent et prospèrent.

L'*Arbeiterzeitung*, l'organe central, spéculateur de haine contre Dieu et la foi, forme le bureau d'entreprise et le foyer d'expansion. Le moniteur du sémitisme le proclamait sans fausse (2) modestie : "Toutes les eaux du Jourdain et du lac de Génézareth ne suffiraient pas à baptiser ses rédacteurs, le docteur Adler, M. M. Austerlitz, Harpauer, Karpeless, Winter, Grossmann, Pollatsche. Concevez un organe payé et lu par les juifs, l'*Arbeiterzeitung* demeure la feuille d'Israël par excellence, que le "capital" de notre frère en Moïse, M. Mortiz Frisch a prémuni seul de la banqueroute."

M. Adler, le premier *leader*, avouait au troisième congrès socialiste de (3) Vienne avoir eu la grosse somme pour combattre la candidature du prince Aloïs Liechtenstein.

Ce sont M. Aroc Scharf et le banquier Simon Deutsch qui fournirent les fonds à la constitution du premier journal socialiste. La (4) *Judische Volksstimme* écrit sur le *Vor-*

(1) Prague.

(2) *Jüdische Volksblatt*, octobre 1902.

(3) *Ch. soc. Arbeiterzeitung*, 14 octobre 1905.

(4) *Septembre* 1905.

waerts socialiste de Cracovie : "Une feuille depuis quelques années paraît à Cracovie, feuille fière et se croyant importante... A qui doit-elle sa naissance et sa vie? Mauschel donne l'argent et son frère Schmock fait les calambours!" Le sionniste Pollack racontait en décembre 1905 dans la *Prager Correspondenz* : " Qui suit d'un regard expert la presse socialiste en Autriche, sait que tout entière elle se trouve au pouvoir de la juiverie. Lorsque le *Pravo Lidn* de Prague agrandit son format, on fit parmi les juifs cossus circuler le mot d'ordre secret que sans crainte ils pouvaient croire cet organe le défenseur d'Israël (*Judenschutzorgan*) et conséquemment le favoriser en toute manière. Nos grandes banques foncièrement juives communiquent leurs annonces à l'*Arbeiterzeitung*; nous dirons à l'occasion ce que les Juifs de Prague ont fourni d'annonces au *Pravo Lidn*. Notre bureaucratie elle-même tient la liste des subsides que fournissent à ce journal les fabricants (5) juifs et les gros commerçants, fondateurs, propriétaires éditeurs, rédacteurs, journalistes, correspondants de journaux, avocats, hommes d'affaires, courtiers : toute la hiérarchie de l'esprit et de la fortune commune en Israël. Le docteur Adler fera connaître jusqu'aux Viennois les largesses de M. Singer au *Vorwaerts* de Berlin.

L'organe ouvrier tchèque national, le *Vred*, publiait une première liste des trois cents noms des maisons d'affaires, subventionnant les *leaders* du socialisme. Sur ce chiffre vingt à peine rendent un son allemand ou tchèque ; les autres viennent d'Orient : Setine, Pollok, Tewèles, Coppelmann, Popper, Stern, Strauss, Tansig, Rosenfeld...

...Puis s'offrent un grand nombre d'industriels, de propriétaires, d'avocats. Les socialistes, fidèles à l'usage, crient à la calomnie ; mais le peuple ne les croit plus. Ne sait-il pas que M. Pollack formait la parure et le prestige du quatrième Etat, que, confident et des Juifs et des socialistes, il oserait porter ses affirmations devant les tribunaux ! Au cours d'un procès célèbre, M. Siurves Starck révélait qu'homme de confiance de la démocratie révolutionnaire, souvent il recevait des fabricants de fortes subventions.

Des journaux aux organisations le flux et le reflux ne se suspendra jamais. Les Juifs, en tous lieux, fournissent la matière première de toute initiative, les semences du déve-

(5) *La Correspondance* dévoile aussi le fait que l'*Arbeiterzeitung*.

loppement, les moellons des constructions qu'elles qu'elles soient. Les asiles ouvriers—*Arbeiterheime*—forment des séminaires d'instruction et constituent la puissance la plus populaire. Là, se fait l'éducation politique, se distribue le savoir, se communique le sentiment de la force avec cet espoir, semeur d'apostolat, que la "nouvelle religion" affranchira tantôt la multitude dans les fers.

Vastes maisons du peuple, ils ouvrent les pépinières efficaces de l'action, et, avec les petits fonctionnaires des caisses pour les malades, ils élèvent et multiplient les Warwick électoraux. Ces institutions dévorent un argent immense. C'est Israël qui lance les souscriptions et donne l'élan vital. Il fonde les *Arbeiterheime* à Vienne, à Brunn, à Prague, à Carlsbad. Le 5 août 1905, la *Reichspost* de la capitale dira sur les origines du *Volksheim*: "Des Juifs millionnaires. Rotschild, Kuffner, des aristocrates "libéraux", et d'autres y ont accumulé un capital gigantesque, pour mettre ce bastion au service du socialisme." L'asile de Brunn (6), patrimoine des Juifs, se constitue avec l'apport financier de M. Morgenstern, le propriétaire de la brasserie judéo-capitaliste. Carlsbad suit, En 1905, M. Karl Luëtger avertissant une dernière fois, déconseillait aux Juifs de répandre le brasier révolutionnaire: "Vous vous en repentirez!"

M. Pollack, commentant ce monitoire ajoute dans la *Correspondance de Prague*: "M. Luëtger n'a fait que tirer les inévitables conséquences, qu'amène toute guerre civile. Lorsqu'un jour, les socialistes et les anti-socialistes livreront le suprême combat, Juifs et Chrétiens tomberont d'accord que les sémites essayeront les pires malheurs, d'autant que les aiguilleurs (*Drahtzieher*) du socialisme moderne sont les juifs dégénérés de (7) l'argent ou les pseudo-juifs." Des ouvriers et des sous-ordres parfois s'insurgent contre la dictature. Un délégué confessera à une assemblée nationale de Silésie: "Nous devons obéir, nous incliner. L'adversaire serait un parfait imbécile, s'il n'en profitait pas, s'il disait: Regardez, voilà la liberté du socialisme.

Si tel s'affirme déjà le despotisme, qu'arrivera-t-il, lorsque le parti tiendra le pouvoir, parce que dès aujourd'hui, il pétrit les gens à son goût!" M. Gradnauer, un socialiste,

(6) *Deutsche Volksschrift*, 13 avril 1898.

(7) *Ch. s. Arbeiterzeitung*, 17 février 1906.

ajoutera : "Nous, socialistes, nous jugeons le criminel à la lumière de l'état social : alors nous sommes doux mais en affaire et en politique, nous serons intolérants et cruels."

HELLER.

Le français sera la langue internationale

Dans la "Revue des Idées", M. J. Novicoff, publiciste russe célèbre, vient de publier un article, extrêmement ingénieux sur "la langue internationale". Ce sera, dit-il, le français.

M. Novicoff ne croit pas qu'une langue artificielle—"espéranto" ou "mundoling"—réussisse jamais à se généraliser. Les inventeurs et les propagandistes de ces langues-là sont, à mon avis, d'un ingénieur qui un beau jour, déciderait de détourner la Meuse de Liège à Anvers. Œuvre difficile, œuvre qui réclame de prodigieux moyens d'exécution, œuvre qui a besoin d'un assentiment nombreux.

Ce n'est pas ainsi que procède M. Novicoff quand il propose le français comme langue internationale. Ou, plutôt, il ne propose pas le français,—mais il croit discerner que le français deviendra cette langue internationale. Sa situation n'est pas celle de l'ingénieur que nous disions, mais bien celle d'un explorateur qui, ayant parcouru l'Amérique, reviendrait disant :

—Le Mississipi se jette dans le golfe du Mexique.

Pareillement, après avoir étudié—comme cet explorateur l'Amérique—les phénomènes linguistiques de l'heure présente, il annonce que, parmi les idiomes européens, c'est le français qui, aujourd'hui, tend à devenir la langue auxiliaire de l'Occident.

Il ne veut pas, il n'exige pas, il ne souhaite pas, il n'approuve pas et il ne désapprouve pas non plus : il constate. Ou bien, il croit constater ; mais, en fait de méthode, cela revient au même. Et, de toutes manières, M. Novicoff a raison de considérer les événements linguistiques comme indépendants d'un volonté individuelle ou collective.

Les amis du "mundoling" ou de "l'espéranto" prétendent que les amours-propres nationaux empêcheront toujours une langue naturelle de devenir langue internationale. Mauvais argument, répond M. Novicoff. Oui, remarque-t-il, si une assemblée voulait imposer par décret tel ou tel de nos idiomes européens au monde occidental, les amours-propres nationaux seraient choqués ; et ils se révolteraient. Mais il ne

s'agit pas de cela. Une langue se propage par ses propres vertus : "le français s'insinuera de lui-même dans les esprits pour devenir langue auxiliaire, ou il ne le deviendra jamais".

Ce sont les inventeurs d'une langue artificielle qui se heurtent à la difficulté des amours-propres nationaux,—eux qui prétendent imposer leur langue artificielle par un décret. Chaque nation alors, voudra imposer ses racines, au détriment des racines des autres. Chaque nation alors, proposera sa langue artificielle, faite selon ses commodités propres. Laquelle de ces langues artificielles l'emportera? La meilleure, la plus facile, la plus pratique. Autant dire que les langues artificielles se retrouveront alors dans la concurrence où sont aujourd'hui les langues naturelles,—et avec maintes difficultés particulières, en outre.

L'argument des amours-propres nationaux ne vaut, pour M. Novicoff, absolument rien.

M. Novicoff remarque, en effet, qu'en Europe et en Amérique, "le fait de marier le français à la perfection crée, de nos jours, une situation dans le monde",—une situation que ne donne la connaissance ni de l'anglais, ni de l'allemand, ni du russe. Ainsi, de nos jours, la propagation du français a pour auxiliaire l'amour-propre de chacun.

En fin de compte, M. Novicoff estime qu'aucun idiome naturel n'a autant de chances de se propager abondamment que le français.

On peut critiquer, en fait, ses conclusions, sa méthode est bonne.

La question serait encore—M. Novicoff ne la pose pas—de savoir s'il y aura jamais plus qu'aujourd'hui une langue internationale. En réalité, la différence des idiomes n'est, ni pour le commerce ni pour la science, une difficulté aussi importante qu'on le dit. Les négociants qui ont besoin de savoir l'anglais et l'espagnol apprennent l'anglais et l'espagnol comme les philologues savent tous au moins l'anglais et l'allemand.

Et puis, nulle prévision n'est excellente, puisqu'on ne possède jamais toute la collection des données innombrables d'un problème. Mais, en fait de linguistique, une prévision vaut tout de même beaucoup mieux qu'une volonté.—"*Courrier des Etats-Unis*"

Le Miracle Canadien

C'est le titre d'un article que vient de publier dans le "Gaulois", de Paris, M. Maurice Barrès de l'Académie française. Nous en donnons la conclusion :

"Après cela, qu'ils soient orgueilleux, les Franco-Canadiens, je les comprends et les en loue. Je n'avouerai jamais qu'il y ait d'excès d'orgueil à se réclamer d'une parenté française...

"Et nous-mêmes, n'avons-nous pas le droit d'être fiers que nos colons, là-bas et ailleurs, si loin de la mère patrie, abandonnés à leurs seules ressources, aient victorieusement défendu leur civilisation, leur vie spirituelle, la leur et la nôtre?

"J'ai sous les yeux un excellent ouvrage, présenté au public par M. Jules Lemaître, que M. Hervé de Rauville vient de consacrer à *l'île de France contemporaine*. J'y vois avec émotion que les Anglais n'ont pas réussi à nous faire oublier et que cette île britannique est demeurée toute française. Les petites Mauriciennes ne voulaient pas célébrer l'anniversaire de Waterloo; elles ont pleuré en 1870, quand elles apprirent nos désastres.

"Si les Français du Canada avaient eu la faiblesse, un seul instant, de se croire inférieurs à leurs nouveaux maîtres, leur petit troupeau était perdu. Ces paysans de Normandie et d'Anjou surent conserver ce haut sentiment de la dignité de leur race et de leur civilisation qui nous plaît tant chez nos frères d'Alsace-Lorraine. Là-bas comme ici, on ne s'est pas incliné. L'homme de l'Ouest, pas plus que celui des Marches, n'a consenti à s'assimiler aux vainqueurs, et il me semble bien que, les uns et les autres, ce qu'ils détestent le plus chez le conquérant, c'est le Barbare.

"J'entends dire qu'au Canada on vante, comme dans une maison de Metz, les aimables qualités françaises, l'affable dignité de la ménagère, son esprit, son goût naturel, la bonne tenue de sa maison. Ces vertus familiales, par delà les lieues, font d'une petite Messine la sœur d'une femme de Montréal.

"Tout ce qu'on me raconte de là-bas est chargé de vie française. Certains détails vous enchanteraient. Les Sulpiciens de Paris sont seigneurs de l'île de Montréal. Sur les rives du Saint-Laurent subsiste encore tel domaine qui conserve tous les attributs attachés à une terre seigneuriale française avant la Révolution. Mais le fait le plus beau, c'est

que la province de Québec, et par province entendez un territoire grand comme deux fois la France, est soumise à la coutume de Paris d'avant 1789. Sir Wilfrid Laurier, rappelant ce fait, disait, il y a quelques années à Paris, fort obligeamment, que les Canadiens français vivaient sous la loi la plus libérale du monde...

“Ne cessez pas de nous aimer, Français d'outre-mer. Ici, nous avons tous confiance dans l'avenir de votre génie. Vos neiges, la rudesse même de votre climat vous est favorable. Nous avons peur que notre pensée ne s'endorme dans d'autres contrées trop chaudes où nous avons établi notre pouvoir. Nous aimons à nous dire que nous avons des réserves dans un pays sec et froid où l'intelligence s'aère davantage. Ces réserves se grossissent de beaucoup de familles qui, ne s'accommodant pas des conditions de la vie française, vont, paraît-il, chercher là-bas plus d'espace et de liberté. Je ne l'ai pas appris dans l'*Emigré* de Bourget. Des voyageurs m'ont dit qu'ils avaient rencontré dans l'ouest canadien de grands féodaux français...

“Si nos beaux cousins du Canada mêlent, aux sentiments affectueux qu'ils nous gardent, une nuance de dédain pour nos agitations politiques, nous n'allons pas nous offenser! Ces parents d'outre-mer croient volontiers, dit-on, que leur rôle historique sera de reprendre, un jour, là-bas, au nouveau monde, l'héritage de notre culture. Nous ne pourrions souffrir de cette ambition que s'ils étaient indignes de la remplir. Au milieu de ses aventures, la France est heureuse de savoir qu'elle ne joue pas sur une seule carte sa destinée.”

Mort du cardinal Lecot

L'Eglise de France, si cruellement éprouvée déjà par la mort du Cardinal Mathieu vient de subir une perte considérable par la mort du cardinal Lecot, archevêque de Bordeaux.

Comme le télégraphe l'a annoncé, le cardinal Lecot est mort subitement à Chambéry, où il s'était arrêté, selon sa coutume, à son retour de Rome;

Le prélat était arrivé à Chambéry le soir à sept heures. Il était descendu, accompagné de son secrétaire particulier, à son hôtel habituel, où des appartements lui étaient réservés. L'archevêque de Bordeaux dîna d'assez bon appétit, et paraissait, à ce moment, très bien portant. Le secrétaire du

paraissait, à ce moment, très bien portant. Le secrétaire du prélat, le voyant ainsi, se rendit à la gare pour retenir un compartiment dans le train que devait prendre ce matin Mgr Lecot pour se rendre à Lyon. C'est pendant sa courte absence que se produisit l'événement fatal.

Né à Montescourt-Lizerolles (Aisvie) dans le diocèse de Beauvais, en 1831, Victor Lucien Sulpice Lecot étit âgé de 77 ans. Après son ordination en 1852 il se donna à l'enseignement à Noyon. Pendant la guerre de 1870 il fut chapelain des *mobiles* de l'Oise et après la guerre, en 1872, il devint curé de St-Antoine à Compiègne. En 1886 il succéda à Mgr Castillon à l'évêché de Dijon. Archevêque de Bordeaux en 1890 il fut fait cardinal en 1893 par Léon XIII.

Les funérailles du grand défunt ont eu lieu à Bordeaux et ont été très imposantes. Avant les absoutes, Mgr Rumeau a prononcé l'éloge funèbre dont voici le résumé que nous empruntons à la *Libre Parole* :

“Mgr Lecot était un homme puissant en paroles et en œuvres, dit Mgr Rumeau. Il semblait que cet enfant de laboureurs picards condensât en lui toutes les vertus de ses ascendants. D'une vive intelligence, d'une volonté opiniâtre, il fit preuve de ses qualités dès son plus jeune âge. Prêtre excellent, hommes d'œuvres avant tout, il fut un éminent type du prêtre français. Ce fut aussi après son élévation à l'épiscopat une des gloires du clergé français. Ami et disciple de Léon XIII, il comprit merveilleusement les pensées du grand Pontife et fut le premier à suivre ses directions.

“Très passionné pour son pays, il fit tout ce qu'il put pour empêcher la rupture du Concordat et ramener la France à Dieu et Dieu à la France. Le Concordat dénoncé, il consacra toute son activité à améliorer la situation. Certes, on peut trouver ses idées discutables, mais quel est l'homme d'action, le génie, le saint dont la sagesse ne soit pas courte par quelque bout. En tout cas, elles furent grandes, elles furent saintes, les illusions du cardinal Lecot. Son unique but, son unique ambition fut de travailler par tous les moyens à sauver la France.

“Durant ses dernières années, nous pûmes voir toujours les preuves de ce même patriotisme servi par la même foi. Il ne se départit pas de son activité, et l'on put le voir, ce vieillard de 78 ans, s'adonner aux œuvres avec une nouvelle ardeur. Il fonda le bureau diocésain des œuvres. Il orga-

nisa un Congrès dont les résultats suffiraient à honorer tout un épiscopat, le Congrès au cours duquel il prononça des paroles particulièrement éloquentes et qu'on devrait graver sur sa pierre tombale : "Oui, s'est-il écrié, nous y sommes résolus : nous irons jusqu'au bout, et ce que nous avons signé de notre plume, s'il le faut, nous le signerons de notre sang. Il parlait alors pour nous, le premier de l'épiscopat français, il disait au peuple les résolutions que nous avons prises et c'est pourquoi, nous, les évêques de France, nous jurons d'aller jusqu'au bout et ce que nous avons signé de notre plume, de le signer, s'il le faut, de notre sang, espérant que ce jour-là, s'il vient jamais à luire sera celui de la rédemption et du triomphe de la patrie."

En Belgique : le succès des catholiques

On nous écrit de Bruxelles :

Je vous ai souvent dit le secret de l'influence des catholiques tant sur les masses rurales que sur la population ouvrière des villes : c'est que les catholiques ont vraiment à cœur—et ils le prouvent par une législation sociale sans pareille au monde—d'améliorer le sort du prolétariat.

Tandis qu'en d'autres pays, pas bien éloignés de notre petit coin de terre, les ouvriers accablés de promesses et entourés de sollicitude en période électorale, ne sont ensuite récompensés de leurs votes favorables qu'en monnaie de singe !

Les catholiques belges ont assuré une pension aux travailleurs âgés de soixante-cinq ans. Elle est modeste, mais il y a un commencement à tout. N'est-il pas grotesque d'entendre taxer de "dérisoire" cette pension, par des politiciens—et leurs organes—quotidiennement en pâmoison devant tous les actes d'arbitraire et de spoliation du Bloc gouvernemental français ? Mais vous ne les surprenez jamais, ces politiciens et leurs organes, à avouer à leur clientèle que, sous la République juive et féroce anti-catholique, les vieux travailleurs français attendent leur pension sous l'orme, et qu'ils se contenteraient de la pension belge, de la pension "cléricale", si "dérisoire" qu'on la prétende.

Si la petite Belgique est arrivée au cinquième rang des puissances commerciales du monde, immédiatement après ses grandes voisines, la France et l'Allemagne, elle le doit au sage gouvernement qui préside à ses destinés depuis un quart

de siècle. Le gouvernement a énergiquement secondé les efforts de notre peuple libre, et il a démontré, dans tous les domaines, que catholique n'était pas synonyme de "réactionnaire",—comme on est parvenu à le faire croire en certains pays.

Nos innombrables petits cultivateurs, l'agriculture entière puis-je dire, ont été l'objet des bienfaits des syndicats agricoles et des "Boerenbonden" : Il faudrait être aujourd'hui sourds et aveugles volontaires, pour ne point reconnaître les immenses services rendus à la nation par ces organismes—dont les créateurs, en immense majorité, dans la proportion de 90 pour 100, sont des catholiques, et souvent des prêtres.

Ouvriers, cultivateurs, commerçants, industriels, quels qu'ils soient, on n'en conte plus à ceux de nos compatriotes qui ont toute leur raison. La loge furieuse de voir des prêtres s'atteler résolument à la solution des problèmes économiques et sociaux, à beau crier à l'"intrusion monacale" et l'"ingérence sacerdotale"; on ne l'écoute plus. Ou bien on lui répond :

—"Vous devriez plutôt remercier les curés et les religieux de ce qu'ils s'ingénient à assurer le bien-être des travailleurs ! S'ils se confinaient dans le confessionnal, vous seriez la première à les représenter comme des fainéants !"

Il vient d'en arriver, à ce propos, une bien bonne à un de nos plus acharnés anticléricaux du Parlement, M. Fléchet, député de Liège.

L'autre jour, à la Chambre, un député se permettait de critiquer la participation des prêtres dans l'encouragement des œuvres de mutualité et de prévoyance, quand le dit M. Fléchet adressa à la Droite cette foudroyante apostrophe :

—Que diriez-vous si nous disions aux vieillards de s'adresser pour l'obtention (je vous demande pardon de ce singulier français : ce n'est pas le mien, mais simplement du galimatias blocard) de leur pension de vieillesse aux délégués des Loges?"

"Aux délégués des Loges!"—Tous les vénérables, Kardoschs et secrétaires du Premier Degré, amis de ce bon M. Fléchet, ont frémé de l'incartade.

Envoyer des profanes chez les FF. ! Mais ce serait les démasquer, ce serait livrer à la publicité des noms que la Franc-Maçonnerie cache très soigneusement ; ce serait dévoiler non le "Pouvoir occulte" (la secte, chez nous, n'est pas encore le pouvoir), mais l'"Opposition occulte" qui

mène par le bout du nez l'Opposition, laquelle se démène— au Parlement et ailleurs.

De quelle impardonnable irréflexion M. Fléchet s'est là rendu coupable ! M. Pelletan lui-même ne manie pas la gaffe avec autant de virtuosité : et je vous laisse à penser si l'on en rit aux quatre coins de la Belgique.

Aujourd'hui, les précautions sont poussées si loin, à la Loge, que le Grand-Orient, dans son Bulletin officiel, supprime les noms des FF. . qui participent aux discussions, et les indique seulement par des initiales. "Au Suprême Conseil, révèle le "Courrier de Bruxelles", particulièrement bien documenté pour tout ce qui concerne la Franc-Maçonnerie, la liste des gradés, publiée annuellement, n'a plus aucune indication de nature à déceler son caractère maçonnique. Les Kadoschs et autres Rose-Croix son rangés sous un numéro qui rappelle leur grade aux initiés, mais dont un profane ne saurait tirer aucun indice."

Eh bien, vrai ! . . . M. Fléchet choisit le bon moment pour soulever le voile et découvrir les chefs du Temple ! S'il est vrai, comme on l'assure—et la chose est vraisemblable, à coup sûr—qu'il soit lui-même Maçon, il peut s'attendre à recevoir, à l'occasion, sur le sinciput, une truelle d'honneur !

L'Evêque de Burlington.

Monseigneur John Stephen Michaud, évêque du diocèse de Burlington est mort à New-York, en revenant d'un pèlerinage à Lourdes.

Il avait succédé, en 1899, à Mgr de Goesbriand dont il était le coadjuteur depuis 1892.

Maintenant qu'il s'agit de lui donner un successeur la population catholique du diocèse se livre aux plus graves appréhensions. Il y a déjà plusieurs mois on espérait bien que Mgr Michaud, désireux d'assurer l'avenir, s'occuperait activement de se choisir un coadjuteur *cum futurâ successionem*. Malheureusement la mort est venue le surprendre avant qu'aucune décision définitive n'eût été prise à cet égard. Nous avons dit "malheureusement" ; ce mot est de trop, car si nos renseignements sont exacts, et nous n'avons pas de raison d'en douter, le coadjuteur que l'on se proposait de donner à Mgr Michaud n'était pas de sang canadien-français. Et cela en dépit du fait que trois membres du conseil diocésain de Burlington sont d'origine bretonne ou canadienne-française, MM. Audet, Boissonnault et Cloarec. Bien plus, en dépit

même de ce fait, pas un nom français n'a figuré sur la liste des candidats chosis par les prêtres et qui seraient MM. O'Sullivan, de St-Albans, Gillis, chancelier du diocèse et Barron de Bennington.

La liste des évêques de la province dirigée par Mgr O'Connell, de Boston, pouvait plus difficilement contenir des noms français. Aussi n'en contenait-elle aucun, le choix de Nosseigneurs—ou de leur majorité—s'étant porté sur MM. Shanley, de Danbury, Conn., Madden, de Springfield et Shannon, de Middlebury.

Certains parlaient déjà des chances de M. l'abbé O'Sullivan dont le frère, par un heureux hasard, est à Rome depuis plusieurs mois, tandis que d'autres prétendaient que Mgr O'Connell, auquel les intérêts de la foi au Japon laissent encore quelque loisir, aurait vu d'un œil réjoui l'élévation d'un prêtre de Boston, M. l'abbé Supple, par exemple, au siège épiscopal de Burlington.

La mort de Mgr Michaud est venue, dans tous les cas, déranger bien des plans. Les listes dont nous venons de parler peuvent être ratifiées mais il faudra quand même une nouvelle réunion des conseillers diocésains et des évêques de la province de Boston.

Cela ne laisse peut-être pas beaucoup de temps aux amis de la cause franco-américaine. Cela en laisse certainement assez aux Franco-Américains du Vermont pour s'adresser au délégué apostolique et faire les représentations nécessaires.

Une chose est bien certaine, c'est que si les catholiques franco-américains du Vermont ne s'occupent pas activement de sauvegarder leurs intérêts nationaux, ce ne sont pas les irlandais, assurément, qui le feront pour eux. Dans le cas qui nous occupe, il semble que les nôtres ont un devoir tout spécial et très impérieux à remplir. Ils doivent maintenir la superbe tradition qui, depuis sa fondation, n'a donné que des évêques d'origine française à Burlington.

On parle bien de défections; on en cite même de douloureuses parmi les pionniers de la foi et de l'idée canadienne-française dans le Vermont. C'est ainsi qu'on explique le fait que pas un nom français n'a été inscrit sur les listes préparées il y a quelques semaines.

Est-ce qu'il n'y a plus dans le Vermont de Franco-Américains assez énergiques et assez dévoués pour entreprendre des démarches que demandent et la paix religieuse de leurs nationaux et le salut des âmes?

Léon Kemner.

Vieux articles et vieux ouvrages

Le Rev. M. Bédard, curé de Fall River (1886) *Suite.*

Quoique ce fût une coutume bien reconnue dans les diocèses de ce pays, que quand une paroisse nouvelle se détachait d'une autre, elle n'avait aucune compensation à attendre de la congrégation-mère, nos co-religionnaires irlandais se servirent de cette église avec tous ses accessoires, le luminaire, le chauffage et jusqu'au vin de messe, pendant plus de deux ans, sans déboursier un seul sou!..... Les Irlandais de Worcester, Woonsocket, Milbury, etc., en ont-ils fait autant pour nos nationaux, lorsqu'ils sont parvenus avec beaucoup de peines à se séparer d'eux, après avoir coopéré à l'érection de leurs églises?

Cette générosité et ce désintéressement de la part du curé de N-D. de Lourdes et de ses paroissiens, méritaient-ils l'épithète de canailles (rascals) dont Mgr Hendricken a bien voulu gratifier tous les Canadiens depuis Worcester jusqu'à New Bedford?

Déchargé d'une aussi considérable partie de son fardeau, M. Bédard ne put néanmoins encore goûter le repos dont il commençait à ressentir le besoin impérieux. Pour des raisons connues de lui seul peut-être, Mgr de Providence, tout en préconisant son énergie et ses labeurs, remettait toujours au lendemain la nécessité bien reconnue de lui donner un assistant permanent. Des vicaires irlandais, il aurait pu en avoir tous les jours; mais il les refusait respectueusement, mais avec une fermeté inébranlable. Quelquefois, l'évêque en le remerciant des sommes importantes qu'il lui envoyait, soit pour sa cathédrale ou son trésor privé, lui accordait des pouvoirs très limités pour un confrère de passage en cette ville; mais il les lui refusait généralement pour les prêtres amis qui venaient le visiter et qui auraient été si heureux de partager avec lui pendant quelque temps les labeurs ardu de son ministère.

Un jour de retraite, l'église était remplie de fidèles; la chaleur était étouffante et M. Bédard malade, avait peine à se tenir au confessional. Sur ces entrefaites arrivent quatre

prêtres canadiens. "Télégraphiez vite à Providence pour avoir nos pouvoirs," dit l'un d'eux "et nous allons vous donner un bon coup de main!" Le télégramme partit et la réponse, prévue de M. Bédard, fut.....un refus!.....

L'un de ces prêtres qui tout récemment me racontait ce fait, était encore sous le coup de l'indignation que lui avait inspirée une pareille conduite. "Ce pauvre ami" disait-il "fut obligé, tout malade qu'il était, de confesser une partie de la nuit et du jour suivant, tandis que nous étions là, nous, les mains dans les poches comme des fainéants!..... Nous n'osions pas même nous montrer, de peur de passer pour des prêtres interdits!....."

Il serait assez difficile de donner une raison à de pareilles rigueurs de la part d'un évêque qui lui écrivait des lettres comme la suivante :

[TRADUCTION]

Providence, R.I., 15 janvier 1880.

MON CHER PÈRE BÉDARD,

Le rapport détaillé que vous m'avez fait de votre paroisse, me donne beaucoup de satisfaction. Je n'ai jamais douté un moment de votre travail. Je sais que vous avez travaillé pour la Flint, *comme pas un prêtre de mon diocèse ne l'a fait*; c'est pourquoi je vous en fais des louanges et de très grandes. La raison pour laquelle je n'ai pas répondu à votre lettre, est celle-ci : j'avais pris la chose en considération. J'avais hâte de vous revoir ; j'ai peine à me familiariser avec l'idée d'installer pour le moment, un assistant permanent dans votre paroisse, si je puis m'en dispenser. Voilà pourquoi j'ai attendu et attends encore. En retour de vos bons procédés, je vous envoie naturellement les vœux de mon cœur pour une bonne santé, le bonheur et une longue vie.

Je m'attends à vous voir bientôt. Ci-inclus les permissions que vous avez demandées.

A vous très sincèrement,

Th. F. Hendricken, Ev. de Providence.

P.S.—Mille remerciements pour le cathedratium et le beau présent aux crphelins.

L'état des recettes et des dépenses de la paroisse pour l'année finissant le 1er janvier 1884, qui donnait \$3,591.46 de recettes et \$3,581.75 de dépenses, et une dette de \$8,000.00, sur l'église, fut envoyé à Mgr de Providence avec la lettre suivante qui est d'une grande valeur statistique :

Fall River, Mass., — janvier 1884.

MONSEIGNEUR,

Je vous envoie aujourd'hui l'état des finances de la paroisse N.-D.-de Lourdes. On doit se rappeler qu'il y a dix ans, cette paroisse n'existait pas et a été commencée avec 201 familles irlandaises et canadiennes. Il y eut l'an dernier division, de sorte que les Irlandais séparés forment aujourd'hui la paroisse de l'Immaculée Conception. Comme je le disais dans mon rapport de l'an dernier, si beaucoup viennent à mon église, sachez qu'un grand nombre n'appartiennent pas à ma paroisse. Je dois vous dire la vérité pour empêcher toute fausse impression. Je n'ai pas une population compacte comme au centre. Si c'était une grosse paroisse — que serait Ste. Anne qui prend depuis Bowenvile jusque dans le R. I. — prenant tout le centre si peuplé — mais les confessions sont si fréquentes que c'est assez pour un prêtre. Ceci me mène tout naturellement à vous parler de l'état spirituel de ma paroisse.

Au témoignage de M. de Montaubricq, en 1874 il n'y avait que 17 familles du village Flint qui fréquentaient l'église régulièrement ; maintenant je puis dire avec bonheur que tout le monde va à la messe. Il y a bon nombre de communions hebdomadaires et mensuelles. Aux retraites, aux 40-Heures, à Pâques, etc., la grande majorité s'approche des sacrements. Le mois de Marie et le carême sont bien suivis. La prédication est aussi bien suivie à messe et vêpres. Les catéchismes sont bien fréquentés. Les bons journaux catholiques sont en vigueur. Les bonnes sociétés sont recherchées et les sociétés mauvaises fuies.

(Dans le cours de l'année dernière, à ma connaissance, cinq personnes ont cessé d'y appartenir.) Il y a toujours eu bon esprit et union chez mes paroissiens. Ils savent aimer et respecter l'église représentée par le Pape et vous. Ils vous l'ont toujours prouvé. Les cérémonies religieuses

sont très bien observées. La confirmation a lieu presque tous les ans, grâce à votre bonté, Monseigneur. La prière en famille se fait presque partout après souper, comme chez moi. Je confesse les petits enfants qui n'ont pas communié, tous les mois, excepté en hiver. Le Chemin de la Croix est en honneur. L'éducation catholique qu'on doit donner aux enfants est bien comprise par nos familles canadiennes. Preuve—400 enfants fréquentent nos écoles catholiques, malgré que pour cela, on leur refuse des cartes pour aller travailler aux manufactures.

Ah ! si tous les catholiques voulaient s'unir, ça serait facile de faire cesser cette injuste et infâme persécution.

Je profite de la circonstance, Monseigneur, pour vous répéter que j'aime à ne rien faire qu'en conformité avec les règles de l'Eglise et avec votre volonté. Souvent vous nous avez recommandé d'établir des écoles catholiques. Je l'ai fait.

Preuve—tous mes rapports de 1879. Je mentionnais 1o, le Couvent ; 2o, l'Ecole catholique des garçons, et 3o, l'Orphelinat.

Pareillement dans les autres rapports que vous avez et que je conserve en double. Lorsque vous paraissiez surpris l'autre jour, à propos de collège et d'orphelinat, ça m'étonnait et j'étais heureux de retrouver cela dans mes papiers, vous en donnant connaissance, c. à d. en 1879. Mes rapports en double—si la forme a été défectueuse—vous savez que la véritable ouverture de cœur était là—voir les rapports de chaque année. Vous savez bien qu'en parlant aussi franchement on n'avait pas le dessein de vous cacher la moindre chose.

Nous n'avons jamais voulu vous faire de la peine—on vous aime et l'on vous respecte, vous le savez. A l'avenir on tâchera de faire mieux. Pour l'avenir je compte sur vos bontés et vos conseils.

Je vous ai déjà cité et montré mon testament qui est toujours fait ; car je vois ma santé diminuer et l'on peut mourir à toute heure. Je pense que vous y trouverez une vraie marque d'estime à votre égard. Je cite : Art. 13me. de mon testament. " Je donne et lègue à Mgr T. F. Hendricken, évêque de Providence, la somme de \$2.000 pour lui venir en aide dans ses saintes entreprises, voulant continuer après ma mort le respect et le dévouement que je lui dois pendant ma vie "

Je vous prie de le conserver pour en montrer la conformité avec le testament lui-même.

.....

.....

.....

Veillez Monseigneur, recevoir l'assurance du profond respect de

Votre, etc., etc.

P. J. B. Bédard, Ptre.

(Réponse.)

Providence, R.I., 12 janvier 1884.

Révérend et cher Père Bédard,

Je n'ai que le temps de vous féliciter de l'excellent manifeste que vous m'avez envoyé touchant la condition des choses dans la paroisse N.-D.-de Lourdes.

Il est probable qu'au moyen d'une collecte générale, vous serez en état de réduire la dette cette année. *Un peuple aussi pieux que le vôtre* s'empressera sans aucun doute, de vous aider à accomplir ce dessein. Merci pour le cathedra-ticum. Veillez dire à vos bonnes nièces que je n'oublierai jamais les soins qu'elles ont eus de leur évêque.

Très sincèrement,

Th. F. Hendricken, Ev. de Providence.

Ces lettres suffiront à prouver que ceux qui, continuellement animés du désir de vèrdre M. Bédard en le représentant à son évêque comme un sujet insoumis, regimbant sans cesse contre son autorité, le calomniaient honteusement. Il n'y avait qu'un point sur lequel il se permettait de différer d'opinion avec son Ordinaire, et c'était le dessein bien arrêté et ouvertement avoué des conseillers de Monseigneur, de dénationaliser les Canadiens en leur donnant des desservants étrangers à leurs coutumes et ne parlant que très imparfaitement leur langue.

En face de ce danger imminent pour ses compatriotes et surtout ses ouailles, le curé Bédard était inflexible et, seul

contre de nombreux et puissants antagonistes, il le bravait avec une intrépidité qui les exaspérait et excitait en même temps l'étonnement et l'admiration de tous ceux qui, tout en partageant ses opinions, ne se sentaient pas le courage de lui prêter mainforte. Du reste, comme le prouve sa correspondance avec son évêque, il est évident qu'il était l'un des prêtres les plus soumis, les plus respectueux et les plus zélés du diocèse. D'ailleurs, ses œuvres sont là comme une preuve vivante de la sincérité de son dévouement à son évêque et au troupeau confié à ses soins. Pourrait-on en dire autant de ce dignitaire ecclésiastique qui, parle de ce troupeau comme d'un peuple "pieux" et tantôt, subissant l'influence pernicieuse d'un entourage prévenu et jaloux, le traite de "canaille"?... Puis, quand la main de Dieu a frappé ce pasteur, dont il a reçu les bienfaits et dont il a en maintes occasions, exalté le zèle et l'énergie au service de Dieu et à la sanctification de ses semblables; quand les Canadiens de N.-D.-de Lourdes, encore sous le coup de la douleur causée par la perte prématurée de leur bienfaiteur, de leur ami et de leur père spirituel, viennent le supplier de leur en donner un autre semblable à lui, sous quelle influence ce prélat leur fit-il la mémorable réponse: "What! give you another priest like Father Bédard?..... Father Bédard was a curse to me, a curse to you and a curse to everybody! (Quoi! vous donner un autre prêtre comme le Père Bédard?..... Le Père Bédard a été une malédiction pour moi, une malédiction pour vous et une malédiction pour tout le monde!.....)

Il ne m'appartient pas d'établir ici jusqu'à quel point le curé Bédard a été une malédiction pour Mgr Hendricken; le lecteur pourra s'en faire une idée par les fragments de leur correspondance que je viens de reproduire. Tant qu'à être "une malédiction pour tout le monde," je suis bien obligé de dire ici par respect pour la justice et pour la vérité, que, sauf la déférence due à la haute dignité de Mgr Hendricken, son assertion, dans les circonstances, était certainement dépourvue des qualités les plus essentielles..... J'en appelle aux centaines de familles de la Flint, pour lesquelles l'abbé Bédard a été une vivante Providence,—une bénédiction et de la mémoire desquelles son souvenir ne s'effacera jamais!.....

Prêtre et évêque sont aujourd'hui jugés par Celui devant

lequel toutes les Puissances s'inclinent en tremblant. (1)

Espérons que ce jugement redoutable leur aura été favorable

La santé du curé de N.-D.-de Lourdes s'affaiblissait visiblement sous la pression du travail que l'obstination de son évêque le condamnait à faire seul. Sa réputation lui amenait une foule de Canadiens des autres paroisses de la ville, desservies par des Irlandais. Il ne songeait même pas à leur refuser son ministère. "Ils ont bien le temps d'être desservis par des Irlandais; et vous verrez" disait-il aussi bien souvent à ses paroissiens "si quand je ne serai plus, on ne vous donne pas à vous aussi, un curé irlandais!....." Cette prévision qui se réalisa un peu plus tard et dont j'aurai occasion de parler dans un autre volume, était du reste assez motivée par ce qui était arrivé dans plusieurs paroisses du diocèse et notamment celle de Ste. Anne, dans cette ville, fondée par un Français, entièrement canadienne et desservie depuis huit ans par des prêtres irlandais, nonobstant les nombreuses requêtes des paroissiens demandant avec instances un pasteur de leur nationalité.

Si encore, ces hommes eussent suppléé à leur manque de connaissance de notre langue par un semblant de dévouement aux intérêts de leurs ouailles. Mais non; peu satisfaits de les mépriser eux-mêmes assez souvent, ils ne daignaient jamais prendre la défense de toutes ces familles pauvres et honnêtes dont ils dévoreraient néanmoins sans scrupule le fruit des pénibles labeurs. Quand en 1881, les Canadiens étaient vilipendés dans le fameux rapport du Col. C. D. Wright, qui prenait la défense des Canadiens de Ste. Anne tandis que M. Bédard était à l'audience-enquête à Boston pour protester énergiquement contre l'outrage fait à ses compatriotes, à ses ouailles? Vit-on le curé de Ste. Anne se joindre à celui de N.-D.-de Lourdes pour forcer le maniaque Foster à rétracter ses odieuses calomnies sur le compte des Canadiens?..... Hélas, non!

M. Bédard fut le seul prêtre canadien qui protesta de toutes les forces de son âme de patriote contre ces insultes lancées à la face de toute une nationalité!.....

Que n'a pas fait ce patriote sincère, ce pasteur infatigable, pour ses compatriotes en général et ses paroissiens en

(1) Mgr de Providence est décédé le 11 juin 1886.

particulier!..... La plus grande partie de la pierre qui a servi à la construction de la fabrique Barnaby a été tirée sous sa direction par ceux de ses paroissiens qui manquaient d'ouvrage pendant la morte saison. Sous son inspiration, la Seaconnet, une autre grande manufacture, a été bâtie en partie par des Canadiens qui pouvaient devenir actionnaires en laissant chaque mois une partie de leurs salaires comme mise de fonds dans la compagnie. Ce plan calqué sur le système maintenant en vigueur dans plusieurs parties de la France, avait pour objet d'obvier au fléau des grèves en intéressant l'ouvrier au succès et au bon fonctionnement des opérations industrielles. Ayant appris que deux manufactures de pelles de fer avaient été incendiées dans le Connecticut, il s'était entendu avec plusieurs capitalistes pour offrir un bonus à ces compagnies afin de les engager à venir rebâtir leurs fabriques à la Flint sur le même plan. Comme tous les hommes sensés, il déplorait le manque de diversité dans les industries de cette ville, cause principale des retranchements de salaire et partant des grèves avec leur cortège de dévergondages, de misères et de privations, et il faisait tous ses efforts pour faciliter un changement généralement reconnu comme absolument nécessaire. En un mot, ses compatriotes étaient pour lui l'objet d'une sollicitude constante.

Il les voulait prospères et heureux pendant cette vie et heureux et tranquilles après leur mort. C'est pour cela qu'il leur avait acquis un champ sur les bords pittoresques du lac Watuppa, où leurs dépouilles mortelles auraient pu un jour aller se reposer pendant leur dernier sommeil. C'est le 7 août 1875 qu'il avait obtenu de MM. J. H. Langley et Daniel Cowan, pour une somme de \$20,000, payable en versements annuels, la possession de ce magnifique lopin de terre qui avait une superficie de vingt âcres.

Mais Mgr de Providence a toujours refusé de sanctionner cette transaction, bien inutile suivant lui, puisque les Canadiens étant condamnés à parler la langue des Irlandais, ils pouvaient tout aussi bien aller faire avec eux leur dernier somme..... Et en effet, depuis cette date, nos Canadiens sont couchés tous les jours pêle-mêle avec les Irlandais, dans des champs nullement protégés contre l'invasion des animaux; mais Dieu merci, nous n'avons encore que cela de commun avec eux, et nous parlons encore notre langue!

Et la succession de M. Bédard est poursuivie pour le montant du prix d'achat de ce terrain, qui serait aujourd'hui totalement payé, si Mgr de Providence n'eût pas tant tenu à nous assimiler jusque dans la mort même, avec ses dignes fils de la Verte Erin

C'est un fait admis depuis longtemps et maintenant proclamé hautement, que les Canadiens comme Catholiques, ont été malheureusement négligés en ce pays, et quelquefois traités avec une injustice et un arbitraire peu conformes à l'esprit évangélique. On m'a confié des projets de mémoires, rédigés par quelques membres éminents du clergé, dans lesquels on suggère divers plans plus ou moins praticables pour remédier aux abus dont nos nationaux se plaignent avec tant de raison. Ces mémoires, dont l'un a dû être envoyé à Rome, sont une preuve que ces abus constituent un danger sérieux non seulement pour notre nationalité, mais encore pour l'exercice de notre religion. Tous les hommes sérieux qui s'occupent de l'avenir de notre race sur cette partie du continent, partagent la même opinion sur ce sujet important. M. Dubuque, dans ses "Notes historiques sur les Canadiens de Fall River," s'exprime ainsi (pp. 5 et 6) : " Partout où les Canadiens-Français sont desservis par des prêtres de leur nationalité, l'on peut noter les progrès qui se font parmi eux, soit sous le rapport moral, intellectuel ou national. Nous n'avons qu'à comparer les paroisses Notre-Dame-de Lourdes et Ste. Anne pour s'en rendre compte. Celle-ci est la plus riche et la plus nombreuse, mais elle ne possède pas encore les institutions de charité et d'enseignement que l'on voit dans l'autre. Les sociétés nationales n'y trouvent pas non plus, le même encouragement."

" Quels que soient le zèle et la bonne volonté que nous nous plaisons à reconnaître chez les missionnaires irlandais, les Canadiens préfèrent leurs nationaux ; ceux-ci sentent mieux leurs besoins et connaissent mieux leur caractère."

" Il en est de même des prêtres franco-canadiens ; ils s'adaptent assez difficilement aux circonstances lorsqu'ils sont placés à la tête de paroisses irlandaises."

" C'est une question épineuse qu'il ne faut toucher qu'avec délicatesse ; Fall River a été le théâtre de bien des débats

“ à ce sujet, et les Canadiens-Français, disons-le à leur honneur, ont été assez sages pour se résigner à leur sort.”

“ Il y a de grands dangers qui nous menacent au point de vue national, et nul doute que la plus grande crainte que nous puissions éprouver de voir disparaître la langue française, ne se réalisera que d’une manière : en ne la parlant plus dans les églises franco-canadiennes. Les prêtres étrangers qui desservent les Canadiens, conservent toujours une certaine prédilection pour leur langue maternelle et un accent plus ou moins prononcé. Chez quelques-uns même, l’on remarque une certaine répugnance à parler notre langue.”

Si le cadre de cet ouvrage me le permettait, je pourrais encore citer l’éminent auteur de “ La France aux colonies,” cet ami sincère de notre race, qui lui aussi, se plaint de la pression que le clergé catholique de langue anglaise, exerce sur les populations canadiennes et acadiennes des Etats-Unis, et des provinces d’Ontario, du Nouveau-Brunswick, et de la Nouvelle-Ecosse. Cet écrivain distingué, dont l’orthodoxie est inattaquable, et dont la voix puissante a vibré dans tous les cœurs français des deux hémisphères, ne craint pas de déclarer, lui aussi, que cette pression constitue un danger redoutable pour l’avenir de la langue française sur ce continent. Il recommande aux Canadiens et aux Acadiens de s’unir pour faire face au danger et le conjurer si possible. “ Le meilleur moyen ” dit-il “ serait peut-être d’user de hautes influences pour déterminer certains prêtres irlandais à adopter une ligne de conduite plus équitable et en même temps plus sage et plus conforme à la charité chrétienne ; car il pourrait résulter de tout ceci, que pour une simplification assez puéride de rouages administratifs, on risquât de voir naître une agitation purement laïque, très fâcheuse pour la religion. Songez bien qu’il y a des paroisses dont les trois quarts ne parlent que le français et qui ne peuvent obtenir la permission d’avoir un prêtre de leur nationalité. C’est pour le moins une malheureuse anomalie !”

M. Rameau aurait pu ajouter qu’il y a ici, dans le diocèse de Providence, des paroisses *entièrement canadiennes* qui sont aujourd’hui dans le même cas.

J’ai dit que la santé de M. Bédard s’affaiblissait tous les jours. Cette puissante organisation physique ployait en effet peu à peu sous le poids des inquiétudes et des préoccupations

dont son âme de prêtre et de patriote était assaillie, plus encore que sous l'effet du travail opiniâtre que lui imposaient son zèle et sa sollicitude pour ses ouailles. Connaissant mieux que personne les tendances hautement avouées par son Ordinaire et si énergiquement appuyées de la plupart des hauts dignitaires ecclésiastiques de ce pays, il éprouvait des craintes incessantes sur l'avenir national de ses compatriotes. Son médecin lui enjoignait un repos qui devenait de jour en jour plus indispensable; n'importe, il travaillait toujours! Il ferma les yeux pendant quelque temps sur le danger que lui découvrait la science médicale, cherchant à s'abuser sur la gravité de son état. Mais un jour, le souffle glacé de la mort vint l'avertir de se préparer au sacrifice de cette vie qu'il avait consacrée au service de Dieu et au salut des âmes. Cet avertissement lui arriva sous la forme d'un accident grave qui jeta la consternation au milieu de ses paroissiens et qui donna une nouvelle prise aux passions haineuses de ceux qui se sont acharnés à sa perte jusque sur son lit de mort. Comme cet accident avait un caractère suspect en raison de l'absence des symptômes d'une maladie grave, et que quelques langues malveillantes avaient laissé échapper quelque part le mot de suicide, j'interrogeai à ce sujet le Dr. W. Trudeau, qui lui donna ses soins dans cette circonstance et que me fit la réponse suivante :

“ Depuis plusieurs mois, M. Bédard souffrait de rhumatismes qui le minaient graduellement; cependant, les souffrances de cette cruelle maladie qu'il supportait avec courage, ne le confinaient pas à la maison; car il voulait à tout prix, lutter contre son envahissement incontrôlable. Un matin, étant à se préparer pour une petite fête qui se faisait au Couvent, et à laquelle il ne voulait pas faire défaut, vu qu'il sentait sa fin approcher, il commit l'imprudencé de se raser lui-même comme il en avait l'habitude. Pendant cette opération délicate, il fut soudainement frappé par l'un de ces vertiges apoplectiques auxquels il était sujet depuis quelque temps et il tomba à la renverse avec son rasoir à la main, Dans sa chute, cet instrument s'enfonça dans son côté droit, de toute la longueur et la profondeur de son tranchant. On me fit appeler en toute hâte, et je fus heureux de constater que la blessure était de peu de conséquence, la lame du rasoir n'ayant traversé que les tissus adipeux, sans atteindre aucun organe important. L'hémorrhagie contrôlée, je pansai la plaie.

“Il n’y a aucun doute possible pour une personne sensée, sur l’origine et la nature de cette blessure que j’ai examinée minutieusement et qui était exactement d’une longueur et d’une profondeur égales à celles de la lame du rasoir.”

Cette réponse du Dr. Trudeau, dont les aptitudes médicales sont bien connues, devra convaincre ceux qui conservent encore quelques doutes sur la nature de cet accident.

A dater de cette époque, M. Bédard s’occupa sérieusement à mettre ordre à ses affaires qui, en raison de leur multiplicité, étaient quelque peu en désordre. Tout en faisant ce travail, il pensait toujours à ses chers paroissiens ; car après sa mort on a trouvé des documents importants, désignés de sa propre main par l’inscription “ Pour les Canadiens,” documents qui plus tard, leur furent d’une grande utilité.

Depuis son arrivée à Fall River, le curé de N.-D.-de Lourdes avait généralement joui d’une santé parfaite. Ce ne fut que vers le milieu d’avril 1884 qu’il fut atteint de rhumatisme inflammatoire. D’abord localisé à l’avant-bras, le mal se généralisa bientôt, et au bout de quelques jours, toutes les articulations se trouvaient atteintes. C’en était fait ; la maladie s’était décidément rendue maîtresse, et elle devait terminer régulièrement son évolution ; il ne restait qu’à en surveiller la marche et à en éloigner soigneusement les funestes résultats.

A partir de ce jour, ne pouvant exécuter aucun mouvement, il fut comme cloué au lit et sans cesse tourmenté par d’atroces douleurs. Son courage, toutefois, ne défailloit pas un seul instant et comme rassuré par les efforts constants du Dr. Collet à lui procurer quelque soulagement, ainsi que par les attentions délicates des bonnes dames du Couvent Jésus-Marie, il lançait quelquefois le mot pour rire, ou bien parlait gaiement de la réalisation de ses projets pour les Canadiens de sa chère paroisse. Enfin, la maladie céda graduellement ; puis il recouvra l’usage de ses membres ; mais son assurance même dans la guérison devait le trahir. N’écoutant que son zèle, il persista un peu trop à se tenir debout pour répondre comme auparavant à tous ceux qui venaient le consulter et s’inspirer de ses conseils paternels. Habitué à sacrifier le besoin du repos aux rigoureuses exigences de sa mission de pasteur, il s’abusa sur le véritable état de ses forces, succomba à la fatigue et dut reprendre le lit pour quelque temps encore. Après quelques jours d’un état plus ou moins in-

quétant, les symptômes cédèrent une seconde fois, et quoique faible, il put reprendre partiellement la gestion de ses affaires; il dit même la messe deux ou trois fois. Bref, attribuant plutôt sans doute à un excès de précaution qu'à une rigoureuse nécessité les sages avis de son médecin, il poussa l'imprudence jusqu'à faire des sorties prolongées sur ses terres pour y déterminer la nature de travaux à faire. Or, son tempérament, devenu plus que jamais susceptible de subir les fâcheuses influences de l'atmosphère, y trouva plus que son compte, ce qui eut pour résultat une rechute, et cette fois avec une telle exacerbation des symptômes, que tout espoir de guérison paraissait fort douteux. Ce fut alors que le Dr. Collet, quelque peu mécontent de se retrouver en face d'un malheur que son malade aurait probablement évité, s'il eût suivi ses recommandations, lui en fit doucement mais justement le reproche, en le priant de vouloir se choisir un autre médecin, se déclarant fatigué, non pas de le traiter, mais de voir ses conseils négligés. M. Bédard parut en éprouver beaucoup de chagrin et supplia le Docteur de lui continuer ses soins, lui promettant, si Dieu le ramenait à la santé cette fois, de suivre scrupuleusement ses avis. Il se laissa fléchir et après quelques jours d'un traitement énergique, la maladie céda de nouveau et les forces reparurent. Inutile d'ajouter que sa constitution demeura fortement ébranlée durant cette période de temps. Toutefois la convalescence parut s'établir sûrement quoique lentement.

Se sentant à peu près rétabli, il caressa l'espoir de se rendre à Montréal pour prendre part à la grande fête nationale; il avait même accepté l'invitation de porter la parole à la Convention.

Il consulta à ce sujet le Docteur Collet, qui lui exposa le danger auquel l'exposaient les fatigues du voyage, et il se résigna à ne pas y aller. Ce n'est que vers la fin de juillet qu'il se décida à faire ce voyage qui, comme je l'ai déjà dit, devait lui être funeste. Il en revint au bout de quelques jours brisé par la fatigue et essayant vainement de cacher la blessure mortelle que l'ingratitude lui avait faite au cœur. Il consulta de nouveau son médecin qui insista sur la nécessité absolue d'abandonner les travaux de sa cure et de prendre un repos de quelques mois, comme étant la seule chance de recouvrer la santé. Comme la Rév. Mère Provinciale des dames du Couvent Jésus-Marie à Québec, l'avait invité à

aller se reposer dans leur charmante et paisible retraite de Sillery, il se hâta de faire ses préparatifs afin de se rendre le plus tôt à cette gracieuse invitation ; mais le Seigneur, satisfait des rudes travaux qu'il avait faits à sa vigne, voulait le faire entrer dans la gloire et le repos éternels réservés à ses fidèles serviteurs : " Serve bone ac fidelis, intra in gaudium domini tui ! "

Samedi le 23 août 1884, la veille de sa mort, il paraissait un peu mieux que d'habitude et causait presque gaiement avec un jeune prêtre du Canada, de passage en cette ville. Un grand nombre d'enfants de la paroisse, devaient faire leur seconde communion le lendemain. Se sentant incapable de les confesser tous, il avait télégraphié à Providence afin d'avoir des pouvoirs pour son jeune confrère. Ce ne fut que vers le soir qu'un messager lui apporta la réponse qu'il lut avec une poignante émotion qu'il essaya en vain de dissimuler sous l'un de ces bons et francs éclats de rire qui lui étaient habituels.

Mais cette fois on remarqua que ce rire avait une intonation qui résonnait aux oreilles comme le râle suprême d'un mourant. Se mettant alors au lit, il fit appeler les enfants et en confessa autant qu'il put jusque vers minuit. Au jeune prêtre qui l'engageait à se reposer, il répondait comme autrefois Jésus le fit à ses apôtres : " Sinite parvulos venire ad me ! " (Laissez venir à moi les petits enfants !) Il sentait que c'était le dernier acte de sa vie, car il ne les renvoya que quand ses mains inertes ne purent plus s'élever pour les bénir. Il parut alors s'assoupir un instant, puis il dit à l'une de ses nièces qui pour être plutôt prête à lui donner ses soins, s'était jetée sur un canapé à la porte de sa chambre : " Va te coucher dans ton lit ma fille ; je me sens si bien que je n'aurai plus besoin de toi cette nuit. " Elle obéit avec quelque répugnance et le matin quand elle entra dans sa chambre, elle le trouva couché paisiblement, les mains croisées sur sa poitrine et son chapelet enroulé autour de ses doigts. Croyant qu'il dormait, elle l'appela doucement. Comme il ne répondait pas, saisie d'une terreur sans nom, le jeune fille le secoua fortement en criant : " Mon oncle ! . . . mon oncle ! ! . . . " Mais il ne devait plus s'éveiller il était mort !

M. F. X. Larivière, puis les Dames du Couvent arrivèrent aux cris de la jeune fille et bientôt toute la ville savait la

triste nouvelle : LE PÈRE BÉDARD EST MORT ! !.....

.....

 Ainsi s'éteignit dans la fleur de l'âge, l'une de ces intelligences d'élite qui font la gloire de notre race en ce pays, ce patriote aux ardentés aspirations, et ce missionnaire zélé et infatigable. Grandi par une persécution injuste autant qu'imméritée et par le prestige attaché à ses œuvres impérissables, son nom sera mis au nombre de ces figures historiques qui passent mais ne s'oublent jamais.

Sa perte jeta un deuil profond dans cette paroisse qu'il avait fondée au prix de tant de labeur et d'abnégation, et dont tous les membres le considéraient comme leur père et leur meilleur ami. Toute la ville partagea ce deuil ; ceux qui ne se sentaient pas portés à le respecter comme prêtre, l'admiraient comme patriote et comme citoyen. Les journaux anglais, protestants comme catholiques, firent son éloge. L'un d'eux, le *News*, en parlant de son énergie et de sa fermeté, dit qu'il maniait hommes et choses, d'une main de fer gantée de soie.

Le *Castor*, journal des Canadiens, mit ses colonnes en deuil et reproduisit l'expression de leur douleur et de leur regrets et les résolutions de condoléances à la famille du vénéré défunt, passées par un comité de la paroisse, le Cercle Salaberry, et la Société St. Jean-Baptiste dont il était le chapelain. Pendant trois jours et une grande partie des nuits, la foule ne cessa de défilér dans la salle du presbytère pour jeter un dernier regard sur les restes mortels du prêtre patriote.

J'emprunte au *Castor* du 28 août 1884, la relation suivante des obsèques qui lui furent faites :

FUNÉRAILLES DE MESSIRE P. J. B. BÉDARD.

Les funérailles de ce prêtre distingué ont eu lieu hier à l'Eglise N.-D. de Lourdes, en cette ville, au milieu d'un concours extraordinaire de personnes. Longtemps avant l'heure fixée pour la cérémonie, une foule immense se pressait dans les rues avoisinant l'église. On voyait du monde à toutes les fenêtres, sur le toit des maisons, et en un mot, dans tous les lieux propres à voir défilér le cortège funèbre, dont l'organisation se faisait avec beaucoup d'ordre sous l'habile direction des frères Larivière. Un nombreux clergé au

milieu duquel on remarquait la haute stature de Mgr de Providence, fit la levée du corps et la procession s'ébranla dans l'ordre suivant : Société St. Jean-Baptiste de Woonsocket avec drapeaux et insignes de deuil ; Société St. Jean-Baptiste de la ville avec bannière et insignes ; l'Union St-Joseph ; les Enfants de Marie et du Sacré-Cœur ; les Dames de Ste-Anne ; le personnel de l'Orphelinat ; les Dames du Couvent Jésus-Marie avec leurs élèves, et les Cadets Zouaves commandés par le Prof. J. Rampon. Pendant que le cortège funèbre se dirigeait vers l'église et que la foule émue se découvrait sur son passage, la cloche faisait entendre sa voix lugubre et lamentable. Le cercueil porté par six anciens paroissiens, traversa la nef de l'église assombrie par les tentures de deuil, et fut déposé dans le chœur sur un catafalque.

Après que les différentes sociétés eurent pris place, ainsi que les invités, les reporters et quelques privilégiés, l'église se trouva tellement remplie, que l'on fut obligé d'en fermer les portes, afin d'empêcher la multitude de s'y précipiter. Le service funèbre commença alors. M. l'abbé Dauray de Woonsocket, R.I., officia, assisté de MM. les abbés Dumontier de Marlboro et Delphos de East Douglass, Mass., comme diacre et sous-diacre.

L'oraison funèbre qui fut courte mais touchante et onctueuse, fut prononcée par M. l'abbé Millet de Nashua, N.H.

Mgr l'évêque prononça lui-même les paroles solennelles de l'absoute. On pouvait entendre des sanglots étouffés venant de toutes les parties de la nef, pendant toute la durée de la cérémonie. En outre des frères du défunt qui conduisaient le deuil, on remarquait dans l'église plusieurs amis, tant de la ville que du dehors, entre autres l'hon. John Brayton, le Maître de Poste Green, Spencer Borden, A. S. Covel, Ed. Higginson, H. A. Dubuque, etc., etc.

A deux heures, la cérémonie était terminée et le corps déposé dans un caveau préparé à cet effet sous l'autel de la chapelle de l'Orphelinat

.....

* *
 *

M. Bédard a laissé un testament que je reproduis d'après une copie certifiée par M. H. A. Dubuque,. Ce document

est le seul écrit en français, qui ait été enregistré jusqu'aujourd'hui dans le bureau du comté à Taunton.

TESTAMENT DE FEU L'ABBÉ P. J. B. BÉDARD.

J. M. J.

Je soussigné, Pierre-Jean-Baptiste Bédard, prêtre, curé à Fall River, Massachusetts, un des Etats-Unis d'Amérique, jouissant de mon entière liberté de corps et d'esprit, voulant mourir en enfant dévoué de la sainte Eglise catholique, apostolique et romaine, craignant d'être prévenu sans avoir disposé de mes biens, tant meubles qu'immeubles, je veux qu'il en soit ordonné comme suit :

1o. Mes biens meubles et immeubles :—je les donne et lègue à mes deux nièces, Elisa Desautels et Virginie Desautels, pour par elles en faire, jouir et disposer comme bon leur semblera.— En cas de décès de l'une d'elles, sa part retournera à la survivante. En cas de décès des deux, je lègue ces mêmes biens susdits à Louis Bédard mon frère, notaire à Montréal, Canada, pour être distribués à tous mes plus proches parents en parts par lui jugées convenables.

2o. Mes assurances sur la vie, si elles ne sont pas assignées par "form of assignment," je les lègue à mes nièces Elisa Desautels et Virginie Desautels, pour être partagées en bonnes œuvres et en dons particuliers à quelques-uns de mes parents. En cela je leur recommande de prendre conseil de mon père et de ma mère, ainsi que de mes frères, surtout de Louis, qui comme notaire, a reçu plusieurs confidences, même par écrit, en ce qui regarde mes intentions. Toutefois, je n'entends pas les lier à faire des bonnes œuvres plus que ne requiert la prudence : par exemple ne rien faire qui puisse empêcher l'éducation d'Emma, leur petite sœur et rien qui puisse empêcher l'éducation de leurs propres enfants, si plus tard elles se marient.

3o. Si j'avais des droits sur le bien destiné aux Dames Religieuses de Jésus-Marie, tel que désigné par la Corporation Notre-Dame, je les cède entièrement à ces mêmes Dames Religieuses qui font tant de bien.—

Si j'avais des droits sur le bien destiné aux Sœurs qui doivent fonder un Hôpital près du Collège, je les cède entièrement à ces Sœurs Hospitalières.—

Si j'avais des droits sur le bien destiné aux Pères Oblats, que je désire voir me remplacer afin de continuer les œuvres déjà commencées,—comme j'en ai parlé un peu à un des Pères de cette compagnie, le P. Lagier,—je les cède entièrement à ces Messieurs Pères Oblats. En cela je pense faire plaisir à Mgr Hendricken notre Evêque, qui favorise tant les communautés religieuses d'hommes et de femmes, à raison de la somme de bien qu'elles peuvent faire surtout dans les grandes villes.— Au cas de refus, voir le proviso final,—

40. Je veux que le revenu de la vente des propriétés suivantes soient affecté à payer des emprunts que j'ai faits à des gens qui avaient déposé de l'argent chez moi, et que je vais nommer. D'ailleurs ils ont tous des papiers en mains pour le prouver. Les dites propriétés sont : le no. 9 rue Webster, à Modeste Turgeon ; le no. 24 rue Everett, à Ephrem Baron ; le no. 14 rue Everett à Antoine Demers ; le no. 411 rue Pleasant à Jules Rampon ; et les lots désignés sur le plan de Covell & Brayton, avec les bâtisses y dessus ; le no. 94 à Mde. Lajoie, et les moitiés de 3 lots ; no. 11 à M. Perrault, no. 12 à M. Patnaude et no. 13 à M. Gagnon, tel qu'il appert par des papiers ad hoc ; enfin les moitiés de l'arrière de ces lots ; no. 11, no. 12, et no. 13—formant un lot de 50 pieds de front sur 150 de profondeur, tel qu'entendu entre M. Joseph L. Audet et moi.— Comme aucune de ces propriétés n'a été payée,—une fois délivrées d'hypothèques, les revenus seront pour payer : 1o. \$500 à M. Jos. St. Germain ; 2o. \$300 à Delle. Georgina Bérubé ; 3o. \$500 à Delle. Aurélie Parent ; 4o. \$500 à Delle. Philomène Parent ; 5o. \$300 à M. Drapeau ; 6o. \$600 à Delle. Anna Leclair ; 7o. \$200 à M. Corriveau ; et 8o. 60 à Mde Boutin.

D'ailleurs, mes exécuteurs testamentaires rectifieraient toute erreur qui pourrait exister sous ce rapport, je les en supplie.

50. Je mets mes exécuteurs testamentaires en garde contre certaines prétendues dettes : il est si aisé de produire un compte sans preuves. A ce propos je défends de payer : 1o. \$500 qu'un nommé Miller m'a fait signer sous de faux prétextes ; M. Perrault, mon ouvrier me l'a attesté, mais trop tard : j'avais signé sous le faux compte ; 2o. \$4,000 que je ne dois pas à M. Misaël Palardy : voir un document ad hoc.

60. La vente des propriétés désignées au no. 4 de ce testament—donneront un surplus d'audelà de \$2,000, que je

donne à Mgr. l'Évêque de Providence, pour sa cathédrale, tel que je le lui ai promis.

70. La ferme à Tiverton,—je la destine aux Dames religieuses de Jésus-Marie, actuellement à Fall River.

8. La ferme à Westport, je la destine aux Sœurs de l'Hôpital,—ou à leur défaut aux Pères Oblats qui doivent me remplacer ici.—

90. Les frais funéraires et messes à être dites après mon décès, je les laisse à la discrétion de mes exécuteurs testamentaires.

100. J'appointe et nomme pour mes exécuteurs testamentaires mes confrères en sacerdoce Charles Dauray, curé à Woonsocket, R. I., et Charles Gaboury, curé à Providence, R. I., les priant de consulter au besoin, mon frère Louis, notaire à Montréal, mes nièces et les Sœurs, qui connaissent mes intentions.— Au cas de refus, je nomme pour mes exécuteurs testamentaires ceux qu'ils désigneront eux-mêmes, sans exiger de caution.

Je me dessaisis de tous mes biens entre les mains de mes exécuteurs testamentaires.—

Fait en présence des trois témoins soussignés et signe en leur présence actuelle, ce vingt août mil-huit-cent-quatre-vingt-quatre, chez moi.

P. J. B. BÉDARD, *Ptre-curé.*

No. 13 rue Mason, Fall River, Mass.

Témoins :

L. Z. DUMONTIER, *ptre.*

J. A. PRÉVOST, *ptre.*

L. A. MARCHAND, *ptre.*

Après avoir parlé de la disposition de ses biens matériels dans son testament, il ne me reste plus qu'à citer l'expression de ses dernières volontés comme chrétien et comme prêtre.

C'est un autre testament, dont la touchante mysticité, met en relief ses rapports intimes avec l'Église, son évêque et ses paroissiens. Je regrette de ne pouvoir donner à mes lecteurs que quelques fragments de cet adieu suprême au monde, de ce recours au pardon et aux prières si ardemment sollicités de ses amis et de tous ceux qu'il aurait pu avoir offensés. Voici ces fragments intitulés :

J. M. J.

L'ECHO DE LA MORT.

PARDON !

.....
 " Si j'ai fait des fautes contre mon évêque, je lui en demande pardon.— Si j'ai offensé des prêtres, en bons confrères ils me pardonneront, je l'espère.— Si j'ai fait de la peine à mes paroissiens, je leur en demande pardon,— Si je meurs, je veux qu'il n'y ait pas d'autre écho de ma tombe que le pardon!.....

Mes amis prieront pour moi,..... ils savent qu'au moins, j'ai tâché de faire un peu de bien.....

J'ai toujours aimé la Ste. Église, ma mère, la Ste. Vierge

J'ai beaucoup souffert dans mon cœur.....

.....
 Encore quelques phrases et, probablement au grand soulagement du lecteur qui a eu la patience de me suivre jusqu'ici, je termine ces notes biographiques.

J'ai dit que le curé de N.-D. de Lourdes s'était fait des ennemis qui s'acharnèrent à sa perte jusque sur son lit de mort, et que, lors de l'accident rapporté par le Dr. Trudeau, quelques langues malveillantes avaient répandu dans le public des propos tendant à faire croire à une tentative de suicide.

Ces indignes soupçons prirent un caractère encore plus virulent aussitôt après sa mort. On télégraphia au bureau de la Compagnie d'Assurance sur la vie la " North-Western " pour engager le gérant à demander une enquête; mais le Coroner, le Dr. Dwelly, d'accord avec les Drs. Collet et Trudeau, sur la cause de sa mort, ne la jugea pas nécessaire. Cette décision renversa du coup tout l'échafaudage de suppositions laborieusement élevé par ses détracteurs, qui en furent pour leurs frais d'imagination.

Il n'y a malheureusement pas à s'étonner d'un pareil état de choses. Les hommes de la valeur du curé Bédard ne sont jamais exempts, même après leur mort, des dangereuses morsures de la calomnie: tous les hommes qui par leurs vertus civiques, s'élèvent au-dessus du niveau commun des choses de ce monde, y sont exposés. Je regrette de constater ici, que parmi nous Canadiens, ces malheureuses occurrences sont plus communes que chez les autres nations. On coopère assez volontiers à l'élévation d'un étranger, dans l'échelle sociale; mais quand l'un des nôtres est parvenu,

grâce à ses aptitudes et à son énergie, à en franchir quelques degrés, on fait tous ses efforts pour l'en précipiter et le fouler aux pieds. Nous avons de belles qualités comme peuple ; mais ce défaut est la pierre d'achoppement qui entrave notre marche dans large voie du progrès. Nos aspirations à conserver en ce pays les caractères distinctifs de notre race, nous font un devoir impérieux d'ouvrir les yeux sur ce défaut qui, s'il n'est bientôt corrigé, nous sera certainement funeste dans un avenir très rapproché. Serrons-nous autour de ceux d'entre nous qui se distinguent par leurs talents et leur patriotisme. Ne les jalousons pas. Poussons avec eux de toutes nos forces, à la roue du char qui porte nos destinées. Et quand l'un d'eux aura terminé sa carrière, consignons avec soin ses vertus dans les pages de notre histoire, si nous ne pouvons élever d'autre monument à sa mémoire.

Ce sont de semblables considérations qui m'ont inspiré l'idée d'écrire ces " Notes biographiques." L'abbé Bédard avait de grands défauts, dit-on. Que l'on me nomme donc une créature humaine qui n'en a pas. Mais la plupart des grands saints n'ont-ils pas été de grands pécheurs?.....

" Errare humanum est " est une maxime qui a eu son application dès la création du premier homme. L'homme parfait serait un dieu. Cet assemblage de défauts et de qualités dans ce chef-d'œuvre de la création, tout en étant un sujet d'étonnement pour la créature elle-même, est la preuve la plus éloquente de la grandeur et de la sagesse infinies du Créateur.

Ceux donc qui exigeaient la perfection chez le curé de N.-D. de Lourdes, faisaient preuve d'une profonde ignorance des principes immuables qui sont la base de l'existence humaine, et ils appartenaient à la catégorie de ces présomptueux dont parlent les Livres Saints, qui voient une paille dans l'œil de leur voisin, et qui ne sentent même pas la poutre qui crève le leur.

D'ailleurs, l'abbé Bédard n'eût-il à son crédit que la fondation, au milieu de mille difficultés, de l'une des plus belles paroisses de la Nouvelle-Angleterre, que ce titre suffirait à perpétuer sa mémoire ; mais il a fait plus : il a défendu ses nationaux avec une énergie qui lui a valu l'animadversion de tous les francophobes du diocèse de Providence. Il a succombé dans la lutte que pendant des années il a soutenue contre eux, avec ce courage indomptable et cette énergie virile qu'il mettait dans toutes ses actions ; mais son rêve de

tous les jours, la grande idée d'un clergé national pour ses compatriotes des Etats-Unis, cette idée conçue de son ardent patriotisme, est sortie triomphante de cette lutte. Rome, après deux années de sérieuses investigations et de sages réflexions, vient de commencer la réalisation de ce rêve, en lui donnant elle-même un successeur franco-canadien au lieu d'un étranger auquel on voulait absolument confier sa chère paroisse de N.-D. de Lourdes. Espérons que ce successeur, accordé d'une manière si providentielle, après tant de déboires et de jours d'anxiété, saura guérir les maux dont a souffert cette malheureuse paroisse, et surtout imiter son prédécesseur dans son patriotisme et son inaltérable dévouement à ses ouailles.

C'est avec beaucoup de satisfaction et la conscience du devoir accompli, que je me suis fait l'interprète des sentiments des Canadiens de N.-D. de Lourdes, en élevant ce modeste monument à la mémoire d'un homme qui a sacrifié les plus belles années de sa vie à leur bien-être spirituel et temporel. Tel l'on voit quelquefois une inscription gravée sur la pierre par une main inhabile mais reconnaissante, transmettre à la postérité un fait glorieux ou un acte d'héroïsme; ainsi mon œuvre toute informe qu'elle soit, vivra dans les familles canadiennes, parcequ'elle a pour objet l'une de ces natures d'élite, qui passent trop vite en raison du bien qu'elles sèment sur leurs pas, et l'un de ces instruments finement trempés, dont la Providence se sert pour tailler nos destinées: elle vivra, parcequ'elle a été dictée par la reconnaissance et le respect qu'elles ont toujours eus pour LE PRETRE PATRIOTE.

P. U. Vaillant.

En deux mots

PAR CHAMPOL

Urbain la poussa dans sa chambre en s'écriant :

—Henri, Henri ! la voilà ! elle ne veut pas croire à tant de bonheur !

Henri s'avança. Il ne pâlit pas, il ne trembla pas et, sans témoigner nulle émotion, s'inclina gracieusement.

—Mes compliments sur ton choix, dit-il en se tournant vers Urbain stupéfait.

—Hein ! quoi ?

—Ta femme ?...

—La tienne !... rugit Urbain.

—Non ! s'écria Liliane, sortant de l'immobilité pétrifiée où l'avait jetée la surprise, non, ce n'est pas lui ! Il ne lui ressemble même pas ! Mais, Urbain, vous êtes aveugle ; vous voyez bien que ce n'est pas Henri ! Et vous, Monsieur, vous ne soutiendrez pas devant moi que vous êtes mon mari ?

—Non, certes ! cria l'officier, perdant, cette fois, son flegme ordinaire.

—Tu ne diras pas que tu n'es pas mon frère ! reprit violemment Urbain.

—Certainement non !

—Vous n'êtes pas Henri de Lamothe ! continua la jeune femme. Vous vous trompez, ou vous nous trompez !

—Ah ! par exemple !

Ce fut un tohu-bohu d'exclamations qui se croisaient sans se répondre, d'affirmations qui se soutenaient sans s'expliquer, dominées enfin par la voix nasillardre de M. de Lamothe qui se lamentait :

—Quelle épouvantable intrigue ! Comment peut-on venir ainsi troubler les derniers jours d'un vieillard ! Et Mme Grelan-Fleuri qui va arriver !

Ce premier tumulte passé, Urbain avait pris les mains de son frère, et d'un ton suppliant :

—Voyons, Henri ! ne cache rien, puisque d'avance tout est pardonné ! Tu t'es marié, tu as un enfant ; ne nie pas !

—Mais c'est trop fort ! C'est à devenir fou comme toi !

répliqua Henri exaspéré. Je n'ai, grâce à Dieu, ni femme, ni enfant; je n'ai jamais pensé à en avoir. J'arrive du Tonkin; je viens chez mon père pour me reposer; tu me dis que je suis mort et puis tu me dis que je suis marié, et tu me dérites un tas de calembredaines auxquelles je ne comprends rien! Je ne connais pas Madame, je ne l'ai jamais vue, et si elle t'a dit que je l'avais épousée, c'est une méprise ou une calomnie!

Liliane s'était dressée, toute blanche, et le regardait; ses yeux clairs flamboyaient:

—J'ai épousé Henri de Lamothe. Il est mort à l'hôpital de Hanoï; on m'a envoyée ici, dans sa famille; c'est tout ce que je sais, mais c'est vrai. Je vous en donnerai la preuve. Quant à Monsieur, je ne le connais pas.

Elle sortit, emportant l'enfant.

“Mon Dieu! on ne me laissera donc pas mourir en repos!” gémissait M. de Lamothe, pressé de mettre fin à cette scène fatigante.

Toutes les idées d'Urbain tourbillonnaient. Pas une minute il ne douta de Liliane. Si cette histoire ne pouvait s'expliquer que par l'imposture de cette jeune femme si franche et si loyale, eh bien, c'est que cette histoire était inexplicable, voilà tout!

Henri, un peu remis de son emportement, mordillait sa moustache, de l'air de quelqu'un qui poursuit une idée lointaine et difficile à atteindre.

Liliane rentra, un papier à la main.

—Voilà la copie de mon acte de mariage, dit-elle en la tendant à Urbain.

Il la repoussa doucement.

—Inutile. Vous avez parlé, cela suffit. Il y a là-dessous quelque méprise étrange que nous démêlerons; mais la pire de toutes les erreurs, ce serait de douter de vous!

Elle le remercia. Sa physionomie, animée par une expression de fierté et de colère, rayonna d'une douceur infinie.

M. de Lamothe, assujettissant son lorgnon sur son nez, avait pris le document et en examinait avec soin les timbres et les signatures.

“C'est une pièce authentique,” murmurait-il.

—Pardon, Madame, dit Henri, sortant d'une méditation pénible, je crois me rappeler... Il me semble comprendre... Il y avait dans un autre régiment un lieutenant qui s'appel-

ait aussi de Lamothe, seulement son nom s'écrivait d'une autre façon, . . . en deux mots, je crois. Peut-être bien son prénom était-il Henri. Plusieurs fois des confusions avaient eu lieu entre nous, pour des lettres, des paquets. Je me souviens, à présent, qu'il a été tué l'année dernière. Veuillez m'excuser; vous êtes évidemment la veuve de mon camarade. C'est une déplorable erreur qui s'est produite, je ne puis comprendre par quelle fatalité. . .

—C'est la faute d'Urbain! grondait M. de Lamothe: il a agi avec une précipitation, une légèreté, dont je suis victime! Nous qui vivions si tranquilles jusqu'à ton arrivée! Moi qui étais habitué, maintenant, à ta veuve et à ton enfant! Et Mme Grelan-Fleuri qui va venir!

Le désarroi était en effet complet. Liliane, frissonnante, s'était adossée au mur pour se soutenir, et ses lèvres blanches tremblaient.

—Ma pauvre enfant, dit Urbain en lui prenant la main, c'est à vous que je dois demander pardon si, en quoi que ce soit, j'ai pu contribuer à ce qui arrive aujourd'hui; mais je crois que tout autre à ma place aurait agi comme j'ai agi. Comment aurais-je pu songer à contrôler des renseignements fournis par le ministère de la guerre, surtout dans un moment de pareille douleur? Pardonnez-moi, pardonnez-nous —la voix d'Urbain tremblait,—vous savez combien votre enfant m'est cher!

Un coup de sonnette discret, bien élevé, révéla l'arrivée de Mme Grelan-Fleuri.

—Que faire? que faire? gémissait M. de Lamothe.

—Faire comme si de rien n'était, répliqua Henri, ne rien dire de mon retour, et nous donner le temps d'aviser à ce que nous devons résoudre dans une situation aussi difficile. Je vais dîner dehors et j'emmène Urbain qui est incapable de faire bonne contenance.

Entraîné par son frère, le pauvre Urbain, grelottant, affolé, se trouva dehors, après avoir passé sous l'œil du concierge qui déclara :

“Voilà un officier qui ressemble joliment au défunt. J'étais bien étonné aussi que le fils de son père eût été risquer sa peau chez les Chinois. Il y a là-dessous une machination abominable! . . .”

Les deux frères dînèrent au café de la Paix.

Henri s'était vite remis de ses émotions. Grisé par l'air

de Paris, la clarté du gaz, les anciennes impressions dans lesquelles il se replongeait avec délices, il parlait, riait, racontait, sans tarir un instant, son voyage, ses aventures, l'histoire de tous les gens qu'il avait rencontrés en route, ce qui ne l'empêchait pas de fêter largement la cuisine de la patrie.

Urbain, silencieux, l'écoutait avec un mélange d'enivrement et de fatigue. Il était trop profondément heureux pour être gai. Épuisé par tant d'émotions douloureuses et inattendues, il pliait sous ce bonheur encore plus imprévu. Il aurait voulu le savourer avec plus de recueillement. Cette idée : "il vit, il est là" absorbait toutes ses facultés ; il se demandait vaguement comment Henri, dans un pareil moment, pouvait penser à tant de choses étrangères ou indifférentes. Il suivait à peine ce que disait son frère, voyait tout comme dans un nuage, mangeait inconsciemment ce qu'on lui servait, puis laissait retomber sa fourchette et demeurait en extase, contemplant ce cher visage qu'il avait cru ne jamais revoir.

Et pourtant, même dès cette première heure, quelque chose saignait au dedans de lui, et le mettait mal à l'aise. Il se disait comme dans un cauchemar : "Comment ! il est mon frère, et elle n'est pas ma sœur ! et le petit Henri n'est pas mon neveu. C'est impossible ! on se trompe !"

Mais il avait beau chercher dans sa pauvre tête lasse, il ne pouvait plus se raccrocher à la moindre espérance.

En débouchant le champagne, Henri se mit à rire comme un fou des singulières aventures causées par son absence.

— Ne ris pas, lui dit Urbain auquel cette gaieté faisait froid au cœur ; pense à ce que j'ai souffert en croyant t'avoir perdu ; regarde comme j'en ai blanchi ; pense aussi à l'affreuse position de cette femme et de cet enfant abandonnés, à qui on a dit : "Voilà un intérieur, une famille", et qui se trouvent rejetés, tout seuls au monde, avec un malheur en plus, car on est méchant, surtout pour les faibles, et, sans se donner la peine de démêler cette histoire, on traitera d'intrigante et d'aventurière cette jeune femme qui est un ange.

— Ne t'échauffe pas, mon vieux. Ce qui arrive est très regrettable pour elle ; mais je ne peux pourtant pas faire semblant d'être marié et père de famille pour ménager les apparences : au bout du compte, cette dame est pour nous une étrangère.

—Je l'ai appelée ma sœur pendant un an, répliqua sèchement Urbain.

—Le fait est que c'est trop drôle ! observa le lieutenant sans pouvoir réprimer un sourire.

—Ne plaisante pas, dit Urbain sévère ; tu me fais de la peine.

—Moi ? Elle est raide, celle-là ! Tu vas tout à l'heure me dire, comme mon père l'a déjà fait aimablement remarquer : "Nous étions bien tranquilles. Nous nous arrangions très bien sans toi ; qu'avais-tu besoin de venir nous ennuyer ? tu ne pouvais donc pas rester tout simplement là-bas ?..."

—Henri ! Henri ! s'écria douloureusement Urbain, est-ce à moi que tu peux parler ainsi ?

—Eh ! mais aussi tu m'avoueras que c'est embêtant ! Je reviens chez moi, fatigué, éreinté, pour qu'on m'accueille bien et qu'on me soigne un peu, et au lieu de se réjouir, de s'occuper de moi, on me reçoit en faisant les grands bras ! en me disant que je suis mort, ce qui est fort désagréable à entendre dire de soi ! Et puis, on veut me plaquer une femme et un mioche que tu as été ramasser je ne sais où, avec ta sensiblerie ordinaire ! Je ne puis pas me mêler de cette ridicule affaire. Quant à ne pas rire d'une aventure aussi comique, je défie le pape de s'en empêcher. Du reste, je ne vois pas que cette dame soit tant à plaindre. Elle retrouvera une autre famille, et au bout du compte nous ne sommes pas chargés de son sort ! Aucun de nous n'est responsable de cette méprise.

—Si, dit Urbain, moi d'abord, qui aurais dû examiner les choses de plus près, et surtout toi...

—Moi ! moi ! qui étais à deux mille lieues ! Et qu'y pouvais-je faire ?...

—Ce que tu pouvais faire, reprit Urbain s'échauffant, c'était de ne pas me laisser pendant plus de deux ans sans un mot, un souvenir, un signe de vie, me livrant à toutes les angoisses, me permettant de croire à tous les malheurs, moi qui t'ai élevé, aimé, adoré et qui ai failli mourir de ta mort ; moi qui, en recueillant cette veuve et cet orphelin, ai cru te donner une preuve suprême de tendresse, dont tu ne devrais pas rire. Ce que j'ai fait là seulement suffirait à te prouver combien je t'ai aimé, mort ou vivant, si tu pouvais en douter.

Henri essaya de calmer son frère, mais les câlineries, les

plaisanteries, les gentillesses d'autrefois n'avaient plus la même prise.

L'officier de trente ans n'avait plus, pour couvrir ses défauts, l'enfantillage, l'entrain, la grâce de la première jeunesse. Les illusions d'Urbain venaient de recevoir un choc, et, peu à peu, elles s'ébranlaient et tombaient l'une après l'autre. La sensibilité, la noblesse d'âme, les qualités affectueuse qu'Urbain avait du discerner dans son frère n'avaient-elles, par hasard, existé que dans son imagination indulgente? Les petits faits oubliés surgissaient du passé et confirmaient malgré lui l'inquiétude vague qui se présentait confusément à l'esprit fatigué d'Urbain. Il essayait de chasser cette appréhension et de ne penser qu'à son bonheur; il était peut-être trop bouleversé pour l'éprouver entièrement. Il savait qu'il était heureux, mais ne le sentait pas encore; quoi qu'il fit, sa pensée ne pouvait ni se fixer sur sa joie présente, ni se reporter de trois ans en arrière, à l'époque où il n'avait jamais connu d'autre sollicitude, d'autre affection que celles inspirées par son frère. Son esprit revenait toujours aux moindres incidents de l'année qui venait de s'écouler. Il revoyait Liliane dans la chambre de l'hôtel de Marseille, si malheureuse, si abandonnée; puis, chez son père, tranquille, douce, semblant heureuse et semant la paix autour d'elle. Il se rappelait les mille petites ruses auxquelles ils avaient eu recours ensemble pour adoucir M. de Lamothe, les soins passionnés donnés à ce pauvre bébé si frêle, si délicat; le bonheur, l'orgueil qu'ils avaient partagés en le voyant grandir, jouer et rire.

Et quand Henri, interrompant un récit intéressant de la campagne ou un épisode amusant de son voyage, lui disait: "Qu'en penses-tu?" ou "C'est drôle, n'est-ce pas?" ou "qu'aurais-tu fait à ma place?" Urbain sursautait, répondait au hasard et, s'efforçant en vain d'écouter, retombait dans son rêve.

Entraîné par l'intérêt qu'il apportait à sa propre conversation, Henri ne s'apercevait de rien. En sortant du café, toujours parlant, il s'était remis à arpenter le boulevard, humant avec délices l'air de Paris. Urbain le suivait, ne sachant pas où il allait, trouvant la soirée d'une longueur mortelle, et ne redoutant rien plus que d'en voir la fin, car, au delà, il se demandait avec angoisse ce qui arriverait et voyait l'avenir vague et plein de menaces.

Henri s'arrêta devant les Nouveautés.

—Entrons, dit-il. Penser que j'ai vécu depuis trois ans comme un sauvage ! J'ai soif de me retremper dans la vie civilisée. Peu importe ce que l'on joue, je ne suis plus difficile.

Urbain, toujours à demi inconscient, se trouva installé à côté d'Henri dans un fauteuil d'orchestre. Il ne put jamais se rappeler quelle pièce on joua ce soir-là, ni quels acteurs en furent les interprètes. Il ne voyait dans la salle que son frère, et le contemplait avec une obstination involontaire. Henri était très gai, très aimable.

“C'est singulier, comme il ressemble à mon père, se disait Urbain malgré lui. Je ne m'étais jamais aperçu de cette ressemblance”.

Pendant ces trois années, Henri avait beaucoup maigri : ses traits fins étaient devenus arrêtés, ses yeux bleus un peu durs, son sourire plus ironique que gai. Son front s'était élargi en se dégarnissant, et des plis s'y formaient. Sa voix avait perdu le mordant et les intonations joyeuses de la première jeunesse ; à certains moments, Urbain croyait y surprendre le nasillement paternel. Encore quelques années, et Henri serait la vivante image de M. de Lamothe.

Vers minuit, les deux frères se séparèrent.

Urbain revint seul rue Vaneau, rentra sans éveiller personne, grâce à son passe-partout, et se glissa sans bruit dans sa chambre. Tout dans l'appartement semblait sommeiller. Mais que d'agitations secrètes, que d'angoisses cachées ce calme apparent ne recouvrait-il pas ?

Urbain retrouva chez lui le désordre qu'il avait laissé. Le tas de papiers émiètés par le petit Henri s'étalait sur le tapis. Une balle de caoutchouc était restée sur la table et un petit bonnet de dentelle, que l'enfant avait ôté pour jouer plus à son aise, avait été oublié sur un fauteuil.

Le cœur d'Urbain se serra.

C'était donc fini de ces joies quasi paternelles, de ces préoccupations, de ce dévouement qui trouvait en lui-même sa récompense !

Il se prit la tête à deux mains :

—Comment ! je regrette quelque chose le jour où Dieu me rend Henri ? . . . le jour le plus heureux de ma vie !

Il eut beau s'exhorter, la mélancolie l'envahissait.

—C'est la fatigue, l'émotion, se disait-il. Demain je sentirai mieux mon bonheur.

IX

Le lendemain, il se réveilla avec une horrible appréhension, quelque chose comme la sensation d'un condamné qu'on va mettre à la torture et qui s'évertue à trouver que tout va pour le mieux.

Il mit un temps infini à faire sa toilette : il lui semblait jouir de son dernier répit et n'être plus préservé que par la solitude de sa chambre contre l'inconnu terrible dans lequel il allait se jeter.

—Ton frère vit ! ton frère est là ! chantait une voix au fond de son cœur.

Mais aussitôt s'élevaient d'autres voix plaintives, parmi lesquelles il reconnaissait des sanglots de femme et des cris d'enfant.

—Je vais aller au minisière, pensait-il. Je retrouverai la famille de ce M. de Lamothe, s'il en a une. Je tâcherai d'arranger les choses pour cette pauvre femme. Et puis elle est si jeune : Elle se remariera !

Cette idée ne lui était encore jamais venue : il lui aurait semblé monstrueux que la veuve d'Henri se remariât ; mais la mémoire de M. de Lamothe—en deux mots—ne lui semblait pas digne des mêmes égards.

—C'était un très mauvais mari ! déclara-t-il, rapprochant plusieurs indices qu'il avait eu grand soin de laisser dans l'ombre jusqu'alors. Elle aura bien raison de se remarier, d'avoir enfin sa part de bonheur !... Elle recommencera sa vie... elle nous oubliera... C'est le mieux !

Cette solution lui sembla pourtant infiniment désagréable. Il se révoltait intérieurement à l'idée que les liens si brusquement rompus entre Liliane et sa famille allaient être remplacés par d'autres liens ; qu'il ne verrait pas grandir le cher petit Henri et ne resterait pour Liliane qu'un souvenir embarrassant des mauvais jours.

—Suis-je fou ! se dit-il. Me plaindre quand j'ai mon frère ! Que m'importe le reste en comparaison d'un tel bonheur ! Ne m'a-t-il pas tenu lieu de tout ? Et puis, il se mariera... il aura des enfants... Eh bien... il les élèvera... A quoi servirai-je ? Suis-je égoïste ! N'est-on pas toujours utile à ceux qu'on aime ? J'aimerai les enfants d'Henri ; pas autant peut-être que j'aimais ce pauvre orphelin qui avait tant

besoin de moi ! Voilà que j'y pense encore !... Je déraisonne ! Allons, tout est pour le mieux ! je suis très heureux ! ... Il faut que j'aille au ministère. Ce sera peut-être vite fait de retrouver cette famille de Lamothe. Liliane va sans doute vouloir partir tout de suite ; sa position ici est si fausse ! Et, puisqu'il faut en finir, autant vaut abrégér ; c'est si pénible ! Mon Dieu, que la maison va être triste. A quoi donc cela sert-il de vivre !

Un coup léger frappé à la porte fit tressaillir Urbain.

Laurent apparut ; pâle, effaré. Il n'était pas remis des agitations de la veille et son air démonté fit plaisir à Urbain. Il n'était donc pas le seul à perdre la tête.

— Monsieur prie Monsieur Urbain de venir lui parler avant de sortir, soupira le vieux domestique.

L'heure de la lutte sonnait. Urbain tâcha de prendre tout son courage. Il rencontra dans le corridor Sophie qui lui fit un petit signe protecteur et mystérieux.

Il trouva son père encore couché, l'air frais et reposé, comme un homme qui a bien dormi, après une journée vertueusement employée, et se dispose à reprendre le cours de ses bonnes œuvres.

-- Assieds-toi, mon ami, dit le vieillard d'un ton patelin qui alarma Urbain, car son père ne l'employait que pour les préambules d'une chose désagréable à dire.

Il s'assit et attendit en silence.

— Je ne te reproche rien, commença M. de Lamothe, mais par ta légèreté, ton incurie, ton mépris des conseils d'un père dévoué, tu t'es mis dans une situation fâcheuse, et, qui plus est, tu m'as gravement compromis. Crois-tu que ce soit agréable pour moi, avec ma sensibilité, de voir ainsi bouleverser à chaque instant mon existence ? Enfin, je te pardonne les émotions que ton frère et toi m'avez causées et qui auraient pu abrégér mes derniers jours. Est-ce qu'un père ne pardonne pas toujours !

— Je ne vois pas que...

— Tais-toi !... laisse-moi parler ! Je disais donc que tu me mets dans un cruel embarras. Crois-tu que je puisse sans peine me séparer d'une jeune femme charmante, pleine de reconnaissance pour mes bienfaits, et dont les soins me sont utiles ? Sophie se fait vieille, sa vue baisse beaucoup ; toi, tu n'es bon à rien... Si je suis malade, qui me soignera ? qui me

tiendra compagnie? Ton frère et toi, vous n'avez jamais pensé qu'à vous, et je sais de quelles déceptions vous avez abreuvé ma vieillesse. Enfin!...

—Mais, moi père...

—Tais-toi!... tu n'as songé à rien!... tu t'es dit: "elle s'en ira" et tu ne t'es pas demandé ce que ressentirait ton pauvre père qui est maintenant habitué à sa présence! Tu ne t'es pas préoccupé de ma santé, de mon confort, plus que de cette pauvre Liliane que tu traites avec une brutalité révoltante.

Moi?...

—Elle est très bien, cette jeune femme. Elle a pour moi des égards, un attachement auxquels vous ne m'aviez pas habitué. On voit bien qu'elle n'appartient pas à ma famille... J'étais bien étonné aussi que ton étourneau de frère eût fait un choix si raisonnable! Mes fils ne m'ont jamais causé que des chagrins!... Et pourtant je n'attendais pas de toi à un manque de cœur aussi absolu!

—Je vous assure que je suis plus peiné que vous...

—Tu dois sentir toi-même que tu nous as mis dans une situation impossible... Voyons! que comptes-tu faire pour en sortir?

—Je n'en sais rien, avoua tristement Urbain, trop abattu pour discuter avec son père.

—Ah! tu n'en sais rien? reprit M. de Lamothe avec triomphe. C'est cela! tu as tout gâché et maintenant tu as recours à moi pour réparer tes sottises!

Urbain n'aurait jamais songé à compter sur l'assistance paternelle; pourtant le cas était si désespéré qu'il se sentait prêt à se raccrocher à n'importe quel appui.

M. de Lamothe continua avec une douceur insinuante:

—Heureusement que j'étais là! Rien ne remplace l'expérience et le dévouement d'un père, et tandis que tu m'abandonnais au moment critique, moi j'ai tout arrangé.

Urbain le regarda, pris de l'espérance vague des gens à bout de moyens et auxquels on va suggérer une idée nouvelle.

Madame Grelan-Fleuri, cette excellente femme, est de mon avis.

—Et qu'avez-vous arrangé? demanda Urbain, un peu inquiet du silence de son père.

—Mon Dieu! c'est bien simple.

M. de Lamothe toussa pour s'éclaircir la voix.

—C'est très simple, et le bon sens le dit. Tu n'as qu'un moyen de réparer ta faute : c'est d'épouser Liliane. Comme cela, elle reste ma belle-fille, rien n'est changé à mon existence. Tu es un peu âgé, c'est vrai... pas brillant... mais elle m'est si dévouée! Elle me doit bien cela. C'est ce que je lui ai fait comprendre hier au soir.

—Vous lui avez dit cela? Mais je ne veux pas... elle a dû croire...

—Et, répliqua M. de Lamothe toujours calme, ne va pas maintenant te mêler de cette affaire; tu gâcherais tout. J'aurais trouvé plus naturel de lui faire épouser ton frère, puisqu'elle était sa veuve... mais Mme Grelan-Fleuri a prétendu que tu ferais mieux l'affaire; du reste, j'ai fait une allusion à Henri, et Liliane, sans rien dire, est allée vers la porte.

—Et quand vous avez parlé de moi?... demanda Urbain dont la voix tremblait.

—Elle n'a rien dit non plus, mais elle est revenue.

X

—Ne m'acceptez pas, a dit Urbain à Liliane, je suis trop vieux, trop laid! Oh! répondez franchement, ne me comptez pour rien; je puis bien supporter un refus! ne pensez qu'à votre bonheur!

—Vous êtes trop bon, et je suis trop heureuse, a-t-elle répondu sans hésiter une seconde, en lui tendant les deux mains.

.....

—C'est beaucoup plus commode comme cela, a confié M. de Lamothe à Mme Grelan-Fleuri. Je reprendrai la chambre d'Urbain pour en faire mon cabinet de toilette la cheminée ne fume plus... Quant à Henri, je n'en veux pas chez moi. Il ne pense qu'à soigner ses rhumatismes; il veut que tout le monde s'occupe de lui; il me coupe toujours la parole! C'est un égoïste! je déteste les égoïstes!...

.....

Il y a là-dessous une intrigue, répète obstinément le concierge. Tout ça, c'est pas clair ! Ce lieutenant qui est mort et qui se fait dire des messes... et qui revient ! Et puis cette veuve qui profite juste de ce moment pour épouser le frère, au nez et à la barbe de son mari qui n'était pas son mari... Et le vieux qui approuve cela pour ne pas changer ses habitudes ! Et tout ça qui est permis, parce que, au ministère, ils ont écrit son nom en deux mots !... Ce que c'est que ce gouvernement !

FIN



Puisque vous venez voir Québec,

Pourquoi ne pas faire un séjour dans le pays ?

HOTEL DU LAC SAINT-JOSEPH, dans les Laurentides, à 50 minutes de la ville, par le chemin de fer Québec et Lac-Saint-Jean; sur le bord d'un lac de sept milles de longueur, idéal pour le canotage et la pêche; 100 chambres spacieuses; administré par un des meilleurs personnels de New York; tennis, golf, croquet, orchestre, splendide salle de bal, télégraphe, téléphone, lumière électrique; station du chemin de fer sur les terrains mêmes de l'hôtel. *Prix* : \$2.50 et plus. Ecrivez au Gérant, Hôtel du lac Saint-Joseph.

Pour voir la partie pittoresque de la province de Québec, il n'y a pas de meilleures lignes que celles du QUEBEC ET LAC-SAINT-JEAN et du CANADIAN NORTHERN. Le Québec et Lac-Saint-Jean relie Québec avec le lac Saint-Jean et le Saguenay en passant à travers les Laurentides, c'est-à-dire le paysage le plus varié de tout l'est du Canada. Hôtel de première classe à Roberval, sur le lac Saint-Jean—le pays du Ouananiche ou saumon d'eau douce.—L'embranchement de la Tuque va jusqu'au Saint-Maurice supérieur et traverse une grande étendue de pays de pêche, de canotage et de chasse.

Le CANADIAN NORTREHN relie Québec à Montréal en traversant un pays tout aussi beau; la vallée de Batiscan, le Lac-aux-Sables, les magnifiques chutes de Grand'Mère, Shawinigan et Maskinongé. Dans ces régions des Laurentides, tout dépasse les limites de ce que peut rêver l'imagination du touriste.

On peut obtenir tous les renseignements en s'adressant à la station du chemin de fer Québec et Lac Saint-Jean, à Québec, Téléphone 445.

Vous visiterez d'autres parties du Canada.

De Toronto, on se rend à Muskoka et à la Baie Georgienne, pays délicieux pour les vacances, par le CANADIAN NORTHERN ONTARIO RAILWAY. On peut obtenir des brochures contenant tous les renseignements en s'adressant au bureau des passagers du C.N.O.R., coin des rues King and Toronto, à Toronto.

On atteint le plateau supérieur par les bateaux de la CIE NORTHERN NAVIGATION, en partant de Sarnia, Ontario, et par la ligne CANADIAN NORTHERN. Un pays magnifique. Le même chemin de fer se rend à Winnipeg et à Edmonton en traversant le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta.

De Yarmouth à Halifax, le HALIFAX & SOUTH WESTERN a ouvert 700 milles de plage sur l'océan pour les touristes, et le INVERNESS RAILWAY a fait la même chose, au Cap-Breton, sur une longueur de 60 milles, le long du Golfe Saint-Laurent.

Tous ces chemins de fer appartiennent à la compagnie du CANADIAN NORTHERN RAILWAY. Demandez des brochures en écrivant au bureau de renseignements, Bureau-chef, Edifice du Canadian Northern, Toronto.



PROVINCE DE QUEBEC

(CANADA)

TERRE A VENDRE

BRILLANT AVENIR POUR LES COLONS ET LES INDUSTRIELS

TERRES POUR COLONS

Il y a plus de six millions d'acres de terres arpentées et divisées en lots de ferme à vendre dans et pour la Province de Québec.

Le prix de ces terres varie de vingt à cinquante sous de l'acre.

Les colons qui désirent se créer un établissement peuvent acheter un lot de cent acres dans l'une des fertiles régions suivantes :—

1. Région du Lac St-Jean et du Saguenay.
2. " de l'Outaouais et du Témiscamingue.
3. " du Saint-Maurice.
4. Les cantons de l'Est.
5. La région de la Chaudière.
6. Le bas du fleuve Saint-Laurent, (côte sud).
7. La vallée de la Matapédia.
8. La Gaspésie.

Quelques-unes de ces régions offrent des avantages exceptionnels.

CONCESSIONS FORESTIERES

Les concessions forestières ou la permission de couper du bois sur les terres de la Couronne se vendent à l'enchère publique.

Avis de ces ventes est donné dans les journaux du pays.

Ces concessions forestières comprennent, selon les régions, toute espèce de bois : épinette blanche, épinette noire, cèdre, érable, merisier, hêtre, sapin, tremble, etc.

Elles sont sujettes à une rente foncière de quatre piastres par mille, payable avant le 1er Septembre de chaque année.

POUVOIRS HYDRAULIQUES

Pour faciliter le développement industriel dans la province, le département cède ou loue les cascades ou chûtes formées par les rivières ou les lacs.

Le prix de ces concessions varie suivant l'importance et la puissance des pouvoirs hydrauliques.

Pour renseignements plus précis sur la valeur des terres et des bois, demandez un exemplaire du " Guide de Colon " au département des terres et des Forêts.

La Revue Franco - Américaine

Pour les renseignements et les placements d'hommes dans l'ouest Canadien, s'adresser à la " Société Catholique et Française de Renseignements et de placements.

LETELLIER, Manitoba

Quand vous serez de passage à Québec

Et que vous voudrez prendre un bon repas substantiel, adressez-vous au No. 27, RUE HEBERT, PENSION DIONNE. Table d'hôte, nourriture saine, abondante et de première qualité. Service de tout premier ordre fait de la façon la plus courtoise.

N'oubliez pas l'Adresse

PENSION DIONNE 27, RUE HEBERT, QUEBEC

Cette annonce ne s'adresse pas spécialement aux résidents de Québec, où le RESTAURANT N. MORIN est des plus avantageusement connu, mais elle s'adresse surtout aux personnes qui sont de passage dans nos murs et qui désirent soit goûter aux fameuses HUITRES MALPEQUES, soit manger sur le pouce quelques bonnes CONSERVES FRANÇAISES, SARDINES, FOIE GRAS, SANDWICHES, PATÉS AU MOUTON, PATÉS AUX HUITRES, &c., et cela servi par un personnel courtois et à des prix modérés.

Cave Excellente : Vins et Liqueurs de meilleure qualité

N. MORIN, Restaurateur 44, rue Garneau.

QUEBEC



Synopsis des Règlements concernant les Homesteads du Nord-Ouest Canadien

Toute section de nombre pair des terrains de la Puissance au Manitoba, ou des Provinces du Nord-Ouest, excepté les lots 8 et 26, non réservés, pourra être prise comme homestead, par toute personne se trouvant le seul chef d'une famille, ou par tout individu mâle de plus de dix-huit ans, sur un espace d'un quart de section de 160 acres, plus ou moins.

La demande d'entrée pour homestead doit être faite personnellement au bureau de l'agent local ou du sous-agent. Néanmoins, une entrée par procuration peut-être faite dans certaines conditions par le père, mère, fils, fille, frère ou sœur du futur colon.

Le homesteader est obligé de remplir les conditions requises d'après l'un des systèmes ci-dessous :

(1) Une résidence de six mois au moins et la culture de la terre chaque année, pendant trois ans.

(2) Si le colon a feu et lieu sur la ferme qu'il possède, d'une étendue de pas moins de 80 acres dans les environs de son homestead, les conditions de cet acte quant à la résidence, pourront être remplies par le fait de résider sur le dit terrain. Un co-propriétaire en terrain ne sera pas tenu à cette formalité.

(3) Si le père — ou la mère, si le père est décédé — de toute personne, qui est éligible pour faire l'entrée d'un homestead d'après la teneur de cet acte, demeure sur une ferme d'une étendue de pas moins de 80 acres dans le voisinage du terrain entré par la dite personne comme homestead, les conditions de cet acte, quant au lieu de résidence, avant d'obtenir la patente, pourront être remplies par le fait que cette personne habitera avec le père ou la mère.

(4) Le mot "voisinage" des deux précédents paragraphes, veut dire, pas plus de neuf milles en ligne directe, exclusivement des largeurs allouées aux routes croissantes dans l'arpentage

(5) Un propriétaire d'homestead, désireux de remplir ses devoirs de résident en concordance avec les articles ci-dessus, pendant qu'il habite avec des parents sur une ferme lui appartenant, devra notifier l'Agent du district de cette intention

Avant de demander des lettres patentes, le colon devra donner un avis de six mois en écrivant au Commissaire des Terres du Dominion, à Ottawa, de son intention de ce faire.

W. W. CORY,
Sous-ministre de l'Intérieur.

N. B.—La publication non autorisée de cette annonce ne sera pas payée.



Malles Européennes

LE TRAIN DE LUXE DU CANADA

L'EXPRESS MARITIME

PARTANT DE MONTREAL A MIDI LE

VENDREDI

— EST —

LE DERNIER TRAIN DE LA SEMAINE

En destination d'Halifax, où il arrive le

SAMEDI

Il Transporte les Malles, Passagers et Bagages pour l'Europe, et se rend jusqu'au quai d'embarquement

**LE SERVICE des WAGONS-RESTAURANTS
ET des WAGONS-LITS EST SANS PAREIL**

Pour plus amples informations s'adresser au

Bureau des Passagers, Moncton, N.B.

Bureau de Montréal

141, RUE ST-JACQUES

Bureau de Québec

7, RUE DUFORT

Bureau de Toronto

61, RUE KING EST



Si vous desirez faire partie d'une puissante société mutuelle

... DEMANDEZ LE PROSPECTUS DE ...

L'Alliance Nationale

No. 7, Place d'Armes, Montréal

BUREAU EXECUTIF

JOS. CONTANT,	Président Gén.
H. LAPORTE,	Ancien Président Gén.
L. A. LAVALLEE,	1er Vice-Président Gén.
A. G. H. BEIQUÉ, M.D.,	2nd Vice-Président Gén.
L. J. D. PAPINEAU,	Secrétaire Gén.
A. ST-CYR,	Trésorier Gén.
T. CYPHOT,	Médecin en Chef.
S. BEAUDIN, C.R.,	Aviseur Légal
EUG. H. GODIN,	Directeur
F. C. LABERGE,	Directeur
J. A. LAPIERRE, M.D.,	Directeur
A. DELORME,	Directeur
J. E. BROSSARD,	Directeur

SYSTEME DE CHEMIN DE FER DU GRAND TRONC



Le fameux Chemin de Fer
Canadien à voie double

La principale artère de communication entre l'Est et l'Ouest

LE SYSTEME DE CHEMIN DE FER DU GRAND TRONC atteint, par ses voies propres et ses voies de correspondance, les grands centres du Canada et des Etats Unis. A PART CELA, C'EST LA GRANDE VOIE PITTORESQUE DU CANADA.

Les villes historiques de Montréal et de Québec, avec leurs nombreux souvenirs du passé tout autant que leur attrait et leur prospérité de l'heure présente, sont toujours intéressantes.

Aménagement parfait.

Wagons à vestibules

L'excellence du service de ses wagons-restaurants a valu au Système du Grand Tronc une réputation qui s'étend à tout le continent.

Ecrivez et demandez une copie de "Trains 3 & 4," une publication décrivant la route entre Chicago, Portland et Québec. On recevra aussi, sur demande, un magnifique pamphlet sur Montréal et Québec.

W. E. DAVIS,
Gérant du service des voyageurs
MONTREAL

G. T. BELL,
Agent général du service des
passagers et des billets, MONTREAL